





TABLEAU

HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA LANGUE

PARLÉE DANS LE MIDI DE LA FRANCE

ET CONNUE SOUS LE NOM DE

LANGUE ROMANO-PROVENÇALE;

PAR

M. MARY-LAFON,

Membre de la Société royale des Antiquaires de France,
de la Société de linguistique de Paris,
ex-rédacteur en chef du Journal de la langue française et des langues en général.

Ouvrage couronné par l'Institut dans sa séance du 3 mai 1841.

PARIS,

CHEZ MAFFRE-CAPIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

11, quai des Grands-Augustins.

1842.

1044
[redacted]ariano Cubí i Soler
Cuesta en Barcelona
36 reales

TABLEAU

DE

LA LANGUE ROMANO-PROVENÇALE.

PARIS. IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON.

Mariano Cubí i Soler

TABLEAU
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA LANGUE
PARLÉE DANS LE MIDI DE LA FRANCE

ET CONNUE SOUS LE NOM DE

LANGUE ROMANO-PROVENÇALE;

PAR

M. MARY-LAFON,

Membre de la Société royale des Antiquaires de France,
de la Société de linguistique de Paris,
ex-rédacteur en chef du Journal de la langue française et des langues en général.

Ouvrage couronné par l'Institut dans sa séance du 3 mai 1841.

PARIS,

CHEZ MAFFRE-CAPIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

11, quai des Grands-Augustins.

1842.

A L'INSTITUT.

Obtenir son suffrage était

toute mon ambition,

Continuer à le mériter

sera mon unique sollicitude.

MARY-LAFON.

INTRODUCTION.

La langue d'un peuple est sa vie et comme son âme. Tout ce que les générations laissent en se succédant sur la terre périt ou s'efface : seule la langue survit ; et quand la tombe a consumé jusqu'à la cendre même de ces générations, quand il ne reste de leur passage ici-bas que des ruines ou des traces incertaines, la langue qu'elles parlèrent, toujours intacte, toujours aussi jeune, est là comme le souffle immortel de leur esprit. Rarement les philologues m'ont paru comprendre tout ce que la tâche qu'ils entreprenaient a de philo-

sophique et de véritablement élevé. A mes yeux, il n'en est pas de plus belle et qui contente mieux l'ambition de l'intelligence. Remonter à l'origine d'une de ces langues, qui exprima autrefois toute l'existence d'une partie de la grande famille humaine, la suivre dans ses différents âges, dans son développement successif, dans son apogée, sa décadence, et souvent sa chute ou sa transformation, voilà de toutes les études historiques celle qui me semble présenter l'intérêt le plus réel et le plus continu.

Supposez ensuite que le peuple dont cette langue fut l'organe ait disparu, que son héritage morcelé soit échu à plusieurs peuples aujourd'hui vivants, et que l'ancien langage, modifié selon les mœurs, les passions, les climats, existe encore comme *verbe national* dans une partie de l'Europe, n'est-il pas vrai que l'analyse et la recherche historique de ce langage deviendront une chose attrayante et utile?

Eh bien ! tels sont les avantages avec lesquels se présente d'abord la langue *romano-provençale*.

En remontant à ses premiers rudiments, on retrouve les premières pages de notre histoire ; en observant sa marche et ses progrès, on assiste pas à pas à ce curieux et long travail qui précède l'enfantement des empires ; et puis, quand elle est formée, et que ces empires dont elle était la voix s'écroulent, c'est avec une ardeur plus vive encore et une attention plus solennelle qu'on étudie sa renaissance dans les temps modernes et sa nouvelle fixation dans les temps contemporains.

La grande puissance de Rome, en effet, ne périt pas tout entière. Ce qui était matériel, si l'on peut s'exprimer ainsi, fut écrasé sous les pieds des barbares; tout ce qui était moral résista victorieusement. Le trône des empereurs, les murailles de la *ville*, les armes invincibles des légions tombèrent à la fois et pour toujours; la langue des Romains, les

œuvres de leurs législateurs et de leurs poètes, leur civilisation si avancée ne reçut aucune atteinte. La maîtresse du monde mourut, mais ses idées restèrent; et les formes dans lesquelles, il y a vingt siècles, elle les jetait, les mots qui lui servaient à les exprimer, devenus les nôtres, sont maintenant comme une chaîne intellectuelle, liant notre présent à ce passé lointain. Il aurait donc suffi de cette filiation antique pour m'attacher fortement au sujet; mais j'ai été porté à le traiter et à le creuser avec toute la réflexion et le soin dont j'étais capable, par d'autres motifs que je dois dire. Depuis douze ans je travaille sans relâche à l'histoire du midi de la France. Ma première nécessité fut d'en apprendre la langue dans ses innombrables dialectes; car la plupart des matériaux que j'avais à mettre en œuvre étaient écrits dans cette langue oubliée en deçà de la Loire. A mesure que je l'étudiais, des points de vue neufs et inespérés se découvraient à mes yeux. Lorsque je

crus la savoir, je conçus l'idée de rendre mes recherches fructueuses. La science, effectivement, se compose de deux parties : la partie purement théorique et spéculative, qu'on pourrait résumer ainsi, *la science cultivée pour elle-même*, et la partie pratique ou d'application. Jusqu'ici la philologie a été laissée en arrière sous ce dernier rapport. On aurait peut-être le droit de l'accuser de stérilité dans ses résultats. Et pour moi, je l'avoue, préoccupé de cette crainte, je me suis proposé de donner à mon travail historique un but immédiatement utile.

Pour peu qu'on la regarde de près, la méthode adoptée dans l'Université, en ce qui touche l'étude des langues anciennes, est insuffisante et, osons le dire, peu en harmonie avec les progrès de la science philologique. Le point de départ place dans le faux et celui qui enseigne et celui qui apprend. D'ordinaire, on fait marcher de front l'étude du français et du latin; eh bien ! pas un grammairien

encore n'a paru soupçonner que la plus jeune de ces langues est la fille de l'autre, et que par conséquent, au lieu de les étudier séparément, on devrait les apprendre à la fois, et procéder mot à mot, ligne à ligne, *par comparaison.*

Trente-sept départements parlent une langue inconnue à première audition, barbare même, et que les masses, qui s'arrêtent toujours aux impressions superficielles, ont flétrie depuis des siècles du nom de *patois*. Quelques érudits fouilleront bien son origine, en éclairciront, si vous voulez, une partie; mais, il ne leur viendra pas en pensée de dire à ces masses, qui ignorent parce qu'elles n'ont pas eu l'occasion ou le temps de s'instruire, de leur dire très haut, avec toute l'autorité de la science:

« Ce que vous appelez patois est un mé-
» lange des divers idiomes qui ont passé de-
» puis le commencement des temps sur les
» lèvres de nos pères. C'est la continuation

» un peu déteinte, dans le courant de notre » civilisation nouvelle, de cette magnifique » langue romaine qui servit d'interprète au » monde [1]. Dans ce que vous nommez patois » se reflète presque trait pour trait la phy-

---

1. A propos d'un travail publié en 1837 sur le même sujet, et à la suite d'un discours qu'il lui avait inspiré, l'honorable M. Salverte m'écrivait :

« C'est avec une grande satisfaction que j'ai lu votre opuscule, » et je me suis vivement applaudi de me trouver d'accord avec » vous sur les points essentiels. Ainsi l'on ne peut douter que la » *lingua romana rustica* ou *vulgaris* ne fût le latin altéré par » une prononciation vicieuse et par le mélange d'une langue plus » anciennement parlée dans chaque pays, le celtique dans les » Gaules, l'*ibère* et le *celtibère* dans quelques localités; le celti- » bère est encore parlé par de nombreuses populations au delà et » en deçà des Pyrénées.

» Plus tard, l'espagnol et le portugais ont subi le mélange de la » langue des conquérants arabes (et non pas des conquérants » ibères, comme me le fait, à tort, dire le *Moniteur*).

» Quant au celtique, *parlé dans la Basse-Bretagne* et le pays de » Galles, et base de la langue des highlanders écossais et même » de l'irlandais, on le retrouve dans beaucoup de noms d'hom- » mes et de lieux, *dans les provinces mêmes* où la langue ro- » mane et non pas *romance* l'a expulsé depuis tant de siècles.»

» sionomie de la noble, de la belle, de l'élé-
» gante langue française d'aujourd'hui. Le
» berceau des deux langues était commun, et
» leurs premiers accents furent les mêmes. »
Ensuite, trop strictement renfermés dans le cercle de l'investigation théorique, ces savants ne songeront pas à se tourner vers l'Université, et à l'avertir qu'il existe quatorze millions d'individus connaissant *à priori* ces patois romans, et que, dès lors, au lieu de chercher à les effacer de leur esprit, au lieu de les proscrire [1], il faut en faire la *base* de l'enseignement linguistique ; car, en les prenant pour échelle, et les comparant simultanément au français et au latin, on démontrerait, clair comme le jour, que les trois langues sont identiques, et dès lors l'enseignement, triplant sa portée, se simplifierait et abrégerait sa durée des deux tiers au moins.

---

1. On se rappelle l'inqualifiable arrêté du Recteur de Cahors, si spirituellement apprécié par M. Nodier.

Telles sont les vues qui m'ont engagé à faire et à publier ces recherches.

J'insiste sur ce qui est relatif à l'Université et j'y reviendrai, parce que je crois qu'une marche semblable serait un bienfait pour les études, et que, dans ma conviction la plus sincère, ceux qui la feront adopter rendront un éminent service à la science et à leur pays.

L'esquisse de ce travail fut soumise l'année dernière au jugement de l'Institut, dans le concours de linguistique. Tout en la *mentionnant honorablement*, et en donnant une complète approbation à la deuxième partie, la commission *regretta que, dans la première, les faits recueillis ne fussent ni assez nombreux, ni suffisamment vérifiés.*

J'ai fait droit à ces observations en refondant entièrement la portion étymologique. Toutefois je ne puis m'empêcher de remarquer en passant, et sans intention récriminatrice, que les critiques de la commission ne devaient

m'atteindre qu'indirectement, puisque j'avais cité mes garants pour les mots anciens, et que les mots appartenant au *celto-breton*, et sur lesquels son attention s'était surtout portée, se trouvent textuellement dans les lexiques kymris, et en particulier dans celui de mon ancien et respectable ami Legonidec. Quant au reproche de n'avoir pas apporté d'abord des preuves assez nombreuses, je pourrais répondre que celles qui étaient fournies me semblaient assez concluantes pour me dispenser d'insister, devant l'Institut principalement. J'ajouterai que le *tableau des origines grecques* ne fut peut-être pas pris en considération autant que semblaient le mériter le labeur long et aride qu'il a exigé et l'importance du fait qu'il consacre. Bien loin, du reste, de protester contre le jugement de la commission, je l'ai regardé comme m'imposant l'obligation de revoir plus sévèrement encore mon ouvrage. J'ai donc remanié la première partie; une troisième a été jointe

aux deux autres, et quelques pièces très-précieuses [1], que j'ai eu le bonheur de trouver cette année, ont pris place à côté des documents déjà recueillis. Enfin, je me suis efforcé, autant qu'il a été en moi, de tenir ce travail à la hauteur du sujet, et de lui imprimer partoût le caractère sérieux et utile du but où j'aspire, en éclaircissant l'histoire de nos langues primitives; car on l'a dit, et je le répète : « Tant qu'on en ignore la connais-
» sance, on ressemble à ces chevaux aveugles
» dont le sort est de ne parcourir qu'un cercle
» fort étroit, en tournant sans cesse la roue
» du même moulin [2]. »

Depuis que cette courte introduction, écrite au mois de février dernier, a paru, l'Institut a bien voulu encourager mes travaux en m'ac-

---

1. Entre autres une ordonnance du Viguier, en 1270, sur les *Robes des dames de Montauban*, l'épitaphe du *comte Bernard* , la *Chanson de Biron*.

2. De Jaucourt, *Encyclopédie d'Alembert*, tome IV.



cordant une de ses honorables récompenses; au bout de douze années d'études quotidiennes et silencieuses, voilà le premier fruit que je vois mûrir. De tristes recherches ont emporté les plus beaux jours de ma jeunesse : les rêves d'ambition, de fortune, de gloire, ennuyés de me voir toujours dans les salles muettes des bibliothèques, ont disparu. Sur mon front que les veilles dénudent, les cheveux blancs m'avertissent déjà que la vieillesse arrive avant l'heure. Quand je regagnerai la vieille maison de ma mère, je retrouverai que beaucoup de ces champs où je me souviens d'avoir vu jaunir dans mon enfance de si belles moissons, que beaucoup de ces prairies, autrefois si vertes, ont changé de maître pendant que je fouillais les vastes nécropoles du passé. Eh bien! quoique l'étude m'ait pris la jeunesse, détruit la santé, et rétréci l'horizon du patrimoine paternel, quoique je n'aie rencontré en creusant le sol historique rudement et avec conscience qu'une mo-

deste médaille, je suis plus heureux et plus fier de mes peines et de mon labeur, qu'un autre de ses millions et de ses honneurs ; et si j'étais à recommencer cette existence ingrate et laborieuse, je l'embrasserais, comme il y a douze ans, le cœur tranquille et les yeux fermés.

PREMIÈRE PARTIE.

ORIGINES.

Lingua di nazione antica, che si è conservata regnante : finchè pervenne al suo conpimento dev' esser un gran testimone dei costumi dei primi tempi.

Vico, *Principj di scienza nuova*, lib. 1, p. 92.

« On ne sçauroit être parfaitement instruit » de l'origine d'une langue, si on ne connoît » celle des peuples qui la parlent [1]. »

Convaincu de la vérité de cet axiome, nous allons commencer l'histoire des mots par l'histoire des hommes.

Aussi loin que peuvent remonter les témoignages écrits, on trouve sur le sol de la Gaule une grande famille, connue sous le nom de Celtique. Les uns assurent qu'elle fut aborigène [2]; les autres, lui faisant suivre le mou-

1. Duclos, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. xv, p. 565.

2. Timagène, dans Ammien Marcellin, liv. xv.

vement du soleil [1], l'amènent de l'Orient; mais tous s'accordent à la présenter comme la famille-mère [2]. Dans des temps qui n'ont jamais été appréciables, et sans doute à mesure que la population croissait, cette race primitive se divisa en une infinité d'essaims qu'on voit, s'éloignant de la ruche maternelle, s'établir à part sur le continent actuel, et prendre pour nom particulier le mot de la langue commune qui exprime la cause déterminante ou la position de leur établissement. Ainsi la jeunesse qui, sortant des forêts, bâtit ses huttes sur les rudes plateaux du Quercy, s'appela tribu des Craïgouci (habitants des pierres); celle des monts voisins, la tribu des Libres, Ruddènes; celle qui s'empara du Vivarais, la tribu des Hauts-Lieux, Uheles; celle qui descendit dans le bassin de la Garonne,

---

1. Leibnitz, *De origine gentium.*

2. Aristote Hérodote, lib. II, cap. 33; Éphore, Strabon, lib. IV, p. 199; Diodore de Sicile, lib V, p. 214; César, lib. I, cap. 1.

Τοὺς ὑφ᾽ ἑλλήνων Γαλάτας καλουμένους, Γομαρεῖς δὲ λεγομένους Γομαρός ἔκτισε.

(Josèphe, *Antiq. Jud.*, lib. I, cap. 6.)

Γάμερ ὅς τε γαμαρεῖς τοὺς νῦν Γαλάτας συνέστησεν.

(Eustathe d'Antioche, Comment. in hexamer., p. 51.)

Γάμηρ ἐξ οὗ Κελταῖοι.

(Chronique Paschale.)

la tribu des Remuants, Bolkes; celle qui, longeant la mer, poussa jusqu'au fond du continent, la tribu d'au delà Kelt-uber [1], Uber; celle qui franchit les Alpes et renonça, dans la Suède et en Italie, à la vie nomade de ses pères, la tribu des Ligures, de Ligein [2], demeurer. Mais, indépendamment de ces qualifications propres à chacune d'elles et servant à les distinguer et à les caractériser, toutes gardèrent le nom générique de Celtes [3]. Les historiens n'ont eu qu'une voix sur ce point. Il résulta également de cette communauté de familles et de mœurs qu'elles parlèrent toutes la même langue, variée selon les climats par la seule prononciation d'abord [4], et puis par

1. Adrianus, Periekius.

2. Plutarque, Strabon.

3. On me permettra de ne pas adopter la théorie du savant auteur de l'histoire des Gaulois sur la triplicité des races, et d'essayer de prouver dans le cours de ce livre, contrairement à ses assertions :

1° Que la race dite Ibère avait de nombreux rapports, par la langue, avec les prétendues races gallique et kymrique;

2° Qu'il n'existait pas de différence entre les Galls et les Kymris;

3° Que ces trois races étaient trois ramifications de la même souche, et que rien n'autorise à dire que l'une d'elles a précédé les autres sur le sol gaulois.

4. Strabon, liv. IV.

les éléments nouveaux qu'y mêlèrent les étrangers. Les premiers dont on aperçoive confusément l'arrivée furent des Phéniciens, qui, 1,600 ans avant notre ère [1], prirent possession des côtes. Comme ils n'avaient pour but que le négoce, ils lièrent des relations avec la généralité des tribus, jetèrent partout des comptoirs, ouvrirent des routes, commencèrent l'exploitation des mines, et, se familiarisant peu à peu avec les indigènes, émoussèrent leur rudesse native; puis, en échange de leur résine, de leur poudre d'or et de leurs pelleteries, ils leur laissèrent le culte de Tyr et l'ébauche des arts utiles. Cette mission préparatoire accomplie, les Phéniciens firent place aux Grecs. Dès-lors le littoral se couvre de colonies qui brillent au bord de la barbarie celtique comme des phares civilisateurs. Les nouveaux venus, naturalisés sur la terre que les Phéniciens avaient baptisée Ar-Mor-Raike [2], la défrichent, y transplantent la vigne et l'ombragent de tous les arbres précieux de la patrie, tels que le figuier, le ci-

1. Ou Arworek. (Samuel Bochart, *Phaleg et Canaan*.)
2. Contrée maritime. (Pline, *Hist.*, lib. IV, cap. 17.)

tronnier, l'aloès. Bientôt le monopole commercial tombe exclusivement dans leurs mains. Ils s'enrichissent, s'étendent, et déploient énergiquement leur influence sur tout le midi de la Gaule. Cette domination morale commence aux temps les plus reculés, et ne finit que 150 avant Jésus-Christ.

A cette date les Romains arrivent à leur tour : une lutte désespérée s'engage entre eux et la vieille nationalité celtique : celle-ci, divisée, comme nous l'avons vu, en membres épars, et depuis trop de siècles accoutumée à la vie individuelle, pour se réunir sous le même drapeau, bien qu'il s'agisse du salut commun, est écrasée en détail au bout de 80 ans de résistance. Rome légitime aussitôt sa conquête. Le jour où ses légions quittent l'épée, elles prennent la pioche. Les liens physiques et moraux qui enchaînaient nos pères au sol natal sont rompus : des voies monumentales détruisent l'isolement et relient entre elles les tribus dispersées; des communications continuelles adoucissent leur sauvagerie ; les temples, les amphithéâtres, les grands édifices publics, surgissant comme par miracle au milieu des *burgs* antiques ou des cités ra-

jeunies, détachent leurs idées de la hutte des ancêtres. Forcées en même temps dans leurs rapports quotidiens d'apprendre la langue des conquérants [1], d'obéir à leurs lois, de se plier à leurs mœurs, elles sont si promptement transportées sur le terrain de la civilisation romaine, que le midi de la Gaule devient une seconde Italie. Puis, quand la fusion est complète, l'Empire battu de tous côtés par des flots de barbares, chancelle et tombe. Les peuplades gothiques franchissent le Rhin, et viennent au midi recueillir son héritage : c'est un élément nouveau qui, presque sans fouler personne, tant les places étaient nombreuses encore, s'établit au sein de cette population celtique, mêlée de Grecs et de Romains, et les domine 300 ans.

Mais, ce temps écoulé, une réaction violente s'opère dans le sens oriental. Comme si les hommes du Levant avaient mission de venger leurs frères, les émigrants de l'Asie supérieure, les Sarrasins accourent, passent comme un tourbillon exterminateur sur l'Espagne, brisent sous les fers de leurs chevaux

---

1. Opera data est ut imperiosa civitas non solum jugum *verum*

la puissance gothique des deux côtés des Pyrénées, et plantent l'étendard du prophète « depuis le golfe de Saint-Tropez jusqu'au » lac de Constance, depuis le Rhône et le » Jura jusqu'aux plaines de la Lombardie, » depuis la Garonne jusqu'à la Loire[1]. » Leur occupation ou leur invasion dure deux siècles, et ne disparaît que devant une dernière réaction germanique, laquelle, portée plus tard par le flot sanglant de la croisade des Albigeois, parvient à prendre pied sur cette terre romaine et à s'y affermir enfin après avoir culbuté l'élément normand[2].

Il résulte ainsi de ce court résumé, que de l'époque conservée par Timagène à 1200, c'est-à-dire pendant vingt-huit siècles, six peuples divers ont habité le pays nommé successivement Armorique, Aquitaine et Provence, savoir :

Les Celtes ou Gaulois, au moins quatorze cents ans.

Les Phéniciens et les Grecs, six cents ans.

---

etiam linguam suam, domitis gentibus per pacem societatis imponeret. (Saint Augustin, *Cité de Dieu.*)

1. Reinaud, *Invasions des Sarrasins.*

2. Représenté par les Anglais,

Les Romains et les Goths, six cents ans.
Les Sarrasins, deux cents ans.

D'où il faut nécessairement conclure que la langue formée dès le douzième siècle, et parlée encore aujourd'hui, ne saurait être qu'un mélange des langues de ces peuples.

C'est ce que nous allons examiner, en la comparant à ces dernières dans l'ordre chronologique.

CELTE PROPREMENT DIT.

Grâce aux admirables travaux de Wilkins, Wilson, Humboldt, Bopp, et surtout à ceux de notre illustre compatriote, M. Eugène Burnouf, nous pouvons marcher aujourd'hui avec assurance sur ce terrain, encombré avant eux d'hypothèses ridicules et d'erreurs [1]. Le sanskrit va nous guider dans la nuit des temps écoulés; il va être notre colonne lumineuse. Entre l'idiome indien et le celte, il

1. *Le Brigant, Bullet, Rostrenen*, le père *Pezron* et *Latour-d'Auvergne*, antiquaires malheureusement plus zélés qu'instruits.



existe en effet une parenté si étroite, que le premier doit suffire, même dans les plus rigoureuses exigences, pour contrôler et attester au besoin l'authenticité du second. Fort de ce critérium irrécusable, j'aurais le droit sans doute d'abréger la partie la plus aride de ma tâche; mais comme en pareille matière un excès de réserve ne saurait nuire, je demande la permission de me tenir dans des limites inflexibles, et de ne rien admettre qui n'ait été préalablement prouvé par l'histoire.

PARTIE ARCHÉOLOGIQUE.

Je comprends sous ce titre les débris parvenus jusqu'à nous, et les noms de lieux, fleuves et montagnes, que le temps n'a pas effacés.

Voici d'abord les mots transmis par les anciens et placés en regard du terme correspondant dans la langue méridionale du XIIe siècle.

Celte.	**Langue méridionale.**	
alauda [1]	alauzetta	alouette
benna [2]	benna	sorte de vehiculum

1. Marcellus Empiricus, cap. 29, *De medic.*
2. Festus, Vita sancti Remigii, lib. v.

Celte.	Langue méridionale.	
brak [1]	bragos	brayes
brance [2]	bren	son
barren [3]	barroul	verrou
becco [4]	cabecco	sotte
bresq [5]	bresco	cellules du miel
candosocos [6]	soccos	souche
casnar [7]	casnar	paresseux, flatteur
comb [8]	coumbo	vallée
colac [9]	coula	alose
culcitra [10]	culcero	lit de plumes
essed [11]	aissiel	essieu
garre [12]	garro	jambe
gaunak [13]	ganacho	sorte d'habit
guin-meled [14]	gimbeled	vrille
garric [15]	garric	chêne
mefos [16]	maiofos	fraises

Je me tiendrai dans la même réserve pour les noms de lieux, et ne citerai que les suivants :

Bardeix [17], Bardenach [18], Bardicals [19], Bars [20], Las Barthos [21], La Barthe [22], Bardis [23], de Bardi, Druides,

---

1. Tacite, Méla, saint Jérôme, Alcuin. — 2. Pline, liv. XVIII. — 3. Festus. — 4. Suétone. — 5. Pline. — 6. *Idem*. — 7. Columelle, liv. V. — 8. Quintilien. — 9. Suétone. — 10. Pline. — 11. *Idem*, liv XVIII. — 12. Perse, sat. VI. — 13. Pline. — 14 *Idem*. — 15. Mot gallois. — 16. Hauteserre, *Rerum aquitanicarum*, lib. V. — 17. Voir pour toutes ces citations, Astruc, *Mém. pour servir à l'Hist. nat. du Languedoc*, depuis la page 458 jusqu'à la page 500. — 18, 19, 20, 21. Dordogne. — 22. Tarn-et-Garonne. — 23. Hautes-Pyrénées.

Brives, Brioude, Brignolles, Brivezac [1], de Brig, Briva,[2] pont.

Dun-le-Palleteau [3], Dunes [4], Verdun [5], Issoudun, de Dun [6], montagne.

Marquesac [7], Marquaïs [8], Marqués [9], Marquesol [10], Marsac [11] : de mark [12], cheval.

Penassous [13], Penautier [14], Penne [15] : de pen [16], éminence.

Cantal, Canigou, de can (blanc), et tal (élevé), les Alpes : d'alp, hautes montagnes [17].

Garonne : de garu.

CELTE ANALOGUE AU SANSKRIT.

Sanskrit.	**Celto-provençal.**	
ava-tara [18],	auta	le vent du midi
aghan [19],	aghanit	exténué
kumbâ	kumbo	vallée
kûtas	kuto	cabane
kuntas	kun	coin
çikkâ	çukka	sommet

1. Creuse.— 2. Strabon, liv. IV. — 3. Creuse. — 4. Grégoire de Tours, liv. VII. — 5. Tarn-et Garonne. — 6. Plutarque, περὶ ποταμων, p. 23.— 7, 8, 9. Dordogne. — 10. Puy-de-Dôme.— 11. Dans cinq départements voisins. — 12. Leibnitz, *De origine gentium*.— 13. Dordogne.— 14. Aude.—15. Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne, Tarn.—16. Plutarque. — 17. Virgile, *Énéide*, liv. x; Procope, *De bello Gothico*.—18. Eugène Burnouf, *Commentaire sur le Yaçna*.— 19. Bopp, *Gloss. sanskr.*, Wilkins, Wilson.

Sanskrit.	Celto-provençal.	
dra	draya	fouler en marchant
dal	dalla	couper le gazon
gôyâti	goyat	garçon de ferme
yavas	bayar	orge
marrakas	marrâ [1]	maladie intestinale
mattâ	matta	folle
naukâ	nauko	barque
prus	prus (me)	il me démange
raj	raja	se dit au figuré de la lumière du soleil [2]
raisat	raïsa	couper en tranchant
ruksas	rusko	écorce
tan	tan	mot par lequel on exprime le bruit de la cloche.
tar	traça	percer
trut	truc et truka	blesser en heurtant
tap	tap	on nomme ainsi les coteaux exposés au
	tal	soleil
tala	surface	tranchée ouverte

Bien que le sens paraisse différer légèrement au premier abord, je n'hésite pas à regarder le mot sanskrit comme la seule et vieille ra-

1. Brieude, *Topographie médicale de la haute Auvergne.*
2. *Un bel sourel de mars rajabo.* (Jasmin, l'abuglo.)



cine du mot celtique, lequel en se romanisant n'a pas changé. Mais je n'oserais en dire autant de *boz*, qu'un linguiste moderne [1] tire de *b'as*, désir. Il est présumable qu'on n'est allé que jusqu'à l'analogue latin, *voluntas*. Je ferai seulement observer comme une particularité du hasard cette métalepse du *v* en *b*, qui semble ramener le verbe *volo* à son radical primitif.

Sanskrit.	Celto-provençal.	
klis'	klussi	se plaindre
mada	matto	folle
laz	illaüs	éclair
masta	masta	dresser la tête
dwanta	dun et trun	obscurité
blos	blous	clair
ham (zend)	hambe	avec
stamba	stampa	volet
spalla	spalla	rompre

Voilà ce qu'on peut regarder avec certitude comme le celte primitif[2]. Passons maintenant à celui de ses dialectes qui, de l'aveu de tous

1. Adolphe Pictet, *Affinités du celte et du sanskrit.* Mémoire couronné par l'Académie des inscriptions.

2. Voir, pour les noms de lieux basques communs à l'Espagne et à la France méridionale, l'ouvrage de M. Fauriel sur la Gaule méridionale, t. II, p. 513.

les philologues ayant autorité, lui survécut en dépit des siècles [1], et continuons le parallèle.

Celto-breton [2].	Langue meridionale.	
aball [3]	abali	disparaître
afa	agafa	baiser
ask	osko	entaille
atiza	atuza	exciter
badalcin	badailla	bâiller
baled	baled	auvent
banel	banelo	fossé, ravin
bar	bar	sommet, rempart
barat	barat	tromperie
braga (*Davies*)	bragaïre	se divertir, qui s'amuse
bren [4]	bren	son
kafuner	kafouer	chenet
kandi	kande	brillant

Je laisse ce mot malgré la ressemblance avec l'expression latine, parce que le radical

1. Hotteman, Daniel Picart, Cambden, S. Bochart.
« Les anciennes langues celtiques ne peuvent avoir différé du bas-breton et du gallois actuel » (W. de Humboldt.)

2. Tous ces mots se retrouvent identiquement dans le dictionnaire celto-breton de Legonidec.

3. Thomas Richard. (Being o british or welsh english dictionary.)

4. « Galliæ quoque suum genus farris dedêre quod illi *brance* vocant. » (Pline.)

can a toujours été regardé comme celtique : *Cantal, Canigou.*

Celto-breton.	Langue méridionale.	
kebr	kabiro	chevron
kizel	kizel	ciseau
kanel	kanelo	bobine
klisked	klisked	loquet
kouska	souska	réfléchir
koz	koz	vieux
krouer	krubel	crible
kroucra	krubela	cribler
kustum	kostum	coutume
dansa	dansa	danser

L'usage invariable de ce verbe chez les trois peuples prouve mieux que toutes les dissertations du monde et leur communauté d'origine, et leur primitive communauté de langage.

dibuner	dabanel	dévidoir
diruska	diruska	enlever l'écorce
disk et kest	desk	corbeille
distaga	destaga	détacher
fank	fango	fange
founil	founil	entonnoir
grad	grad	gré
hesk	ceska	glaïeul
landrea	landra	muser

Filli qui *landre*,
Tabla qui brande,

E fenna qui parla lati
Faran toujoun n'a mala fi.
(Proverbe dauphinois.)

Celto-breton.	Langue méridionale.	
lezen	lézo	lisière
loumber	loubet	lucarne du toit
picher	picher	pot contenant une pinte.

Cos es lo corporal Baldeü
Brabe souldat à la *picherro*
Lo cos es aro dins la terro
E l'armo dins le cel beleü.
(Goudouli, Ramelet mundi[1].)

riot	riotto	querelle
solier	solier	galetas

Ce mot contraste si fort par sa signification avec le *solum* des Latins, qui paraît avoir donné son radical *sol,* pris dans le sens d'*aire*, rez-de-chaussée, au celto-breton, que nous n'hésitons pas à le considérer comme d'origine celtique.

tach	taché	clou

Il y a ici une remarque intéressante à faire : Attacher se dit en celto-breton et en ro-

1. Ci-gît le caporal Baldeü,
Brave soldat à la pinte ;
Le corps est à présent dans la terre
Et l'âme dans le ciel peut-être.

man *staga;* la corde qui attache *stag*, et le clou *tag*. Dans ce procédé si simple, qui se contente pour exprimer ces trois idées du même mot, contracté seulement à mesure que l'action se restreint, ne reconnaît-on pas évidemment le mécanisme d'une langue native?

toupina	toupi	faire le parasite; mot à mot courir le pot
bara	barat	terre labourée

En comprenant ce mot dans les dérivés celtiques, je dois faire observer qu'il se rapproche extrêmement d'ἄρτος; mais, sans me prononcer sur son origine, qui peut être aussi bien galate que gaélique, je le note, parce que le composé roman *barat* est remarquable.

gar	garro	jambe
lagad	lagad, agacha	regarder
ronkel	ronka	ronfler
scolp	sclap	copeau

Un trait saillant de la similitude qui existe entre le celto-breton et le roman-provençal, c'est que dans les deux idiomes une grande partie des pluriels finissent en *ou :*

Exemple : *scolp*, sclapous.
sclap, sclapous.

tro	tro	circuit, jusque

Cercat ai de Monspelier
Tro lài en la mar salada...
(Bertrand de Born.)

roï	roï	donner

Ce verbe se rencontre encore dans une coutume venue probablement par tradition des Celtes jusqu'à nous. Le soir du mardi-gras, dans la plupart des villages du Midi, les pauvres se présentent à la porte des riches, et murmurent ces paroles étranges :

Roët, roët,
Uno queïsso de poulet!

La supplique est toujours suivie d'une aumône abondante, car une sorte de respect superstitieux s'y attache encore aujourd'hui.

slaou	siaou	écouter
tro	troï	dévidoir
uhel	uhel	haut

Les *Celto-Bretons* et les *Romano-Provençaux* forment d'ordinaire leurs superlatifs en redoublant le positif:

Celto-breton,	uhel	uhel	très-élevé
Romano-provençal,	gran	gran	très-grand

Cette forme, qui remonte sans doute à l'enfance de la langue, se trouve également dans l'hébreu.

Tels sont les termes qui m'ont semblé porter rigoureusement le cachet de la nationalité, celto-bretonne [1]. Justement sévère dans ma vérification, j'ai exclu tous les mots suivants qui figurent dans les lexiques indigènes, et qu'en dépit des *Rostrenen*, *Dom Lepelletier*, *Legonidec*, on doit rendre au latin d'où ils sortent :

Abostol (apostolus), **arar** (aratrum), **arch'** (arca), **azen** (asinus), **badeza** (batizare), **kab** (caput), **kadoer** (cathedra), **kastitz** (castigare), **klem** (clamare), **klun** (clunes), **konikl** (cuniculus), **kountel** (cultellus), **kredi** (credo), **displega** (displicare), **scudel** (scutella), **sol** (solum), **stù** (æstus), **stulten** (stultitia), **termen** (terminus), **tort** (tortilis), **tripa** (tripudiare), **tinel** (tina), **eost** (augustus), **fals** (falx), **falch'** (falco), **fars** (fartum), **filliol** (filiolus), **flour** (flos), **fun** (funis), **flacc** (flaccidus), **luch** (lux), **lili**

1. Peu satisfait de ce qui a été écrit sur cette matière, j'entrepris, il y a cinq ans, un voyage en Bretagne, dans le but de m'assurer des rapports que je pressentais instinctivement. Je parcourus le Léonais, la haute et basse Cornouailles, Tréguier, Saint-Brieuc, et y recueillis les mots qu'on vient de lire. A mon retour à Paris, je m'empressai d'aller faire part de ma découverte au vénérable *Legonidec*, qui m'honorait de son amitié. Ce bon vieillard, un peu trop pénétré, comme tous ses compatriotes, de l'idée que le bas-breton est une langue-mère et non un dialecte secondaire, nia d'abord obstinément jusqu'à la possibilité d'un tel rapport. Qu'on se figure donc sa surprise lorsque je lui montrai tous ces mots, les uns après les autres, dans son propre dictionnaire!

(lilium), mali (malleus), plek (plicare), rastel (rastelum), gwin (vinum), felc'h (fel), forch (furca), halek (salix), kar (carrus), daül (tabula), laër (latro), leac'h (locus), nos (nox), deiz (dies), neiz (nidus), gwasta (vastare), gwerch (virgo), korf (corpus), ran (rana), caner (canere), unam (unus), daou (duo), tri (tres), seiz (septem, corruption de sex), dex (decem), me (me), te (te), hi (illi), me (mea), ta (tua), etc.

Laissons maintenant établi ce fait, nié par quelques-uns, de la présence du latin dans le dialecte kymrique, et revenons au celto-breton, qu'on peut regarder comme non altéré. Ainsi qu'on l'a vu, entre cet idiome et la langue du Midi de la France, comme entre ce qui nous reste du celtique pur et cette dernière, il existe une ressemblance réelle qui nous amène à conclure :

1° Que dans l'origine la base des deux langues dut être la même,

2° Que les peuples qui nous l'ont transmise sortaient d'une tige commune [1]; donc, pour le langage du moins, les *Kymris* [2] et les

---

1. « Les Bas-Bretons sont issus des anciens Keltes.» (Volney, *Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques.*)

2. Éphore.—« Les Kymris étaient des Celtes.» (Price, *An essay on the physiognomy.*)

Galls ne différaient pas et ne constituaient qu'une *race*.

J'omets les preuves physiologiques [1] qui ne sont point de mon sujet, et me hâte d'y rentrer en revenant au Midi.

Après le celte proprement dit, et sur la même ligne que le celto-breton, vient le celtibère ou basque, autre rameau de l'arbre indien.

Basque.	**Langue méridionale du XIIe siècle.**	
ardita	ardit	liard
arnegua	renegua	jurer
arrasatcea	arrasa	raser
akhabatcea	acaba	achever
arroca	roca	roc

1. On ne peut s'empêcher de mentionner cependant la curieuse lettre du docteur W. Edwards à M. Amédée Thierry. On sait que ce dernier donne à ses *Galls* une stature et des membres gigantesques. Or, voici ce que lui écrit naïvement le docte correspondant :

« Lorsque dans votre histoire les Romains font mention de la » taille élevée des Gaulois, ils désignent les Kymrls. J'ignorais » entièrement ces faits; et cependant de mon côté j'avais reconnu » que cette famille gauloise contrastait *singulièrement par la* » *taille* avec les Galls, qui sont de stature moyenne. »

Maintenant il n'y a à ajouter qu'un mot, c'est que les Bas-Bretons sont généralement petits et trapus.

Basque.	Langue méridionale du XII[e] siècle.	
arroda [1]	roda	roue
arropa	roupa	casaque
azotatcea	azota	exciter à coups de fouet
badera	bachela	vaisselle
balza	balma	boue
bandera	bandera	bannière
barratcea [2]	barra	barrer
barga	bargos	machine à briser le chanvre
berdanza	berdaütgé	verdier
borda	borda	métairie
bufadac (vapeurs)	bufa	souffler
canibeta	canibet	couteau
cardinala	cardi	chardonneret
cekhalea	segala	seigle
cethabea	sedas	tamis
charpa (guenille)	icharpa	déchirer
cihoua	céou	suif
colpea	colp et cop	coup
cobidatcea	cobida	convier
clisqueta	clisqued	loquet
dastatcea	tasta	tâter
eguna	djoun, jorn	jour

1. Je marque d'un astérisque tous les mots qui se retrouvent identiquement dans le celto-breton.

2. Celte pur.

Je soupçonne fort *eguna* de sortir de *dies*, *diurnus*, *a*, au moyen d'un changement de prononciation.

Basque.	langue méridionale du XIIe siècle.	
enganatcea	engana	tromper
erroa	roïsse	racine
erronca	ronca	ronfler
errota [1]	roda	roue
escalapoina	esclop	sabot
escasa (défaut)	escaï	surnom moqueur
estacatcea *	estaca	attacher
esquerra	esquerra	gauche
esquila	esquila	clochette
flascoa	flaco	flacon
frescoa	fresc	frais
gatua	gat	chat
herra	hergna	action d'être hargneux
harra	harna	ver qui ronge les meubles
khuya	khutza	courge
khrestatcea	kresta	châtrer
largatcea	larga	lâcher
leias (hâte)	leôu	bientôt
litchuba	latchuga	laitue
maïnada	maïnada	famille
marroa	marrol	bélier

1. Celle pur. *Petoritum*. (Horace.)

Basque.	langue méridionale du XII[e] siècle.	
mercatua *	mercat	marché
miraila	miral	miroir
mispira *	mispola	nèfle
ostalera	ostalier	aubergiste
ostatua	ostal	hôtellerie
osca *	osca	entaille
paldoa *	pal	pal
péça	péco	sot
pitchera *	pichera	grosse bouteille
pulita	pulit	joli
salboina [1]	sabo	savon
sesca *	sesca	glaïeul
sobra	sobre	trop
taülada	teoulada	toit
tornatcea	torna	retourner
trebatcea	treba	fréquenter
trufa (raillerie)	se trufa	se moquer
urrea (porc)	orre	sale
zaya [2]	zaïle	saye
zola (pied)	solo	plante du pied

De même que nous l'avons fait pour le celto-breton, nous relèverons, avant de passer outre, une erreur accréditée par Leibnitz [3], et qui représente la langue basque comme

1. Celte pur. Pline, et Martial, liv. XIV, ep. 26.

2. Idem.

3. Tout en copiant Leibnitz, l'auteur du *Parallèle des langues de l'Europe avec les langues de l'Inde*, M. Eichhoff, a oublié de e citer.

s'étant conservée derrière ses remparts pyrénéens, pure de tout contact étranger. Voici les marques de l'invasion latine :

Abiatcea (abire), abostua (augustus).

On a vu ce nom de mois adopté également par les Celto-Bretons.

Aditcea (audire), admiragarria (admirari), adoragarria (adorabilis), agradagarria (gratus), airea (aer), alaguerra (alacer), aldarrea (altar), alimatcea (anima), ampola (ampulla), anzara (anser), apirila (aprilis), arbola (arbos), arima (anima), arribera (rivus), artea (artis), ausarcia (audacia), balio (valor), balsamo (balsamum), bekhatorea (peccatum), bertuthea (virtus), bervinatcea (vina ferre), besta (festa).

Ces changements de lettres sont communs dans les contrées méridionales : ici c'est le *b* comme plus doux qui a pris la place du *p*, lequel n'est lui-même qu'un *b* renversé. L'*f* est proscrite dans tout le département du Gers et remplacée par l'*h*[1].

La *horca* (pour furca); la *henna* (pour femina).

Bi (bis), bicioa (vitium), bikhea (picea), biperra (piper), bista (videre), borontadea (voluntas), birgina (virgo), botua (votum), boza (vox), campoa (campos), cantorea (cantus), carastia (carus), carnacera (carnicer),

1. Cet anomalie est très-familière aux Grecs modernes.

coinata (cognatus), createcea (creare), dafarna (taberna), dembora (tempora), dolua (doleo), dorrea (turris), errabia (rabies), erreguina (regina), errencura (cura) errequeritcea (requirere), inbidia (invidia), ilea (pileus), kaba (cava), laboranza (laborare), et lama, largoa, laudagarria, legua, loria, luma, manua, mayestatea, miragarria, mola, mudanza, murrua, nimia, obra, oraï, pareta, sakella, saliga, seculan, sei, taüla, yokoa, zaporea, zortea...

Cette foule d'expressions d'origine romaine fait ressortir plus fortement le caractère vraiment indigène, vraiment *escualdunac* des mots cités auparavant, et le rapport qu'ils établissent suffit, ce me semble, pour montrer que le celtibère ou basque fut dès le principe à peu près analogue au celte [1].

Nul ne pourrait donc affirmer maintenant avec M. Amédée Thierry que « *la race ibère* » *n'avait rien de commun par la langue avec* » *les nations parlant le gallique et le kymrique.* » Il n'est pas moins évident que le celtibère a contribué à la formation de la langue du XIIe siècle [2].

1. Les auteurs de l'*Histoire universelle d'Angleterre*, t. v et XIX, avaient déjà assuré que le basque se rapproche beaucoup du celte.

2. Cette conclusion a été donnée d'avance par M. W. de Humboldt (Prüfung der untersuchungen über die urbewohner Hispaniens vermittelst der Waskrschen Sprache). « Il n'y a aucun sujet



Sur cette première couche, s'il est permis de parler ainsi, se superposa d'abord le phénicien ou punique. On en retrouve dans les noms de lieux et dans les mythes sacrés d'assez nombreuses traces que nous devons signaler, en renvoyant d'ailleurs la responsabilité à nos illustres devanciers.

De *magar* [1], habitation nouvelle, paraissent dériver :

Magalo	Maguelone
Magistoer	la Magistère

Les anciennes cités :

Carantomag	Villefranche
Condatomag	Condat
Ebromag	Bram
Noviomag	Royan
Vindomag, etc.	Ville-de-Sauve

Et tous les endroits qualifiés *maz*, si nombreux au midi de la Loire...

Ebro, selon de graves autorités [2], signifie

» de nier toute parenté entre les deux nations : il y aurait même
» plutôt lieu de croire que les Ibères sont une partie de la famille
» celtique séparée antérieurement de la souche primitive. »

1. « Casas Pœnorum pastorales *magalia*. » (Sallust., Cato, Cassius.)—« *Magar* punicè *novam villam* significat. » (Isid., *Origin.*)

2. S. Bochart, *Phaleg et Canaan*, t. I, p. 660.— Cassiodore, Cassendi.



fertile, *fynnon* fontaine, *istoer* fleuve, *garu* rapide, d'où Garonne; *gabab* montagne, d'où *Gabali;* ceux du Gévaudan, *uhet* élevé, d'où uheles, et plus tard ουελαῦνοι *ceux du Vélai; laith* marécageux, d'où avec la préposition *ar*, sur, Arles. Nous n'en finirions pas si nous citions [1] surtout les étymologies des villes qui semblent en effet appartenir en majeure partie au punique, et celles des divinités dont nous mentionnerons seulement les deux principales : *Bel* [2] et *Belisama*, le soleil et la lune.

Lorsque le phénicien se fut mêlé aux radicaux celtiques, et en eut couvert les aspérités d'une sorte d'alluvion de voyelles, la douce et harmonieuse langue d'Ionie arrive, inonde les côtes et la plaine, et ne tarde pas à envahir toute l'Armorique : aux vestiges qu'elle a laissés on suit parfaitement sa marche.

---

1. Les dialectes ou patois usités dans les différentes provinces qui n'ont pas subi autant de variations que les langues polies, ou qui du moins n'ont pas subi les mêmes, contiennent aussi grand nombre de mots étymologiques ; c'est là qu'il faut chercher.» (Turgot, *Encyclopédie de d'Alembert*, art. Grammaire.)

2. Gesenius, *Monumenta phœnicia*.— Fabricy.

DIALECTE MARSEILLAIS.

ῥάγιον	agi	petit grain de raisin
ἄγριος	agreno	sauvage
λάβρος	alabré	vorace
λεπὰς	alapedo	coquille adhérente aux rochers
ἀνδρῶν	androun	endroit écarté
ἄγχι	aqui	là
ἀνυψόω	anissar	élever
ἀραίω	aragnaou	filets à mailles larges
ἐργασία	argui	chagrin
ἄρτος	artoun	pain
βέλος	belugo	étincelle
βουφάγος	boufaire	qui mange un bœuf
βροχὶς	bregin	filets
βρῶσις	brousso	nourriture
χαλάω	calar	jeter
χαλινὰ	calen	filet
καλινδέω	calignar	être assidu
κᾶλον	calignaou	bûche
κάναστρον	canastro	corbeille
κάννα	canisso	claie
κανθὸς	cantoun	angle de l'œil
κάραβος	carambot	crevette
κόλπος	corpou	fond du filet
κόφινος	coufo	corbeille
de χορεία	courous	beau
εἰσάγω	eissaougo	sorte de filet

σκαλμὸς	escaoume	chevilles pour les rames
σκάραβος	escaravas	escarbot
ὗσκα	esco	amadou
σπαράσσω	esparrar	glisser fort
σκάφη	squifou	barque
φανὸς	fanaou	lanterne
φανερὸς	fanous	brillant
φέναξ	fenat	menteur
φρύγω	frégir	frire
γάβις (mot hébreu)	gabi	hune
γαμψὸς	ganchou	croc
γαγγάμη	gamgui	sorte de filet
χαράδρα	gaudré	torrent
γνάθος	gaoutos	joues
χαίνω	gaugnos	ouïes de poisson
γάζα	gazan	trésor
ὑβὸς	gibous	bossu
κωβιὸς	gobi	goujon
γυιὸς	goi	boiteux
γοργύρα	gouargo	égoût, gargouille
λίβυς	labech	vent de Libye
λάμψις	lan	éclair
λαρὸς	lar	doux zéphyr
ἶλεὸς	léou	poumon
μάνδρα-ἄγω	madrago	madrague
μάκτρα	mastro	pétrin
μυελώδης	mouledo	semblable à la moelle
μύσταξ-ακος	moustacho	moustache

νάνος	nanet	petit
νώγαλα	nougat	friandises
ὀχετὸς	ouïde	conduit pierreux
παιδικὸς	pedas	maillot
ποτήριον	pouaire	seau
ῥαγὰς	ragagé	abîme
ῥὰξ	raquo	marc de raisin
ῥάζω	rajar	aboyer
ῥοῦς	rusco	tan
σάρδα	sardo	sardine
σαγμάριον	saoumo	ânesse
σαγήνη	sengounaïre	filet
ἰάλεμος	soulomi	chant lamentable
ταραξίας	théso	allée d'arbrisseaux
βροντή	troun	tonnerre [1]

De Marseille et de la Provence elle se répandit dans le Languedoc, la Navarre, la Guienne, et, gagnant les plateaux du Quercy,

1. Dans son excellente statistique des Bouches-du-Rhône, M. de Villeneuve (3 vol. in-4°, 1824), a donné quelques-unes de ces origines : mais, soit qu'il comprît imparfaitement le grec, on que M. Martin lui eût fourni des documents erronés, il les a estropiées étrangement. Ainsi, il met χάλυμμα pour χαλίνα; ἀνδεὸν pour ἀνδρῶν; χαλινὸς, qui signifie coin de la bouche, pour χᾶλον, bûche; χανις pour χάννα, κύφος ponr κόφινος, ασκαλαβος pour σκάραβος, γανγαμι, barbarisme inintelligent, pour γαγγάμη; χαυνος pour χαίνω; ἰλλαίνω, qui veut dire tourner les yeux, pour λάμψις, éclair. Je ne parle ni des lettres transposées ni des esprits.

du Rouergue, de l'Auvergne, du Limousin et du Périgord, imprima une forte couleur ionique sur tous les dialectes parlés, des Pyrénées aux Alpes, de la Méditerranée à l'Océan, du golfe de Gascogne à l'embouchure de la Loire.

Il est curieux de la suivre aujourd'hui de pays en pays : car, bien que la plupart des mots que je vais citer soient communs à tous les enfants de la vieille Aquitaine, il en est cependant qui appartiennent exclusivement à telle ou telle contrée, et qui peuvent par conséquent nous servir de jalons.

ANCIEN LANGUEDOC.

ἀγάζομαι	agatza	admirer
ἀμορμεύω	amouda	accompagner les bestiaux
ἀρπάζω	arrapa	se saisir
ἀγρίας	agras	verjus
βρύξω	brountzi	bruire sourdement
βότρυς	bourrou	bourgeon
κύφων [1]	coufin	angle intérieur de la cheminée
γαργαρεών	gargaillol	luette
λυχναῖος	lugras	étoile du matin

1. Et non de κόφινος, ainsi que le veut Ménage par méprise.

ANCIENNE GUIENNE ET GASCOGNE.

αἰγιαλὸς	aigouleja	flotter
χαρηβαρέω ou χαρηβοάω	caribary	charivari
ἐν βάθος	en bath	en bas
χαῦμα	accaüma	être accablé de chaleur
χάμαξ	camatras	la longue pièce de bois des vannes
ῥομβέω	roumba	tourner sur soi-même
σίζω	siscla	jeter un cri aigu
ἀῤῥαβωνίζω	arra	donner des arrhes
ἀκαλὸς	acalo-te	tiens-toi tranquille
ἀρτάω	énarta	attacher en haut
ἀτυχέω	atuka	accabler
βρῶσις	broust	nourriture de bestiaux
βρέμω	brama	bramer
βράζω	brazo	braise
βλαισὸς	bless	bègue
βρέχω parf. 2 βέβροχα	brega	frotter le linge mouillé
κάλλιμος ou χαῦμα	calimas	le moment le plus chaud du jour

χαλὸς	calat	beau, bien mis
μέσον	à metços	à moitié
ἐντὸς	enta	chez
ἐμβάλλω	embala	emballer
μαγὶς	mach	huche à pétrir
ῥάφανος	raphé	raifort
σινδὼν	cindo	ceinture
τορεύω	troü	dévidoir
οὖλον	ouillal	grosse dent

Joseph Scaliger, en parlant du patois gascon de Lectoure, dit qu'il a compté plus de *mille mots grecs* dans cet idiome. Cette curieuse remarque ne put échapper, il y a quelques années, au savant helléniste, feu M. Gail, qui, passant à Lectoure, fut si étonné de trouver au centre de la Gascogne une ville où l'on *parlait grec*, que de retour à Paris il écrivit la lettre suivante à un archéologue du pays.

« J'ai voyagé, disait-il, dans le département du Gers, ou plutôt je n'ai fait qu'y passer; mais la langue des habitants de Lectoure m'a paru si curieuse que je me propose de faire dans cette ville, afin de l'étudier, un second séjour plus long que le premier. J'y ai causé avec des paysans qui parlaient grec. *Pour l'amour du grec* et du français, recueillez le

plus que vous pourrez de ces mots; ils figureront utilement dans l'histoire de la langue française et peut-être aussi dans l'histoire de la nation. *Caumas*, chaleur étouffante, de καῦμα; *palax*, coup, de πατάσσω frapper, etc. Si je retrouve dans la montagne de mes paperasses les notes que je pris dans le temps, je vous les adresserai. N'oubliez pas parmi les antiquités de Lectoure, de décrire la petite chapelle ou manteion, μαντεῖον, oracle de Diane, nommée *haut Elie* ou *font Elie* (de *fons Deliæ*), sur le boulevard et le ruisseau qui en découle, appelé *Hydrone*, de ὑδρίον petit ruisseau [1].

ANCIEN ROUERGUE.

ἄωτον	aoüs	toison
βῆσσος	bésal	vallon
βοῤῥᾶς (Borée)	boral	grand bruit
βῶλος	bolto	façon qu'on donne à la terre
βρέφος (tout petit enfant)	brés	berceau
χάψις	caïs	mâchoire

1. Mémoires de la Société royale des antiquaires de France, t. XI, p. 95, 96, 97.

χορεύω	chourra	se délasser
κλάω	clapa	briser
κλώζω	cloua	glousser
κολχικὸν (herbe de Colchide)	colcido	chardon
κομπὸς	compis	plein de jactance
λορδὸς	lourd	laid
χαμαίδρυς	chamaedris	chamédrys
κλῆδος	cledos et clida	claie

ANCIEN QUERCY.

βάλανος	balanè	noisette
βορά	bora	nourriture pour les animaux
βῶλος	biolo	borne des champs
στέλλω	estéla	terme de chirurgie, resserrer
σήκωμα	souquet	contrepoids
βρῶμος	mos	bouchée
τύμβος	toumbo	tombeau
ῥώχω	roukouna	être en colère
τροπὸς	tripou	sorte de bourrelet où s'attachent les jupes
ἄῤῥην	arrénat	fort, plein de vigueur

ANCIENNE AUVERGNE.

κάλος	calhir	lampe
κάρα [1]	cara	visage
κατὰ	cata	couvrir
ἀπάγω	amaga's	se cacher
ἐγκλίνω	accluntza	se pencher
μᾶζα	mitza	pain
μονὰς	monas	vieillesvachesqu'on fait paître seules
πέλεκυς	pighassa	hache
ἄρουρα	laoura	labourer
κυδονέα	coudougna	cognassier
πανουργέομαι	pana	voler
κάδος	koup	boisseau

PÉRIGORD ET LIMOUSIN.

κύτος	kuto	cachette
κύκλος	céouclé	cercle
κάλαμος	calamel	tuyau de chaume
μαλακῶς (ἔχειν)	malaou	malade
μαλακία	malautia	
χάσκω	casca	émotter

---

1. Glorios Deus, per ta merce
Dressa ta cara daban me!
(Folquet de Marseille.)

Ce mot appartient au dialecte du Puy-de-Dôme : dans le Canta on dit *tsára*.

χόρτος	cortil	jardin
οἰμώζω	seimodza	se lamenter
προβαίνω	proubaïna	provigner
σκαιὸς	sker, skerro	gauche
τύπτω	tusta	frapper
θηλάζω	alatza	allaiter
καλπάζω	galoupa	galoper
πείσομαι	peçomen	souffrance
ἰσχάνω	s'escana	s'étrangler
ἰσχαλέος	escaléto	décharné
κακὸς	kouki	coquin

PAYS BASQUE.

ἄρτος	arthoa [1]	pain
ἑστία	etchea	maison
ἶδος	idorra	aride
	idortea	sécheresse
	uda	été
ἰξία	ihia	jonc
σκαιὸς	esker	gauche
ταρβαλέος	izterbeguia	ennemi

« Hurbilcenda, arrhokac *ezker* eta escuin istoendituielaric. »
Il approche en frôlant à droite et à gauche les rochers.
(Chant d'Altabicar. — Voir notre *Histoire du midi de la France*, t. I, p. 395.)

σωρεύω	izorratcea	devenir grosse

1. Pain de maïs.

ὑπάρκτιος	iparra	vent du nord
ὡραῖος	yoraïla [1]	avril

DAUPHINÉ.

βέλος	bêla	nom d'un petit bâton aigu aux deux bouts
βάχηλος	bachelard	grand niais
κοτύλη	cotouilli	vase à huile
κάρα	cara	visage
ἐμπυρίζω	empura	faire du feu
πάσσαλος [2]	païssel	pieu
πίνω	piot	vin
ῥαβάττω	rabatta	se trémousser

Telles sont les principales preuves de l'ancien usage du grec en Armorique. Il y était, à ce qu'il paraît, général, car dans le pays même qui a repoussé le plus énergiquement et le plus long-temps toute influence étran-

1. Tout en m'adressant, à propos de ces recherches, des félicitations dont je serais heureux de mériter une partie, M. Alexandre de Humboldt, que je rencontrai dernièrement à l'Observatoire chez notre illustre Arago, parut vivement surpris de la présence du grec dans le basque; et je ne pus convaincre mes deux savants auditeurs qu'en leur citant quelques-uns des mots précédents, qui ne sont pas les seuls.

2. M. Champollion-Figeac, dans son *Essai sur les patois du Dauphiné*, a par erreur attribué ce mot au celte.

gère, dans le cœur de la Bretagne, nous retrouvons la trace incontestable de son passage.

D'ἕως,
πέμπε,
χαρίζομαι,
βράσκω,
κέλω,

Dérivent à coup sûr :

héol	soleil
pemp	cinq
karet	aimer
broust	hallier
kelen	instruire.

Ce fait, du reste, nous est suffisamment attesté par les historiens. *Ephore* appelle les Gaulois φιλέλληνες, et *Justin* [1], abrégeant un auteur indigène, assure qu'ils parlaient presque tous la langue de Marseille. Leur témoignage, corroboré par les recherches du savant M. Dacier [2], et devant puiser une confirmation nouvelle dans les débris helléniques [3] qui viennent

1. Liv. II. Voir en outre César, saint Jérôme, Gibbon,

2. Supplément au traité de Henri Estienne, de la Conformité du langage français avec le grec. (Mém. de l'Acad. des inscript., t. XXXVIII.)

3. Je n'ai suivi aucun des auteurs qui se sont occupés de cette partie, leur inexactitude étant flagrante à chaque mot. Pour n'en citer que deux, Mérindol dans ses termes provençaux tirés du



d'être signalés, nous semble mettre la question hors de doute. Nous passons donc à l'invasion la plus importante et la plus décisive, celle du latin.

On peut comparer l'envahissement du latin à ces larges inondations du Nil, qui submergent le pays et ne laissent apparaître çà et là que les okelles et les minarets de quelques villes : de même, à part les ruines de la langue des Celtes et celles de la langue des Phéniciens et des émigrants de Phocée, le latin couvre comme une mer toute la Gaule nouvelle. Voyez seulement dans les trois premières lettres.

LANGUE MÉRIDIONALE.

alba (aube)	d'alba aurora

grec note, comme ayant cette origine, *habitar* (habitare), *abandonar*, *abrils* (aprilis), *accommodar* (accommodare), *adormit* (dormire), *adjudar* (adjuvare); et Perionius, *De linguæ gallicæ cum græcâ cognatione*, attribue, par exemple, au verbe ἀτύζω, avoir horreur, le verbe attiser; au mot γέῤῥον, dérive d'osier ou de natte, et qui ne se prend pour bouclier que métaphoriquement, le mot *guerre*, et notre mot jardin à l'expression ἀρδεία, plus ingénieuse que juste, car personne n'ignore que jardin en grec se dit χόρτος.

alba (saule)	alba arbor
aliena	alienare
al	allium
aoutan	altanus (vent)
auta	altar
amabilitat	amabilitas
amaretjo	amaresco
amaretat	amaritas
amar	amarus
ambitiou	ambitio
amiga	amica
amic	amicus
ama	amare
ample	amplè (amplement)
amputa	amputare
abbat	abbas, atis
d'éforo	d'aforis (dehors)
bai (allez)	d'abi (allez)
abouli	aboleo
abouminable	abominabilis, et autrefois abominabelis
abstinensa	abstinentia
abundentia	abundantia
abundent	abundans
abunda	abundare
abyssi	abyssi, abyssus
academia	academia
accepta	acceptare
acceptat	acceptatum
acclamatiou	acclamatio (prononcez *o* ou)

acclina	acclinare
accusatiou	accusatio (pron. *o* ou)
accusa	accusare
accusatus	accusatum
agre	acer
accommoda	accommodare
agrou	acror (pron. our)
actiou	actio (pron. ou)
aduja	adjuvare
administra	administrare
admiratiou	admiratio
admira	admirari
adoptat	adoptatus
adopta	adoptare
adoratiou	adoratio
adora	adorare
adorat	adoratus
adultera	adulterari
adversari	adversarius
ædifici	ædificium, ii
æquitat	æquitas
æstiou (été)	æstivus (pron. ous, été)
æstiva (passer l'été)	æstiva (lieux où l'on passe l'été)
æstima	æstimare
æternitat	æternitas
affectatiou	affectatio
affecta	affectare
affectat	affectatus
affectuous	affectuosus (pron. les 2 *o* ou)

affirmatiou	affirmatio
affirma	affirmare
affirmat	affirmatus
aggrava	aggravare
agitatiou	agitatio
agita	agitare
agitat	agitatus
agnel	agnellus
agi (agir)	(infinitif passif agi)
agonia	agonia
ala	ala (aile)
alirou	alarius (d'aile)
alat	alatus
anel	anellus
angel	angelus
animat	animatus
anima	animare
anniversari	anniversarium
ansa (anse)	ansa
antipathia	antipathia
antiquitat	antiquitas
antic	antiquus
api	apium
apostema	apostema
apostoul	apostolus
apouthicary	apothecarius
appela	appellare
applica	applicare
applicat	applicatus
approuba	approbare

aptitudo	aptitudo
araïre	ararium
arada	arata tellus
arca	arca (coffre)
arcano (arc-en-ciel)	arcanum (mystérieux)
ardou	ardor (pron. *or* our)
argenta, désargentat	argentatus
argoutat	argutus
armari	armarium
armat	armatus
arma	armare
arguen (dauphinois)	anguis
bacchanal	bacchanal (rendez-vous des bacchantes)
Bacchus, ivrogne	Bacchus
caliol (roux, tacheté)	baliolus
barbari	barbaricus
barca	barca
baisar	basium
bastina (selle de mulet)	basternarius (mulet à litière)
bel	bellus
bella	bella
benezit	benedictus
benefici	beneficium, ii
bestia	bestia
bestial	bestialis
bestiola	bestiola
beoure	bibere
begut	bibitus
bilious	biliosus

bina	binare
birouna	bis rotunda
biassa	bisaccium
blasphema	blasphemare
booü	bos, bovis
breviari	breviarium
bruc (champignon)	brucus (lourd)
bruma	bruma
bulli	bullire
bouis	buxus (pron. les deux *u* ou)
cabal, caballo	caballus (cheval)
seba	cepa (oignon)
caramel (tuyau de blé)	calamus
galgat	calcatus, a, um
calcat (il foule)	calco (fouler avec les pieds)
caouda	calda (chaude)
calfat	calefactus
calfa	calefacio ou calfacio
clama	clamare
calo te (tais-toi)	calo, as, are (appeler)
calou	calor (pron. calour)
cambia	cambio, are (changer)
cambi (troc)	cambium, ii
camel (chameau)	camelus
cramba	camera (chambre)
chamineio	camino (bâtir en forme de cheminée)
camisa	camisia
campana (cloche)	campana, æ

cam	campus
candela	candela, æ
cande	candens (blanc)
candou	candor (pron. candour)
can	canis (chien)
cannabou	cannabis (chanvre)
cantat	cantatus (chanté)
cansou	cantio (pron. cantiou)
capela (chapelle)	capella, æ
capela (prêtre)	capellanus
cabrit (chevreau)	caper, ri
capel (chapeau)	capillus
capitatiou	capitatio (pron. capitatiou)
craba	capra
capulet	capulatus (dont le bonnet a une houppe
cap	caput
carbou	carbo (pron. ou)
cardou	carduus (pron. ous, chardon)
caritat	caritas (charité)
car	caro (chair)
carles	carolus
carrada	carrum
carreta	rheda (chariot)
car (cher)	carus
casal (jardin)	casalia (limites champêtres)
cadena	catena, æ
cadenat	catenatus
cadiera	cathedra
cardi (oiseau)	cardinal

caüles	caules (choux)
causa (chose)	causa
cautiou	cautio (caution, pron. ou)
cela	celare (cacher)
celebra	celebrare
centena (certaine quantité de fil pendue au plancher)	centenæ pondus (poids de cent livres)
complica	complicare
cerbel (cerveau)	cerebellum
cira	cerare (enduire de cire)
cerous	cerosus (pron. ous, mêlé de cire)
cessat	cessatus
coüa	cauda
caractary	character
carta	charta (estampe)
corda	chorda
crestia	christianus
cindj	cingo (se ceindre)
cingla	cingula (sangle)
civilitat	civilitas
clartat	claritas
cla	clarus
claus	clausura (lieu fermé)
claü	clavis (le v se prononce u)
coyt	coctus (cuit)
cœl	cœlum
cœmenteri	cœmeterium, ii
coullectou	collector (pron. les deux *o* ou)

coullino (colline)	collinus
col	collum
coulou	color (pron. ou les **deux** ***o***)
coula	colare (clarifier)
recommendatiou	commendatio
commoditat	commoditas
comodé	comodus
communicatiou	communicatio (pron. ou)
communica	communicare
communiou	communio (pron. ou)
comedia	comœdia
compendis (délais, par antiphrase)	compendium, ii (sommaire, abrégé)
compensat	compensatus
compensa	compensare
complicat	complicatus
compositiou	compositio (pron. ***o* ou**)
conceptiou	conceptio
conceput	conceptus
conciliatiou	conciliatio
conciliat	conciliatus
concilia	conciliare
concepre	concipere
condamnatiou	condemnatio
condamna	condemnare
condamnat	condemnatus
conditiou	conditio
conductou	conductor (pron. our)
counfessiou	confessio (pron. confessiou)
couffessou	confessor (pron. our)

capou	capo
confirmatiou	confirmatio (pron. ou)
confirmat	confirmatus
confirma	confirmare
confiscatiou	confiscatio
confiscat	confiscatus
confisca	confiscare
damna	damnare
damnat	damnatus
diouré	debere
dibes	debes
debitou	debitor
declina	declinare
declamatiou	declamatio
declama	declamare
declara	declarare
declaratiou	declaratio
deforma	deformare
decora	decorare
defensou	defensor
degoutina	deglutinare
deli	deleri
delici	delicium
delicious	deliciosus
deliri	delirium
deperi	deperire
depravatiou	depravatio
dereissa	deradere
desira	desiderare
desirat	desideratus

desolatiou	desolatio
desola	desolare
desolat	desolatus
despera	desperare
desperat	desperatus
despouilla	despoliare
despoliat	despoliatus
destinatiou	destinatio
destina	destinare
destinat	destinatus
destitutiou	destitutio
determina	determinare
detesta	detestari
desturba	deturbare
devora	devorare
devotiou	devotio
dicta	dictare
dia	dies
diffama	diffamare
diffamat	diffamatus
difficultat	difficultas
digestiou	digestio
dit, det	digitus
discerta	discertare
dispandere	spandi (étendre)
dissentiou (sentiment opposé)	dissentio
disputa	disputare
disputat	disputatus
disseca	dissecare

disserta	dissertare
dissertatiou	dissertatio
dissolut	dissolutus
distraïre	distrahere
diberti (se)	diverti
doli	dolere
douelo (douve)	dolium
doulou	dolor (pron. les deux *o* ou)
domicili	domicilium, ii
dompna et ensuite dama	domina
donatiou	donatio
dona	donare
donat	donatus
doun	donum (pron. ou)

Je m'arrête, car en continuant ce rapprochement, ou plutôt cette collation, l'on épuiserait les dictionnaires, et il nous reste une autre tâche. Oublions pour un moment (nous allons y revenir) la longue domination romaine, et achevons de constater d'abord l'empreinte des sandales gothiques, et enfin celle que laissèrent dans leur brillant passage les cavaliers arabes.

GOTHIQUE.

Gothique.	Langue méridionale du XII[e] siècle.	
azar	azar	hasard
barri	barri	faubourg

L'on doit remarquer toutefois, à propos de cette expression, qu'elle appartenait sous forme homologue aux Celto-Bretons et aux Grecs, *bar* et *βάρις*.

bandum [1]	bandera	bannière
bank	bank	juridiction
baltha [2]	bauz	hardi
boschen [3]	bosches	bois
barkos [4]	branko	branche
bürger	burgés	bourgeois
baster	bastar	bâtard
bank	bank	banc
balken	balkoun	balcon
kater	kat	chat
kratzen	krabissa	battre jusqu'au sang.
gloczen	cloccio	cloche
kautz	chaüc	chouette
verbannen	forobandi	bannir
forst	fourest	forêt
farlen	fali	s'éteindre
frau	frëmo	femme
gaw	gaüro	route pierreuse
gans	gans	oie

1. Ab Hugone Grotio.
2. Jornandès, *De rebus geticis*, p. 109.
3. Adrianus Scriektus.
4. Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du Languedoc*, paginis citatis.

spuren	spia	épier
scherpe	icharpo	écharpe
spaten	spaza	épée
tasche	tasco	proche
tasten	tasten	tâter
thor ou *door*	cadaoüro [1]	loquet

Les vestiges des Sarrazins marquent moins profondément sur la langue :

ARABE ET ARABE VULGAIRE D'ALGER ET DU CAIRE.

amâluc	amaluc	croupion
algibiz	aujubis	raisin mielleux
algârab	garach	bouton des paupières
bôthor	boutou	tumeur
bârât	albaran	quittance
cuchem [2]	cucua	capulet
gips [3]	gyps	plâtre
forn	forn	four
gâmel [4]	camel	chameau
yâsmyn	iasmin	jasmin

1. « Del temple d'Apollo lébaras la cadaouro.» (Rouergue, Poésies du prieur de Pradinas.)

2. Christ. Adelung. Mithrid.

3. Tous les mots en italique font partie de l'arabe vulgaire; ils ont été recueillis en Égypte par le docteur Labat (chirurgien de Méhémet-Ali) et à Alger par moi.

4. A Alger, *djemel.*

ligan	ligan	licol
leymoun	limoun	citron
bous	poutou	baiser
bardâàh	bardo	selle d'âne
berdounn	berdoun	chardonneret
khetten	kresta	châtrer
kerrâtah	karreta	charrette
endib	endibo	chicorée
gorbân	gorp	corbeau
lerendj	lirandj	l'orange
meskyn	meskyn	malheureux
nam, *naïs*	nanaï	lit
gachar	qâchar (se)	s'écorcher
raqs	râqo	amusement fou
sekhanah	sekhado	sécheresse
saquatt	sâqar	donner un coup violent
sabatt	sabâtto	chaussure
mirary	miral	miroir
salatha	salata	salade
serfoull	serfouil	cerfeuil
quamise	camise	chemise
quitran	quitran	goudron
subeth [1]	subeth	apoplexie
salam-alayk [2]	salamalec	grandes salutations
trescalan	trescalan	millepertuis

1. Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du Languedoc*.

2. Reinaud, *Invasions des Sarrazins*, p. 298.

zahafran	safran	safran
tabol [1]	tabol	tambour

Voilà donc huit couches principales, superposées dans la langue du Midi, et parfaitement évidentes. La présomption qui résultait naturellement de l'ancienne nationalité ou du long séjour des huit peuples dans le pays aquitain, est devenue une certitude; et posant désormais comme prouvée la conclusion que nous présentions plus haut comme probable, nous pouvons dire : que la langue méridionale du xııe siècle ne fut qu'une fusion progressive opérée entre le celte, celto-breton, celtibère ou basque, et le phénicien, le grec, le latin, le gothique et l'arabe.

Maintenant il s'agit de savoir comment cette fusion s'opéra, ou, en d'autres termes, comment fut constituée la langue.

Tel sera l'objet de notre seconde partie.

---

1. « Dicesi che la moderna lingua araba ecceda notabilmente la litteraria nell' abondanza di parole, a tal segno che in due dzionari arabi si ritrovano scritti mille termini per significare la spada, ottocento per significare il miele, cinquecento per significare il leone, ecc.» (D. Lorenzo Hervas, *Catalogo delle lingue conosciute.)*

DEUXIÈME PARTIE.

FORMATION.

Ire SECTION. — *Noms.*

Les trois premiers éléments, le celte, le punique et le grec, s'étaient fondus l'un dans l'autre, et assimilés depuis long-temps lors de l'introduction de la langue latine. Cependant, le celte dominait vraisemblablement cet idiome mixte. A travers les inflexions harmonieuses du langage massaliote et la douce euphonie de Tyr, perçaient la rudesse du gisement primitif et l'âpreté inflexible des radicaux indigènes[1]. Ce fut cette influence uni-

1. Julien dit que de son temps les Gaulois croassaient comme des corbeaux.

« Post deindè nescio quid tuscè aut *Gallicè* dixisset riserunt omnes. » (Aulu-Gelle.)

Sidonius A. appelle ce fond : « Celtici sermonis *squammas* (ad Ecdicium) non est fastidiosus hic et incultus transalpini sermonis horror. » (Latini Pacati Drepanii panegyricus Theodosio dictus, in panegyricis veteribus illustralis interpretatione et notis Jacobi de La Beaune, et l'*Histoire du midi de la France*, t. I, p. 195.

verselle, car elle était *nationale;* impossible à tuer, car elle était incarnée dans le peuple, qui devint la base de la langue nouvelle.

D'abord ce que le latin avait de particulier, de véritablement caractéristique disparut sur les lèvres des hommes celtes. A l'exception des noms de la première déclinaison et de quelques-uns de la troisième [1], auxquels même peut-être on ne les a restituées que plus tard, toutes les terminaisons furent retranchées.

DEUXIÈME DÉCLINAISON.

hort. . . . . us	sacrament. . . um
popul. . . . . us	jurament. . . um
lup. . . . . . us	viti. . . . . . um
corv. . . . . . us	studi. . . . . um
capill. . . . . us	breviari. . . . um
fil. . . . . . . ius	deliri. . . . . um
coll. . . . . . um	

TROISIÈME DÉCLINAISON.

sor. . . . . . or	dol. . . . . . or
hom. . . . . o	corp. . . . . us
temp. . . . . us	mon. . . . . . s

1. Les noms de la première déclinaison ne changèrent pas : rose, porte, table, muse, vache, se dirent comme en latin : *rosa, porta, tabula, musa, vacca.* Seulement, dans quelques contrées l'*a* final se prononça *o.*



cap. . . . . . ut	fou. . . . . . s
lum. . . . . . en	

Puis tous les noms composés en *as* ou en *us*, se formèrent en retranchant la terminaison *is* du génitif:

autoritat. . . . is	difficultat . . . is
veritat. . . . . is	amabilitat. . . is
caritat. . . . . is	amaritat. . . . is
civilitat. . . . is	virtut. . . . . is
claritat . . . . is	

Les noms en *o* ne subirent aucun changement.

acclamatio	compositio
condemnatio	conciliatio
adoratio	conditio
admiratio	

QUATRIÈME DÉCLINAISON.

man . . . . . us	corn . . . . . u
fruct . . . . . us	ton. . . . . itru[1]

CINQUIÈME DÉCLINAISON.

di. . . . es

Il est bien remarquable que la syncope, en retranchant les terminaisons latines, ait ramené les mots originaires du sanskrit précisément à leurs radicaux.

1. Le *r* de la terminaison entra dans le radical à la faveur d'une onomatopée.

lat.	r.-p.	sans.
fatum	fà	fai
gelu	gel	jal
gallus	gal	kal
picus	pik	picc
nasus	nas	nas
mutus	mut	mû, etc., etc.

II[e] SECTION. — *Adjectifs et pronoms.*

Au moyen d'une syncope exactement semblable, et tout aussi naturelle, on forma les adjectifs et les pronoms.

Adjectifs.

bo . . . . . nus
fort. . . . . is
util. . . . . is
prudent. . . is (au génitif.)
brev. . . . . is

Pronoms personnels.

eo . . . . . . go[1]
mi . . . . . . hi
me. . . . . . me
tu . . . . . . tu
ti. . . . . . . bi
il. . . . . . . le
el. . . . . . . lum

Forme employée pour illum.

« Nescio qui senex modo venit : *ellum* confidens, Catus. »
(Terentius, Andr.)

lo. il

Par une opération fort simple, les secon-

1. D'*ego* les Romano-Provençaux prirent les deux voyelles *eo*, ou fondirent le *j* dur en *y* : *yo*.

des syllables contractées devinrent les articles *illo, lo, illi, li.* Ce résultat tout naturel ne méritait véritablement pas l'importance qu'a bien voulu lui accorder M. *Raynouard;* et si l'abbé Girard eût décomposé les pronoms, il se serait gardé d'écrire que « les langues mo- » dernes n'ont pu prendre leurs articles de la » langue latine, par la raison qu'elle n'en » avait pas[1]. »

Pronoms possessifs.

Les pronoms possessifs restèrent les mêmes.

meus	meus	nostra	nostra
meon	meum	tieus	tuus
mei	mei	tua	tua
mos	meos	nostre	noster
mia	mea	nostros	nostros
mas	meas	vostras	vestras
nostre	noster		

« Et uti bonis vos *vostrosque* omneis nuntius. (Plaut., *Amphitruo.)*

« Pro *vostris* dictis maledictis.» (Asinaria.)

« *Voster* hem ! » (Idem.)

seus	suus	sua	sua
sei	sui	suas, sas	suas

1. Principes du discours, t. I.

Pronoms démonstratifs[1].

L'adoption des pronoms démonstratifs paraît avoir été déterminée par une sorte d'impulsion capricieuse.

ist	e	epsa.	ipsa
esta.	ista	smetteissa. .	semetipsa
icist, akeste.	hic, iste hac-ista	haquo. . . .	hoc-quod

Pronoms relatifs.

qui.	qui	qual.	is

Pronoms indéfinis.

La contraction signalée au commencement constitua les pronoms indéfinis.

un	us	tant.	us
quant.	us	mult	us

C'est encore elle qui compose les verbes.

En observant de près cette transformation du latin, on reste frappé de la simplicité des procédés qui l'opérèrent, et l'on en conclut sans peine qu'elle dut être assez facile et assez rapide.

III[e] SECTION. — *Verbes. Adverbes-prépositions.*

La formation des verbes néolatins s'effec-

1. Voir, dans le *Journal grammatical* (livraison de décembre 1837) un excellent travail de M. Léon Dessales, sur les pronoms, qui fait partie de sa grammaire romane manuscrite.

tua dans les mêmes conditions et à peu près sous les mêmes influences. Comme pour les noms et les pronoms, la contraction joue d'abord le principal rôle.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

amar . . . . . e	laudar . . . . e
placar. . . . . e	declinar. . . . e
condemnar . . e .	laborar . . . . e, etc.
donar. . . . . e	

DEUXIÈME CONJUGAISON.

haber . . . . . e	valer. . . . . . e
tener. . . . . . e	

TROISIÈME CONJUGAISON.

La troisième conjugaison fut caractérisée par des idiotismes particuliers. Ainsi la plupart de ses infinifs se formèrent en *a;* dans certains verbes le parfait devint l'infinitif; dans tous ceux qui offrirent une liquide, *b*, par exemple, cette liquide sonna *ou;* dans tous ceux enfin où il se rencontra une *h*, cette lettre fit place à la diphthongue *aï*.

discernar. .	discernere	expeli. . . .	expellere
disposar . .	disponere	vinci	vincere
distribuar. .	distribuere	scrioure. . .	scribere
differar. . .	differre	bioure . . .	bibere
exerça . . .	exercere	dioure . . .	debere (2e)

legi.	legere	distraïre . .	distrahere
spandi . . .	expandere		

La quatrième conjugaison se fit généralement en *i* et en *ir*.

senti	sepelir
auzi	bestir

J'aurais pu me contenter de citer l'infinitif, car les différences dans les autres modes ne sont pas assez sensibles pour mériter un détail particulier. Toutefois, dans le but de compléter autant que possible ce tableau de la transformation du latin au roman, je vais donner la conjugaison des deux verbes principaux.

Verbe Amo.

Am. . . o.

INDICATIF.	*Parfait simple.*	*Plus-que-parfait.*
Présent.	amei (j'aimai)	avia-amat
am, ami	amieis	avias-amat
amas, am	amet	avia-amat
ama	amem	aviam-amat
amam	ametz	aviatz amat
amatz	ameren, ameron	avian amat
amam, amon		
Imparfait.	*Parfait composé.*	*Futur simple.*
amava	ai-amat (j'ai aimé)	amarai
amavas	as amat	amaras
amava	a amat	amara
amavam	avem amat	amarem
amavatz	avetz amat	amaretz
amavan, amavon	an amat	amaran

Futur composé.

aurai-amat
auras-amat
aura-amat
aurem-amat
auretz-amat
auran-amat

CONDITIONNEL.

Présent.

amaria
amarias
amaria
amariam
amariatz
amarian, on

Parfait.

auria-amat
aurias-amat
auria-amat
aurian-amat
aurias-amat
aurian-amat

Impératif.

am
ama
amem
amatz
amen, amon

SUBJONCTIF.

Présent.

ame
ames
ame
amem
ametz
amen, amon

Imparfait.

ames
amesses
ames
amessem
amessetz
amessen, on

Parfait.

aia-amat
aias-amat
aia-amat
aiam-amat
aiatz-amat
aian-amat

Plus-que-parfait.

agues
aguesses
agues
aguessem
aguessetz
aguesson
} amat

INFINITIF.

amar

Participe présent.

amant

Gérondif.

aman

Participe passé.

amat

Prétérit.

aver amat

En comparant maintenant ce verbe néo-latin tel que nous le présentons et tel que l'a conjugué M. Raynouard[1] avec celui d'où il sort tout entier, chacun peut apprécier le peu de dissemblance qui existe entre les deux langues. Nous ajouterons que la conjugaison n'a pas varié jusqu'à ce jour.

1. Voir sa grammaire romane, p. 280.

Il y a encore deux faits saillants à constater.

Le premier, c'est qu'à l'instar des Latins, les Provençaux du douzième siècle supprimaient tous les pronoms personnels devant les verbes, et que ce retranchement s'opère avec la même rigueur aujourd'hui.

Le second consiste dans *li* final de la première personne de l'indicatif.

« La première personne de l'indicatif pré-
» sent de la première conjugaison est double,
» en sorte qu'on peut dire *ami* ou *am*, *chanti*
» ou *chan*, *plori* ou *plor*, *soni* ou *son*, *brami*
» ou *bram*, *badalhi* ou *badalh* [1]. »

Cette terminaison offre une singularité trop frappante pour n'en pas rechercher la cause. A quoi faut-il l'attribuer, à une imitation de la seconde personne du parfait latin *amavisti*, *fuisti*, *audivisti?* J'avoue que je ne le crois pas. Une autre hypothèse me semblerait plus probable. Personne n'ignore que les présents sanskrits se terminent également en *i*. D'un

1. « Lo présens temps del indicatio de la prima conjugazo se dobla en la prima persona, que posc dir *ami*, o posc dir *am chanti* o *chan*, *plori* o *plor*, etc.» (Donatus provincialis.)
(Édit. par M. Guessard.)



autre côté l'analogie de cette langue avec le texte est une chose qu'on regarde généralement comme hors de doute[1]. Ne serait-il pas possible que dans le principe, lorsque le latin se trouva en contact immédiat avec le celte, cette finale eût prévalu par l'habitude et la prononciation des tribus celtiques? Livrons cette induction à l'examen des philologues, et reprenons :

Verbe Sentire.

Sentir. . . e.

INDICATIF. *Présent.*	*Parfait simple.*	*Plus-que-parfait.*
senti	senti	avia sentit
sentis	sentis	avias sentit
senti	senti	avia sentit
sentem	sentim	aviam sentit
sentetz	sent tz	aviatz sentit
senten	sentiren ou on	avian sentit

Imparfait.	*Parfait composé.*	*Futur simple.*
sentia	ai sentit	sentirai
sentiâs	aa sentit	sentiras
sentia	a sentit	sentira
sentiam	avem sentit	sentirem
sentiatz	avetz sentit	sentiretz
sentian	an sentit	sentiron

---

1 « Le fond des racines celtiques est en grande partie identique au sanskrit par l'affinité du sanskrit avec les langues celtiques.» (A. Pictet, mémoire couronné par l'Académie des inscriptions.)

Futur composé.

aurai
auras
aura
aurem } sentit
auretz
auran

Conditionnel.

sentiria
sentirias
sentiria
sentiriam
sentiriatz
sentirian

Parfait.

auria
aurias
auria
auriam } sentit
auriatz
aurian

Impératif

sent
senti
sentam
sentetz
sentan, on

SUBJONCTIF.

Présent.

senta
sentas
senta
sentam
sentatz
sentan

Imparfait.

sentis
sentisses
senti
sentissem
sentissetz
sentissen, on

Parfait du subj.

aia
aias
aia
aiam } sentit
aiatz
aian

Plus-que-parfait.

agues
aguesses
aguesse
aguessem } sentit
aguessetz
aguesson

INFINITIF.

sentir

Participe présent.

sentent

Gérondif.

senten

Participe passé.

sentit

Prétérit.

aver sentit

Nous remarquerons la dualité de la troisième personne du pluriel, et la désinence de l'une d'elles en *on* d'après la règle posée par le grammairien du treizième siècle toujours en vigueur.

« Aiso es generales regla que la terza per-
» sona del plural per totz verbes e per totz
» tems post fenir en *on*[1]. »

1. Donatus provincialis.

C'est une règle générale que la troisième personne du pluriel dans tous les verbes et tous les temps peut finir en *on*.

Adverbes.

La syncope fut encore l'unique creuset d'où sortirent les adverbes.

si c
segon . . . . secondom

« *Servus* esse an liber?... (Plaut.)
« *Clivom, reliquom, quojus.*» (Idem,)
« *In perpetuom,* » etc. (Tables votives de Narbonne.)
« *Aurom captom ascentom* [1].» (Inscription de la colonne rostrale de Duilius, an 494 de Rome.)

sen . . . . sine
quant . . . . ùm
mult. . . . . ùm
pos . . . . t
à présent. . . . . ad præsens tempus

La préposition *de* et *ad*, la conjonction *et*, les deux auxiliaires *aigan* [2], avoir, pris au gothique, *sum* [3] emprunté au latin ayant com-

1. J'insiste sur cette forme orthographique, parce que plus tard elle nous donnera la clef de plusieurs variétés de prononciation.

2. Il est à croire, cependant, qu'il se combina dans sa fonction auxiliaire, avec le verbe *haber*, qui existait déjà.

3. Le verbe substantif *sum* a remplacé, dans la dégénérescence

plété la série des principaux agents de formation, les éléments divers que nous avons analysés s'amalgamèrent et produisirent un corps.

Mais chacun d'eux laissa sur le mélange commun son empreinte individuelle.

Sans parler en effet du celte et du latin dont l'action puissante est déjà connue, les autres idiomes influencèrent, selon leur génie particulier, le caractère de la langue nouvelle.

Le basque, par exemple, fournit son *e* antéposé. Du crément qu'il place devant toutes les *r*, fut imité celui que la langue méridionale joignit à tous ses *s*.

*e*scrioure.	pour scribere
*e*spatulo	pour spatulo
*e*scarpin	pour scarpin
*e*stat.	pour status
*e*stable.	pour stabulum

Le *b* usurpa également le role du *v*.

---

la voix passive, le verbe possessif *habeo* a suppléé à la plus grande partie de la voix active. Comme l'ignorance où l'on tombait des déclinaisons les a fait remplacer par les prépositions *à Roma* pour *Romæ, di Roma* pour *Romæ*.» (Adam Smith, professeur de Glascow.)

*b*iouré . . . . . pour vivere, comme remarqua plaisamment le poëte.
*b*asco. . . . . . pour vasco
*b*anitat. . . . . pour vanitas
*b*alou. . . . . . pour valor
*b*acca. . . . . . pour vacare

Du basque vint encore le mécanisme de quelques substantifs qui, dans la suite très-probablement, ont franchi la Loire.

Ainsi, l'on avait accepté *liberatio, formatio, mutatio,* tels qu'ils sortaient du latin : mais bientôt, par une exception inhérente à certains verbes de la première conjugaison, la première personne de l'impératif s'augmenta de la finale *anza*, et il en résulta des mots nouveaux du genre de :

liberanza. . . . . délivrance
laboranza. . . . . travail
mudanza. . . . . mutation

Le grec, de son côté, apporta les terminaisons en *os*, comme :

gaph*os*, de γαμψός, recourbé
gaût*os*, de γνάθος, joue
kût*os*, de κύτος, cachette
kled*os*, de κλῆδος, claie

Il introduisit une partie des diminutifs avec le génitif singulier des noms en ων.

κάπων, ωνος, caponnot, petit chapon

C'est de lui que semblent provenir les *ll* mouillés si nombreux en deçà et au delà des Pyrénées :

Ilan, de ἰλλάς, lien

Il faut lui attribuer aussi plusieurs verbes, et entre autres βαίνω, aller. *Baï*, va; *aïnan*, nous allons; *ba-i*, il va.

Quant à l'influence gothique, elle porta principalement sur la prononciation : la diphthongue *au* sonna comme dans *frau* : Milhau, *milhaou*; caillau, *caillaou* (caillou); Brugau *Brugauou* (village. L'*o* final devint dans une foule de cas l'*e* muet germanique : establ*é*, mascl*é* (mâle), rascl*é* (crapaud), hast*é* (broche). On doit reconnaître de plus, que tous les termes significatifs du droit féodal émanèrent du gothique : *franke*, franc, et *afrankir, alodes alleu*, et la majeure partie des termes légaux des coutumes.

L'arabe contribua pour son article *al*, si fréquent et si utile, et pour des singularités de prononciation vraiment notables.

Grâce à son passage le *k*, dans quelques provinces, sonna comme le *ts*.

Kara, visage, était, et même aujourd'hui



est prononcé *tsard* dans la haute Auvergne. Pareil divergence existe entre les Égyptiens et les Berbers, les uns disant *kerim*, les autres *tsherim*.

Ce fait, du reste, acquiert un degré de probabilité fort important, lorsqu'on songe que la masse des envahisseurs se composait de Berbers.

Sans pousser plus loin cette recherche grammaticale, qui prendrait trop de place, remarquons en finissant que la prononciation en coupant le pays par grandes zones, indique de nos jours les traces des peuples. De l'ouest au nord, dans le bassin de la Garonne, on prononce *néou*, nouveau, de νέος. Sur les plateaux du Quercy et du Rouergue, *noü* de *novus*, et dans les contrées telles que les Cévennes, l'Albigeois, le bas Quercy, l'Agenois, le Périgord, le Limousin, l'Auvergne, où le celte s'est le mieux conservé, *nèbé*, du celte *nèbé*, qui se rapprochait entièrement du sanskrit *nawa*.

Le digne secrétaire de l'Académie des sciences, M. Flourens, a bien voulu nous communiquer à ce sujet une observation très-importante, et qui trouve ici sa place tout naturel-

lement. Dans les campagnes de l'Hérault, M. Flourens a remarqué de nombreuses traces de la langue grecque, mais qui ne sortaient point du cercle de certaines circonscriptions communales. Le savant académicien définit ce fait qui se reproduit plusieurs fois un *rayonnement*, et il l'explique par la persistance du peuple à éviter le contact de la civilisation. Cette remarque semblerait prouver catégoriquement ce qui a été avancé plus haut, savoir qu'une foule de comptoirs furent fondés par les Ioniens sur la terre méridionale.

SECTION IV. — *Noms propres.*

Outre les noms de lieux connus en grande partie, et trop nombreux pour être énumérés, c'est à l'action constitutive du celte, du grec et du latin, du gothique et de l'arabe, que furent dus tous les noms propres.

NOMS CELTES.

Couët, de coët [1], bois
Douat, de doët [2], conduit souterrain

1. Dom J. Martin, *Histoire des Gaules.*
2. Bas-Breton.

Garric, de garric, chêne vert
Isarn, de isarn [1], fer
Linarés, de linna [2], saye fine
Serros, de ser, colline

NOMS CELTIBÈRES :

Begui (le), de beguia, œil
Bécardy, de pécardina, bécassine
Berriat, de berria, neuf
Biscarrat, de biscarra, colline
Gorro, de gorria, rouge
Labal, de labaldia, fournée, fournier
Laparra, de laparra, ronce
Mansoü, de mansoa, doux
Odoul, de odola, sang

NOMS GRECS.

Arnal, de ἄρς [3], ἀρνὸς, agneau, λύω, purifier
Carenou, de κάρηνον, au sommet
Coinè, de κοινὸς, commun
Escatous, de ἔσχατος, le dernier
Grippis, de γριπεὺς, pécheur
Escur, de ἰσχυρὸς, fort
Goy, de γυιὸς, boiteux
Penou, de πένομαι, être pauvre
Macary, de μακαρίτης, homme heureux

1. Vita sancti Cugendi apud Surium.
2. Isidore, *Orig.* lib. XIX.
3. Minerve était appelée αρνάλια ?

NOMS LATINS :

Blasi, de Blasius, ii, surnom des Cornelius et des Helvius
Calvi, de Calvus, i, surnom des Licinius
Cornelian, des Cornelius, puissante famille romaine
Fabatus, de Fabatus, ancien surnom romain
Fabre, de faber
Magrè (le), de Macer, surnom des Licinius
Jouïne, de juvenis
Maro, de Maro
Rous (le), de Rufus, premier surnom des Cornelius
Redoun, de rotundus
Senil, de senilis
Bourdunclè, de burdunculus (langue de bœuf, plante)
Bouïsset, de buxetum, lieu planté de buis
Casabond, de casabundus, chancelant
Coronat, de coronatus
Gallignier, de gallinarius, marchand de volaille
Gastaldi, de gastaldius, officier de la cour (bas-empire)
Mundou, de mundus, propre
Natalis, de natalis, Noël
Amadiou, de amadius, surnom de Bacchus
Rosari, de rosarius, de rose
Segound, de secundus.

NOMS GOTHIQUES :

Alryck, d'alrick, puissant en toutes choses
Meryck, de meryck
Barryck et Barrez } de barri

Grimalt, de grimm-walt, puissance de la force
Guionet, de winmonet, octobre

NOMS ARABES.

Ader, de hader, babillard
Asan, de hasan, bon
Benech, de benezech, fils de la fortitude
Benays, de bennây, architecte
Catel, de qâtel, assassin
Marsol, de marsoul, envoyé
Ramon, de Amon-ra [1], le Seigneur d'en-haut

Les noms des jours réfléchissent, dans leurs terminaisons latines, les mœurs religieuses du celte, du grec et du romain.

di-solis, le jour du Soleil, dieu des Ioniens
di-lunæ, le jour de la Lune, déesse du Celte et du Celtibère
di-martis, le jour du Mars capitolin
di-mercher, le jour du Mercure des Celtes
di-jovis, di-veneris } les jours consacrés aux deux divinités adorées les premières à Rome et dans l'Attique
di-sadorn, le jour du Saturne celtique [2]

1. Champollion, *l'Égypte sous les Pharaons*.
2. Aujourd'hui di-menge (*dies Dominica* du christianisme).
di-lun.
di-mars.
di-mécres.
di-joux.
di-vendrès.
di-sât (sorti probablement du sanskrit *sât*, celui qui est).

Dès l'instant où tous ces débris d'idiomes se trouvèrent réunis et mêlés, la langue méridionale exista.

Or la présence du verbe *aigan*, indispensable à son mécanisme, témoigne encore aujourd'hui qu'elle dut commencer à se former vers le milieu du cinquième siècle, après l'arrivée et l'établissement des Goths.

A cette époque, semblable à la statue allégorique de Daniel, dont les jambes étaient de fer et les pieds partie de fer et partie d'argile, la langue latine dont la tête d'or[1] avait été élevée au-dessus des rois et des nations, et qui se soutenait encore dans la Gaule méridionale appuyée au bouclier de Rome, tomba sous le choc des barbares et couvrit le sol de ses ruines. Sa chute dut favoriser immensément les progrès de sa rivale, la *langue du peuple*. Le pouvoir romain abattu, la langue qui lui servait d'organe perdit tout crédit. Les Goths, d'un côté, ne cherchèrent probablement qu'à effacer en elle les souvenirs odieux ou rivaux de Rome, et l'Église, qui seule aurait pu la conserver intacte, croyait ferme-

1. Encyclopédie du dix-huitième siècle, art. Grammaire.

ment faire œuvre chrétienne en la renouvelant et achevant d'accabler sous ses restes le paganisme qu'elle rappelait[1]. Abandonnées dès lors à elles-mêmes[2], et libres de jeter leurs idées dans les formules ou plus énergiques ou plus rapprochées de la concision brusque et heurtée de l'idiome paternel, les hautes classes finirent par adopter cette langue commune[3] dont nous venons d'analyser le fond, et à laquelle il est temps de donner son nom en l'appelant *romano-provençale*.

---

1. Tertullien.

2. Vers 580, selon Grégoire de Tours, on ne tenait plus compte de la grammaire.

3. « Atque indè sensim invaluit vulgaris illa romana lingua, quæ etsi aliquid latinitatis redoleret, latina tamen non esset, ut quæ et barbara non agnosceret vocabula, et longè aliis grammaticæ legibus regeretur. Eapropter jam non latina lingua cœpit appellari, sed romana quod Romani, qui in Galliis et Hispaniis post septentrionalium nationum irruptione remanserant, eâ uterentur.» (Isidore.)

« Ita nempè rusticam appellabant quia latinitatis legibus absona esset prorsus et barbaris potissimùm aspersa vocabulis.» (Ducange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, t. I.)

L'ancienne langue française reçut le nom de *romane* parce qu'elle conservait beaucoup d'expressions de la langue des Romains, à laquelle elle avait succédé dans l'usage vulgaire : *elle prit des caractères différents selon les conquérants qui vinrent y mêler la leur; ce furent les Francs au nord, au midi les Ostrogoths, les Visigoths, les Sarrazins. Il se forma ainsi deux*

Le premier mot la caractérise par sa couleur néo-romaine ; il exprime en même temps la prédominance de l'élément latin, et possède de plus l'avantage de la représenter encore comme mot en usage. Le second était indispensable pour rappeler la formation multiple, sinon avec une exactitude rigoureuse, du moins approximativement.

J'insiste sur cette dénomination, et personne n'en sera surpris en songeant qu'une qualification différente a égaré l'homme dont les travaux ont eu en ce genre un si grand retentissement.

Voici les erreurs, erreurs graves et capitales, dans lesquelles est tombé M. Raynouard[1] et que, malgré mon respect profond pour ses travaux et sa mémoire, je me vois forcé de combattre.

---

langues nouvelles qui se partagèrent la France. Toute la partie en deçà de la Loire se servant du mot *oil*, pour dire *oui*, et toute la partie qui était au delà, du mot *oc*, on appela l'une d'*oil* et l'autre d'*oc*. Comme Raimond Béranger possédait en outre une grande partie de la Gothie et de l'Aquitaine, on désigna tous ses états par le nom de Provence, et l'on appela *provençale* la langue commune qu'on y parlait.» (Millin, *Voyage dans le midi de la France.*

1. Choix des poésies originales des Troubadours.

D'abord, en disant seulement langue *romane*, M. Raynouard oublia tous les éléments primordiaux, et il embrassa un système qui le conduisit à les nier et à soutenir que dans toute cette langue née chez les Celtes, et modifiée pendant neuf siècles par sept ou huit peuples divers, on ne trouve que cent cinquante-deux mots étrangers au latin [1].

Or le contraire a été prouvé plus haut, trop clairement pour insister.

Mais ce n'est pas tout; en disant seulement langue romane, M. Raynouard confondait les deux idiomes romans : *celui du midi* et *celui du nord*. Les Romains n'avaient pas habité que le sud de la Gaule; ils avaient couvert la Gaule entière aussi bien depuis le bord septentrional de la Loire au Rhin, que du premier de ces fleuves à la Méditerranée. Le romain dégénéré devait donc y être parlé après le renversement du pouvoir de Rome, en même temps et de la même manière à peu près qu'au midi et simultanément avec le tudesque. Et en effet, cela était ainsi. Les conciles tenus au nord, ceux de Mayence, de

1. Dans la seule banlieue de Marseille, M. Tolozan a noté mille dérivés du grec.

Tours, de Reims, le Capitulaire de Charlemagne, l'aveu d'Éginhard et une foule d'auteurs particuliers[1], nous attestent l'existence

1. Eginhard, Orderic Vital, Helganct, l'auteur de la *Vie de saint Suger*, Rheginon, saint Éloy, l'auteur de la *Translation de saint Germain*, Pascase Radbert, Gérard de Corbie, Bérenger (*Opera Abœlardi*), Mabillon, Ducange, Fleury (*Histoire ecclésiastique*).

« Dans la suite on distingua de la poésie française la poésie provençale. Celle-ci différait de l'autre en ce que le génie de la langue demeura presque pur roman, au lieu que la *française*, *quoique pur roman dans son origine, comme l'autre*, fut adoucie peu à peu, tant par de nouvelles inflexions et terminaisons que par les autres endroits qui la rapprochèrent successivement du génie français. C'était la langue qu'employaient ordinairement les poètes d'en deçà de la Loire; ceux d'au delà versifiaient au contraire *en langue provençale.* »

(*Histoire littéraire de la France*, t. IX.)

« Je me contente d'avancer, comme une chose très-vraisemblable, que *dans la plupart des provinces des Gaules on parloit vulgairement une langue peu différente* de celle des Provençaux, des Périgourdins, des Limousins. »

(L'abbé Lebeuf, *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XVII.)

« On croit pouvoir conclure de là que les traductions étoient alors (1137) bien nécessaires en France, et qu'il en falloit autant qu'il y avoit de provinces différentes, *où la langue latine étoit devenue*, *quoique différemment*, *langue romaine.* »

(*Idem in ibid.*)

« De cette latinité viciée sortirent en France deux autres idiomes auxquels on donna aussi le nom de langue romane, savoir celle du nord, qui devint langue française; celle du midi, partagée par la Loire... « (L'abbé de La Rue, *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères.*)

de cet idiome du nord dans les septième, huitième et neuvième siècles. Il y a mieux : comme tous ses devanciers, M. Raynouard va puiser la première preuve de l'existence de sa langue romane (du midi) dans les serments de Nithard, prononcés en 842 à Strasbourg par deux princes du nord, et, au lieu d'en tirer simplement la conséquence que, la contexture de ces serments étant déjà néo-latine, les deux langues se touchaient presque vers cette époque, il en conclut que la langue du midi, *dont l'existence ne lui est révélée que par celle du nord, a précédé et créé cette dernière.*

Non, les deux langues étaient sœurs et parfaitement homologues. Il suffit pour le prouver de les comparer l'une à l'autre.

Roman du nord.	**Roman du midi.**
aignel (Marie de France)	agnel

Vi guaya, bergiera,
Bell' e plazentiera,
Sos *anhels* gardan.
(G. Riquier.)

Je vis gaie bergère,
Belle et agréable,
Ses agneaux gardant.

aost (Traduct. du Castoiement) . . . . agost

El seten Calendar d'*agost*.

(Matthieu de Quercy)

Le sept des calendes d'*août*.

aigrest (Ordonn. des rois de France) . . . . . agraz

Viandas conditas am *agraș*.

(Traduction d'Albucasis.)

Viandes assaisonnées avec du *verjus*.

aguar (Rabelais), hagard . . . . aguer

Uelhs. . . . .

Aguers o calmes o malvatz.

(Breviari d'amor.)

Des yeux. . . . . .

Hagards, ou calmes ou malins.

acut (Rab.) . . . . agut

De sabors caudas et *agudas*.

(V. et Vert.)

De saveur chaude et *aigre*.

aguilhe (nouveau Recueil de Fables anciennes) . agullia

Agullia que poyn.

(Deudes de Prades.)

Aiguille qui pique.

aigue (Titre de 1266, Pérard) . . . . aigua

Am que passa l'*aiga* del var als pelegris.

(Vie de saint Honorat.)

Il passe l'*eau* du Var aux pèlerins.

albe (anc. Traduction du Psautier de Corbie). . alba

(B. d'Alamanon.)

ariès (Prophéties de Merlin). . . . . arieth

Non venda carn de feda o d'*areth*.

(Statuts de Montpellier, 1204.)

Qu'il ne vende chair de brebis ni de *bélier*.

bague (Roman de Fier-à-Bras) . . . . bagua

Vidas e *baguas* salvas.

(Chronique des Albigeois.)

Vies et *bagues* sauves.

baille (ancien Usage des Duels) . . . . baile

Bailes e maestre.

(Doat.)

Bailli et maître.

baubes (Recollection des Histoires de France). . babt

Am Loïs lo *balbt.*

(C. dels Apost. de Roma.)

Avec Louis le *bègue.*

balme (Vie de saint Carpentier). . . . . balma

Lo cluzels e las *balmas.*

(Izarn l'inquisiteur.)

Les trous et les *grottes.*

barri (Ordonnance des rois de France). . . . . barri

Tost an conquist lo *barri.*

(Roman de Fier-à-Bras.)

Ils ont tout conquis le *faubourg.*

barnaige (Vigiles de Charles VII).. . . . . . . barnatge

(Idem.)

batail (Rab) . . . . batalh

Guillem de Gordo forth *batalh*
Avetz m'es dins vostre sonalh.

(B. de Born.)

Guillem de Gourdon fort *battant*
Vous avez mis dans votre beffroi.

bésil (Roman de Brut), renversement . . . . . becilh

Cel prophetizet ben e mau,

Que ditz c'on iri' en *becilh*;
Seignor ser, et ser senhoran.
(Marcabrus.)
Celui-là prophétise bien et mal
Qui dit qu'on iroit en *renversement*,
Le seigneur serf et le serf seigneurant.

bende . . . . benda

Aissi com il es la gensor que port *benda*.
(Blacas.)
Ainsi comme elle est la plus belle qui porte *bandeau*.

becquer (Rémi Belleau). . . . . béchar

Cant vostr'auzel comensara sus à *béchar*.
(Deudes de Prades.)
Quand votre oiseau commencera à *becquer* dessus.

calemar (Dubartas), écritoire . . . . calamar

E el pres un sieu *calamar*.
(Breviarii d'amor.)
Il prit son *écritoire*.

cambres (traduction du Psautier de Corbie). . cambra

Cambra de Joy.
(A. de Marueil.)
Chambre de joie.

chamel (Recoll. des Hist. de France) . . . . . camel

Trop mais una jovencela
Que d'aur mil cargat *camel*.
(P. Vidal.)
J'aime mieux une jouvencelle
Que d'or mille *chameaux* chargés.

cainsil (Roman de la Violette). . . . . cansil

(Roman de Jaufre.)

camise (Carpentier). . . . . camisa

(Teuson d'un anonyme et de Guillem.)

chevestre (S. de sainte Marthe) . . . . cabestré

Ab *cabestré*, ab manta.
(Miraval.)
Avec *licol* et manteau.

capitain (Ord. de Philippe VI). . . . . capitani

Cum selhs que fetz *capitanis* l'autr' ier.
(Paves.)
Comme ceux que fit le *capitaine* avant-hier.

cive (Rom. de la Rose) . . . . ceba

Ni d'all ni de *ceba* cruza.
(B. d'amor.)
Ni ail ni *ognon* cru.

astéle (deuxième chanson d'Audefroy-le-Bastard) estélo
(Glossaire roman.) (*Éclat de bois.*)

s'avaller (Mémoires de J. Duclerq). . . . . . . dabala
(Idem.) (*Descendre.*)

brans (Gérard de Viane). . . . . brans

Sabra de mon *bran* cum talha,
Que sus el cap li farai bart.
(B. de Born.)
Il saura de mon *sabre* comment il tranche
Vu que sur la tête je lui ferai bouillie.

cans (Roman de la Violette). . . . . canso

Mas per confort deu hom faire *canso*.
(Richard Cœur-de-Lion.)
Mais pour confort doit homme faire *chanson*.

colp (Roman de Rou). . . . . colp

E vost' espaz al latz
Que de grans *colps* fassatz.
(Arnaud de Morsan.)
Et votre épée au côté
Pour frapper de grands *coups*.

cors (Sermons de saint Bernard). . . . . cors

Ni *cors* pus tristz!
(Estève.)
Ni *cœur* plus triste.

cort (Roman de la Violette). . . . . cort
(Gloss rom.) (*court.*)

estor (Gérard de Viane). . . . . estor
(Parnasse ocitanien.) (*combat.*)

fust (Roman de Charlemagne). . . . . fust

Amors es com la beluga
Que coa lo fuec en la suga
Art lo *fust* e la festuga.
(Marcabrus.)
Amour est comme l'étincelle
Que couve le feu sous la suie,
Et qui brûle *le bois* et la ramée.

gengléour (Roman de la Violette) . . . . joglador

E vol mais paubre *joglador*. . . .
(B. de Born.)
Elle aime mieux pauvre *jongleur*.

jor (Sermons de saint Bernard) . . . . jorn

Via sus qu'ieu vei lo *jorn*
Venir aprep l'alba.
(Bert. d'Alamanon.)
Levez-vous, je vois le *jour*
Venir après l'aurore.

lairon (Gérard de Viane). . . . . lairo
(Livre de Sidrac. (*larron.*)

loc (Histoire littéraire de France, t. XIII) . . . luoc

Eu *mieg luoc* non sia oscada.
(B. de Born.)
Au *milieu* qu'elle ne soit pas entaillée.

maiour (Histoire de Metz, par dom Tabouillot). maior

Car plors, peiors,
No foron vistz :
Dolors
Majors.
(Estève.)

Car pleurs plus grands
Ne furent vus
Ni douleurs
Plus vives.

molt (Roman de la Rose) . . . . , ... molt

Non era hom que s'entremesse *molt* de valor ni d'onor.

(Biographie originale des Troubadours.)

Ce n'était pas un homme qui se mêlât *beaucoup* de valeur ni d'honneur.

mont (Villehardouin) . . . . mon

Per la gensor qu'el *mon* sia.
(B. de Born.)

Par la plus grande beauté qui soit en ce *monde.*

mès (Lettre de de Cancy à Édouard Ier, roi d'Angl. més

(Glossaire quercinois.) (*mois.*)

aveir. . . . . aver

Sic us dig qu'el miellior tezaurs
C'om puesc *aver* argens ni aurs.
Es uu cor fizel. . .
(Amanien des Escas.)

Je vous dis que le meilleur trésor
Qu'un homme puisse *avoir* ce n'est ni argent ni or,
Mais un cœur fidèle. . .

borgois (dialecte bourguignon). . . . . } borges
burgeis (dialecte normand).. . . . . }

Borges fo valens et larcs e cortes.
(Biographie originale des Troubadours.)

Bourgeois il fut brave, généreux et courtois.

clerciet (Hist. de Metz par Tabouillot). . . . . clercia

Ben volon obediensa
Celhs de la *clercia*.
(P. Cardinal.)

Bien veulent obéissance
Ceux du *clergé*.

cheir. . . . . cazer

La fai *cazer* e ses tornas la pren.
(De Cols.)

Il la fait *choir* et sans tours il la prend.

cler.. . . . . clar

Los els a bels *clars* et luzens.
(Deudes de Prades.)

Les yeux il a beaux, *clairs* et luisants.

mel. . . . . **mel**

Amors m'a mes tal cadena
Plus doussa que *mel* de bresca.
(Raimbaud d'Orange.)

Amour m'a mis telle chaîne,
Plus douce que *miel* en rayon.

negun (Benoît de Saint-More). . . . . negun
(Raynouard, Grammaire romane.) (*personne.*)

nous (Roman de la Rose). . . . . nouzel
(Rochegude, Glossaire roman.) (*nœud.*)

om (Sermons de saint Bernard). . . . . om

Dousa res que qu'*om* vos dia

(B. d'Alamanon.)

Douce mie quoiqu'*homme* vous dise.

orgoil (Gérard de Viane) . . . . orgoil

Li manderon dizens qu'era vengust trop braüs et trop *orgoillos*.

(Biographie origin. des Troubadours.)

Ils lui mandèrent qu'il était revenu trop fier et trop *orgueilleux*.

ost (Benoît de Saint-More). . . . . ost

D'*ost* que Deu non tem

Pren Deus tost venjansa.

(Tomiers.)

D'*armée* qui Dieu ne craint

Dieu prend bientôt vengeance.

pareit (poème sur le voyage de S. Brandan). . . paret

(Histoire de la croisade albigeoise.) (*mur.*)

pel (Benoît de Saint-More) . . . . pel

Mas pel cas que temia

Pel de moton vestit.

(P. Cardinal.)

Mais pour le cas qu'il méditait

Peau de mouton il revêtit.

piel (Histoire de Cambrai par Le Carpentier). . piel, pel

Pel saur ab color robina.

(B. de Born.)

Poil blond, couleur purpurine.

poer (Es. hist. sur les Trouv. par l'ab. de La Rue). poder

Que lai on an mais forza ni *poder*.

(G. Figueiras.)

Que là où ils ont plus de force et de *pouvoir*.

plusors (Cartulaire d'Auchy) . . . . plusor

Conoisseran li *plusor*.

(G. Figueiras.)

La *multitude* saura.

paour (dialecte picard). . . . . paor

No me laissarai per *paor*.

(G Figueiras.)

Je ne laisserai par *peur*.

segon (J. Beleth). . . . . segon

Segon que s'pot sempre faire.

(P. d'Auvergne.)

Selon qu'il se peut toujours faire.

saver . . . . saber

Als honorables e as pros
Asquals es donat lo *saber*.

(Lettre circulaire aux sept Troubadours.)

Aux honorables et aux preux
Auxquels est donné le *savoir*.

seit. . . . . sïa

No *siatz* esperduda.

(Bern. de Ventadour.)

Ne *soyez* point éperdue.

secle. . . . . segle

Pois fan autre desonor
Al *sègle* et à Dieus major

(G. Figueiras.)

Puis ils font autre déshonneur
Au *siècle* et à Dieu meilleur.

afaitement. . . . . afaitament

Une dame qui molt valoit
De beauté et d'enseignement,
Et de tut bon *affaitement.*
(Marie de France.)

Am sos bortz et am sos *afaitamens* de sa *jolivetat.*
(Livre de Sydrac.)
Avec ses grâces et les *charmes* de sa beauté.

dail (Rabelais). . . . . dalh

Segan prat com lo *dalh* en ma.
(B. d'Amor.)

Nous fauchons le pré avec la *faux* en main.

donnement (Montfaucon, trad. de S. Bernard). donament

Lo *donamen* de la ceintura
(Doctrine vaudoise.)

Le *don* de la ceinture.

doneor (J. de Meung). . . . . donador

Son larc *donador.*
(Cardinal.)

Les *donneurs* sont prodigues.

taillon (Rabelais). . . . . taillonet

De sain blanc un *taillonet.*
(D. de Prades.)

De lard blanc un *petit morceau.*

gaienz. gazanh

Ainsi fu départi le *gaienz*
De Constantinople.
(Villehardouin.)

A tart ve lo *gaanh* e per soven.
(R. de G. de Rossillon.)
Sur le tard voit le *gain* et perd souvent.

isnel. . . . . ysnel

Servir de cueur gent et *isnel.*
(Villon.)

En tota la ciotat non era plus *ysnella.*
(Vie de saint Honorat.)

En toute la cité il n'y avait pas de plus *gentille.*

jangleur (moqueur). . . . . janglador

Si *jangleur* u si lozengier
Le me volent à mal turner.
(M. de France.)

Amors *janglador*
Solon mirar joy en plor.
(B. Zorgi.)

Les amours, *railleurs,*
Ont coutume de mirer leur joie dans les pleurs.

issernit (G. de V.). . . . . issernitz

Lo myeu nom non es *issernitz.*
(Vie de saint Alexis.)

Mon nom n'est pas *inconnu.*

despicable. . . . . despechables

En simple estat des mondains *despicable.*
(Fourqué, *Vie de J.-C.*)

(*méprisable.*)
(V. et Vert.)

escars. . . . . escars

Li asnes ki n'estoit avers
Ne *escars* de paistre cardons.
(R. du Renart.)

Escars de fag e larcs de ven.
(Alegret.)

Avare de fait et large de paroles.

escondir. . . . . escondir

Prest est k'il *s'escondie* ke il dus n'ocist.
(R. de Rou.)

Ieu *m'escondic* domna.
(B. de Born.)

Je *m'excuse,* ma dame.

espérit. . . . . espérit

Venez à moi maubis *espéritz*

De totz scellis qu'en terra

damnez.
(Mystère de la Concept., 1507.)

An bos *espéritz.*
(Germonde de M.)
De tous ceux qui sur terre
Ont de bons *esprits.*

malfazedor (les 7 œuvres de Miséricorde). . malfazedor
(Liv. de Sydrac.)

fat (fatum) . . . . fat

Il n'appartient qu'aux fatz
D'establir le *fat* ou destinée.
(Camus de Belley.)

Ai avut aytal *fat* tota ora
C'amoros soi et amoros sarai.
(Perdigon.)
J'ai eu ce *destin* toujours
Que je suis amoureux et
amoureux serai.

relinquir. . . . . relinquir

Ne pour meschief que on feist
Du cors ne le *relinquiries.*
(Joinville.)

Devem quascus *relinquir*
e laissar.
(Pons de Capdueil.)
Nous devons chacun *laisser*
et abandonner.

Quant au mécanisme grammatical[1], il offrait partout les similitudes les plus concluantes. Nous nous bornons à en citer les exemples les plus saillants.

L'article usité dans le Poitou *dau*, est en usage dans le languedocien cis marin :

---

1. Voir, pour de plus amples détails, le *Donatus provincialis,* l'ouvrage de Raimond Vidal, la grammaire de M. Raynouard; et pour les temps modernes, la grammaire provençale imprimée à Marseille en 1826, et celle de Mathias Conradi : *Praktische deutsch-Romantische grammatik.* (Zurich, 1820.)

Simoun en brave paroissien
D'*au* plésir qué prenié bavava
(S. de M. Sistré.)

L'article *lo* était commun aux deux langues. Un titre normand de 1259 le prouve encore[1].

L'article était mis à la place du pronom.

Por la terre *la* (qui est celle) du roi, et *la* (celle de messire Eward) garder. (Act. Rym.)

On employait l'article avec le pronom possessif suivi de son substantif, et l'on disait:

Les soes chartres, lo soe gent. (Villehardouin.)

On dit encore dans le Midi:

La sio fenno, lou seou oustal.

Les singuliers étaient primitivement en *aus*, comme,

Li mareschaus (Villehardouin),
Li cristaus (R. de la Rose),
Li maus (Parton),

et finirent par faire *al:*

marechal
cristal
mal

---

1. Fallot, *Recherches grammaticales sur la langue française.*

En Provence cette forme se conserve encore; on dit:

mistraou
maou
vaou

Pour:

mistral
mal
val

On se sert beaucoup, comme au treizième siècle dans le nord, des diminutifs:

A genoillons (R. de Mahomet),
A genouillous.

Les mots en *atus* venus du latin firent dans le Nord *et:*

Juratus, juriet.

Dans le Midi, la terminaison seule fut retranchée.

Les Nordmans avaient des noms en *al.*

Et les bestes *mortals* e fieres. . . .
(B. de Saint-More.)

Les Méridionaux les conservent encore partout.

Comme on le voit, et ainsi que nous l'avions annoncé, il y avait parité complète

pour ainsi dire entre les deux langues. Les deux ne sont qu'un dégagement du latin mêlé de débris plus ou moins nombreux des idiomes antérieurs, et ce fut une grande erreur que de croire, comme *Cazeneuve*, par exemple, qu'elles avaient pu sortir l'une de l'autre[1]. Il n'était donc pas indifférent de combattre la dénomination adoptée par M. *Raynoüard;* dénomination, du reste, dont il avait fini par sentir lui-même la défectuosité. Car

---

1. Voici comment les caractérisaient les contemporains :

« La parladura francesca val mais et es plus avinenz a far *romantz* e *pasturelas* mas celha de Lemozin val mais per far *vers* e *cansos* e *sirventes ;* e per totas las terras de nostre lengatge fo de maior autoritat li cantar de la lengua lemozina que de neguna autra.» (Raim. Vidal, *La dreita maniera de trobar.*)

La langue française vaut mieux et se plie bien plus facilement à la composition des *romans* et des *pastourelles*, mais celle du Limousin l'emporte pour la composition des *vers, chansons* et *sirventes*. Et dans tous les pays où se parle notre langue, ce dialecte limousin est sans contredit le plus usité.

Ducange, à qui rien n'échappait, les Pères de Trévoux Galça, Escolan et A. Bosch notèrent ce nom avec soin. L'expression de romant appliquée à l'idiome du Nord paraît n'avoir été remplacée que vers la fin du treizième siècle.

Hiraux Tyois, hiraux romant,
Tuit sémeut de lur estament,
Et ecrient Blammont, Blammont !
Et Falquembert ! ainsi s'en vont.
(Joutes de Chauvency.)

après avoir traité d'abord nos modestes observations de *chicane grammaticale*, il comprit qu'elles pénétraient au cœur de son système, et modifia sa définition en disant *romane rustique*. Toutefois l'adjectif, bien qu'indispensable, n'est point encore suffisant; car ceux qui l'employaient, soit au midi, soit au nord, savaient surabondamment la signification qu'ils lui donnaient par leur *position même*, tandis que placés à neuf cents ans de distance nous avons besoin, nous, d'une terminologie exacte, claire, qui distingue l'idiome ancien d'en deçà de la Loire du vieil idiome[1] tudesco-latin d'au delà, et c'est pourquoi j'ai adopté celle qui m'a paru la plus simple et la plus explicite. LANGUE ROMANO-PROVENÇALE.

---

1. Nous citerons à ce propos, pour mémoire, l'ouvrage récemment publié d'un Anglais nommé Bruce Whyte. L'auteur annonce avec la modestie qui caractérise ses compatriotes, qu'il vient donner une leçon aux Français. Nous aurions été assez disposé, en reconnaissance de ce soin, à lui en faire une qui lui fût profitable; mais la lecture de son livre nous a convaincu bien vite qu'il était incapable de la comprendre. Nous nous bornerons donc à conseiller à l'honorable gentleman d'étudier, une autre fois, les rudiments de la matière sur laquelle il voudra porter ses loisirs, car s'il eût connu les premiers éléments du sujet difficile qu'il aborde si cavalièrement, il n'aurait pas appelé la langue

Mais pourquoi l'avoir toujours appelée langue du douzième siècle?

Parce que c'est au douzième siècle seulement qu'elle fut fixée et qu'elle revêtit ce caractère énergique et presque indélébile qui a fait qu'en servant d'interprète à quatorze millions d'hommes elle a traversé sept cents années sans altération trop sensible, ainsi que nous allons le voir en l'examinant siècle par siècle depuis 842 jusqu'à nos jours.

---

néo-latine *le romance*. Qu'il nous permette de lui apprendre que le président Fauchet, qui est un des propagateurs de cette détestable définition, la mettait toujours au féminin, comme tous ceux qui l'ont suivi. Aucun écrivain doué de sens n'a, que l'on sache, nommé la langue romaine-provençale ou romaine-française, *le romance*. Mais M. Bruce Whyte écrit sans doute le français comme l'entendent ses oreilles anglaises : c'est une question de prononciation analogue à celle du grand Frédéric, qui n'hésitait pas à faire rimer *sauces* avec *roses :*

Vous possédez l'exacte connaissance
Des végétaux, et votre expérience
Assimilant discrètement leurs sucs,
Sait les lier au genre de ses *sauces*,
Au doux parfum des jasmins et des *roses*
Qui font le charme et des rois et des ducs.
(Épître au sieur Noël, son cuisinier.)

TROISIÈME PARTIE.

TRANSITION, PERFECTIONNEMENT, HISTOIRE DE LA LANGUE DEPUIS 842 JUSQU'EN 1842.

NEUVIÈME ET DIXIÈME SIÈCLES.

Afin de rendre pour ainsi dire palpable la transition du latin au roman-provençal, nous commençons par mettre le plus ancien monument de cette langue en regard d'un texte composé des mots correspondants dans la langue de Rome.

Qu'on veuille bien se rappeler les diverses modifications subies par les noms, les adjectifs, les verbes, les adverbes (modifications que nous avons fait connaître dans la deuxième partie), les anomalies grammaticales déjà indiquées, et l'on en verra successivement l'application.

SERMENT DE LOUIS-LE-GERMANIQUE PRONONCÉ EN 842[1].

Pro deo amur et pro Kristian poblo et nostro comun salvament d'ist di in avant in quant deus savir et podir me dunat, si salvarai lo cist meon fradre Karlo et in ajudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradre salvar dist. In o quid il mi altresi fazet et ab Ludher nul plaid nunquam prindai, qui, meon, vol c'ist meon fradre Karlo in damno sit.

Pro dei amore et pro Christiano populo et[2] nostrâ communi salvatione dè istâ die in antea quantum deus sapere et posse mihi donat sic salvaro[3] ego istum meom[4] fratrem Karlum et in adjumento et in quâcumque causâ, quasi homo per directum (*Jus*) suom fratrem salvare debet. In eo quod ille mî sic faciet et ab Lutherio nullum placitum nunquam prendidero, qui, meâ voluntate isti meo fratri Carlo in damno sit.

Voilà bien la confusion et le chaos d'où devait jaillir la langue nouvelle.

Le nominatif pour l'ablatif, l'accouplement monstrueux des genres divers, la réunion de deux prépositions d'un sens différent et leur hymen forcé avec un adverbe, la création de nouveaux pronoms par la syncope, de nou-

1. Duchesne, t. II.
2. J'ai tenu principalement à rétablir les mots latins en suivant l'ordre grammatical des actes publics de l'époque.
3. On voyait souvent cette forme dans les bons auteurs.
4. Hoc *tomolo* requiescet bone memoria Severus.

veaux substantifs par le barbarisme ou le verbe fait nom, comme dans *ajudha*, aide, qui n'est au fond qu'*adjuvare ;* tels sont, ainsi que nous l'avons établi précédemment, les agents les plus actifs de la formation. Déjà on retrouve à l'état de synthèse toutes les flexions, tous les paradigmes signalés plus haut un à un. Le retranchement de la terminaison a constitué les nouveaux verbes *salvar* (de salvare), et les nouveaux pronoms ist-e *cist* (hic-iste). D'une contraction énergique sont sortis *vol* (de voluntas), *null* (de nullus), *om* (d'homo); tout cela relié par le verbe *sum*, et les premiers adverbes qui s'offrent à l'esprit, se groupe au hasard, et, se classant tant bien que mal dans les règles brisées et confondues de l'ancienne langue, compose ce fœtus informe d'abord qu'on appela néo-latin ou idiome rustique[1]. Suivons son développement.

---

1. Observons, en passant, que la décadence datait de loin. Déjà, dans la bonne latinité, des formes que nous considérons comme modernes s'étaient naturalisées sur le sol romain.

On écrivait :

Deportatum *habeas* frumentum. (Cicero *in Verr.*)

Totus mundus post eum abiit. (Joann., c. XII.)

Omnes tres de bonis contendunt. (Quintilien.)

Frater emancipatus *in totum* excludit matrem. (Cod. Theod.)

DIXIÈME SIÈCLE.

« De ista hora in antea, ego Raimundus filius Garsin- » dis non *decebrai* Raimundum vicecomitem, filium » Rengardis, de sua vita nec de sua membra quæ ad » corpus tenet, no *t'aucirai ni not' prendrai* et tuas » civitates non *tas tolrai ni t'en tolrai.* » (Mss. Colb., 165.)

A partir de ce jour, moi Raimond, fils de Garsinde, je ne priverai Raimond vicomte, fils de Rengard, ni de sa vie ni de ses membres qui tiennent au corps; je ne chercherai ni à te tuer ni à prendre tes villes.

Ce titre, formulé vers 960, indique une amélioration sensible. Les futurs qui un siècle auparavant conservaient encore le type

---

Neque homines propter nimium ardorem durare possunt. (Hyginus S. Trajan.)

Se carricabat. (S. Jérôme.)

Quid hic *vos duæ* agitis. (Plaut. Mostell.)

Ego *me sum punitus.* (Cicéron.)

Joignez à ces causes primitives l'oubli de la syntaxe, la prononciation gaélique (Scaliger, Erasme), le pêle-mêle épouvantable causé par les Barbares, et vous vous ferez une idée du désordre qui devait produire la nouvelle langue, désordre si largement peint par Grégoire de Tours.

des futurs réguliers à l'aide d'un *i* affixe, sont définitivement constitués. Il en est de même des articles *lo*, *las*, et du pronom *ti* (bi); on entrevoit en même temps une forme destinée à jouer un grand rôle dans la suite, et consistant à remplacer par un *que* indéclinable le *qui* relatif et le *quem* accusatif. Les néologismes deviennent encore plus nombreux dans les vers suivants, et dessinent en quelque sorte l'ébauche de la langue.

« Nos Jove omne, quan dius que nos estam,
» De gran follia per foledat parlam,
» Quar nos no membra per cui viure esperam,
» Qui nos soste, tan quan per terra anam,
» E qui nos païs que nos murem de fam
» Per qui salves m'esper par tan qu'ell clamam.
» Enfants, en Dies foren ome fello;
» Mal ome foren : a òra sunt peior.
» Volg i Boécis metre quastiazo,
» Auuent la gent, fazia en son sermo
» Creessen Deu qui sostenc passio.
» Coms fos de Roma e 'ac ta gràn valor
» Aprob Mallio lo rei emperador;
» El era l' meller de tota la onor :
» De tot l'emperi l'tenien per Senor,
» Mas d'una Causa u nom avia gensor,
» De sapieucia l'appellaven doctor.»
(Poème de Boëce trouvé par l'abbé Lebœuf.)

Nous tous, jeunes gens, si long-temps que nous sommes

A parler follement de grandes folies !
Et il ne nous souvient de celui par qui vivre Espérons,
Et qui nous soutient tant que par terre allons,
Et qui nous paît afin que nous ne mourions de faim :
Par qui j'espère me sauver pourvu que je l'implore.
Enfants, autrefois nous fûmes des hommes félons :
De mauvais hommes nous fûmes : à présent ils sont pires,
Boèce voulut les réformer.
Il faisoit que la gent qui oyoit son sermon
Crut en Dieu qui a souffert passion.
Comte il fut de Rome et il eut si grande valeur
Auprès de Mallius le roi-empereur,
Qu'il étoit le plus brave de toute l'honneur [1],
De tout l'empire on le tenoit pour seigneur.
Mais cependant un nom il préféroit,
C'étoit celui de docteur de sagesse.

« Aissi jai lo coms En Bernat,
» Fiel credeire al sang sacrat,
» Que semper pros hom es estat,
» Preguem la divina bontat
» Qu'aquela fis que lo tuat,
» Posqua son arm'aver salvat [2].»

Ici gît le comte Bernard,
Fidèle croyant au sang sacré,
Qui toujours vaillant a été,
Prions la diviné bonté,
Que cette fin qui l'a tué,
Puisse son âme avoir sauvé.

---

1. Terre titrée, fief.
2. Cette épitaphe de la victime de Charles-le-Chauve pourrait

Cent ans s'écoulent, et l'indécision, l'embarras, l'obscurité qui pesaient sur la langue se dissipent aux rayons du onzième siècle. La voici maintenant à peu près sûre d'elle-même : sa marche sera droite et ferme.

ONZIÈME SIÈCLE.

« Ma encar s'en troba alcun al temp présent,
» Lical son manifest à mot poc de la gent :
» La via de Yeshu Xrist mot fort vorrian mostrar
» Ma tan son persegu que a pena o poyon far;
» Tan son li fals Xristian enseca per error.
» E majormen aquilh que dev'esser pastor :
» Que ilh persegon e aucion aquilh que son melhor.
» E laysan en patz li fals e li enganador.
» Ma en czo se pot conoyser qu'ilh bon pastor no son,
» Car non aman las feas sinon per la toison,
» Ma nos o poen ver e l'escriptura dist,
» Que si ni a alcun bon qu'am'e tem Yeshu Xrist
» Que non volhe maudire, ni jurar, ni mentir,
» Ni avoutrar, ni penre de l'autrui, ni aucir
» Ilh dion qu'es Vaudes e degne de punir. »
(La nobla Leyczon.)

---

remonter au dixième siècle. Baluze l'a déclarée fausse par la raison, dit-il, qu'elle aurait dû ressembler de tout point au serment de Louis-le-Germanique, ce qui était impossible; car le roman du midi s'est toujours beaucoup plus rapproché du latin que celui du nord. M. Raynouard la croit seulement du douzième siècle; mais s'il ne l'eût transcrite ainsi que l'avait donnée M. de Masnau, c'est-à-dire en langue du quinzième siècle, il se serait peut-être ravisé.

Mais encore, il en est certains au temps présent
Lesquels ne sont connus qu'à très-peu de la gent
Le chemin de Jésus ils voudroient bien montrer,
Mais on les poursuit tant qu'ils ont peine à l'oser;
Tant sont les faux chrétiens aveuglés par erreur.
Surtout ceux qui devroient devenir nos pasteurs,
Et qu'on voit poursuivant les hommes les meilleurs,
Laissant vivre en repos les faux et les trompeurs;
Ce qui prouve combien ces pasteurs sont félons,
N'aimant point leurs brebis sinon pour les toisons.
Mais il est évident, et l'Écriture dit,
Que si quelque homme juste aime et craint Yeshu Xrist
Et ne veut ni jurer, ni maudire et mentir,
Ni pécher, ni voler, ni sang faire jaillir,
On dit qu'il est Vaudois et qu'il faut le punir.

Les progrès qu'elle fit dans les siècles suivants furent plus grands encore. Entre les mains des Troubadours elle acquit une élégance, une richesse, une grâce admirables.

L'espace nous manquerait pour analyser, même d'une manière succincte, les œuvres de cette phalange immortelle qui ne compte pas moins de deux cents poètes. Afin de ne point rompre la chaîne historique et de marcher directement à notre but, nous nous contenterons de citer en passant les plus illustres de chaque siècle. Mais un éclaircissement préliminaire est indispensable.

Quelle fut l'origine de la poésie provençale?

Les opinions se partagent sur cette question.

Les uns croient reconnaître dans les formes dont elle s'empara, l'origine celtique[1]; les autres trouvant la rime et la mesure latines usitées en 393, 590, 790, 900 et 1200, en concluent qu'elles servirent de types à la rime et à la mesure néo-romaines[2]; les derniers, enfin, donnent pour mère à la poésie provençale la poésie arabe[3].

Je crois que la vérité se compose de ces trois sentiments, qu'il est aisé de réunir. En effet, la langue touchant par ses racines à l'Asie orientale, et portant en ses rameaux le *dschiva* des Védas, rien d'étonnant qu'elle en ait offert dans l'origine la structure poétique; il n'est pas plus extraordinaire que celle-ci se soit transmise traditionnellement des Celtes aux Romano-Provençaux, et que les Arabes, la rencontrant sur le terrain féodal, l'aient modifiée quant au fond en polissant sa

1. Archaïology of Wales.
2. Dictionnaire de Trévoux.
3. Ginguené.

rusticité et en dirigeant ses inspirations vers l'amour et les armes, et quant à la forme en lui livrant les secrets de leur rhythme si nombreux et si riche. Cette combinaison me semble d'autant plus probable, que la poésie arabe a une très-grande conformité dans ses jeux rhythmiques avec la poésie dite léonine, bien qu'elle soit fort antérieure à Léonius.

POÉSIE INDIGÈNE.

En Lanfrid *domnus* primis natalibus *ortus*,
Débita solvet *humo* quæ sibi debet *homo*,
Ætatis *flore* sponsi currens in *odore*
Pluribus *exemplum* præbuit ipse *bonum* [2].

POÉSIE ARABE.

Et lorsque nous *engageâmes* d'*aimables conversations*,
Et que nous nous *égayâmes* par d'*agréables improvisations*,
En *jouissant* des *attraits* d'une *gracieuse éloquence*,
Et en *bannissant* les traits de la *hideuse méfiance* [1].

C'est le même parallélisme et la même affectation de consonnances que nous allons

1. D. Mabillon, *Analectes*.
2. Séances de Hariri, traduct. de M. Sylvestre de Sacy.

retrouver dans un autre genre, en comparant un fragment latin et un fragment arabe à la poésie provençale.

LATIN.

Quisquis novit *Evangelium* recognoscat cum *timore*,
Videt *Reticulum*, ecclesiam videt hoc seculum *mare*,
Genus autem mixtum piscis *justus* est cum *peccatore*,
Seculi finis est *littus :* tunc est *tempus separare* (1).

ARABE.

Qu'il est beau, ce rond jaune, et d'un éclat riant!
Il parcourt l'univers de l'est à l'occident,
Et son métal sonore, et son lustre brillant
Rend le riche joyeux par son air souriant.
Toute affaire prospère à lui se mariant.
Que le mortel chérit son regard sémillant!
On le dirait des cœurs souffle vivifiant :
Si ma bourse l'enferme alors je suis régnant,
Fut même ma tribu dans un sort défaillant.
Quelle belle lueur! oh ! quel feu pétillant!
Que sa splendeur ravit le pauvre mendiant!
Tel maître vous prescrit plus d'un ordre effrayant,
Qui sans lui resterait docile et suppliant.
Devant lui le chagrin se dissipe en fuyant :
Telle lune s'éteint pour lui s'humiliant,
Et l'on a vu maint homme, en son courroux bouillant,

1. Saint Augustin.

Adouci devant lui, prendre un ton bienveillant;
On a vu des captifs qui, sur lui s'appuyant,
Furent sauvés, au jour un chemin se frayant.
Je voudrais l'adorer en le glorifiant,
Mais je crains, grand Allah, ton pouvoir foudroyant [1].

On a déjà remarqué que les vers du poème de Boèce et de l'épitaphe du comte Bernard sont monorimes. Voici un extrait qui se rapproche plus encore de la makama.

Ar pauzem o aissi com tu dizes que fo
Que taia fag diables, del cap tro al talo,
Car et os e membres d'entorn e de viro:
« Falsamen as mentit et ieu dirai te co.
» Nos no troban escrig el fag de Salomo,
» Propheta ni apostol en loc no o despo,
» Que obra de diable done salvatio.
» Ni anc Sant Espérit tant vernassals non fo
» Qu'en vaissel de diable establis sa maizo :
» E tu fas ne vieutat maior que de baco,
» C'aissi ab ma païsada salves ton companho.
» Tu no vols demostrar ta predicatio
» En gleiza ni en plassa ni vols dir ton sermo
» Si non o fas en barta en bosc o en boisso,
» Lai on es Domergua, Rainaud o en Bernado,
» Garsens o Peyronela que filon lur Cano.
» Lus teis e l'autre fila, l'autre fai son sermo,
» Cossi à fag diables tota creâtio.
» Aras veias heretge si fas ben trassio
» Que l'home filh de Dieu apelas avoutro...

1. Première makama de Hariri, traduite, d'après le système de Ruckert, par M. S. Munck.

» Falsamen as mentit a guiza de lairo..... »
(Sermon d'Izarn l'inquisiteur.)

Mais posons un moment que ton dire est raison :
Que le diable t'a fait de la tête au talon,
Les membres et la chair, le sang et le poumon;
Faussement c'est mentir, et je le prouve au fond,
Cela n'est pas écrit au fait de Salomon,
De prophète ou d'apôtre; aucun ne nous répond
Que salut soit donné par œuvre du démon.
Ni que le Saint-Esprit eût si peu de raison
Que d'aller chez le diable établir sa maison.
Mais tout ceci pour toi comme du lard est bon,
D'un seul revers de main sauvant ton compagnon.
Tu ne montres pourtant ta prédication
En l'église ou la place : et quand tu fais sermon
C'est toujours dans les bois la haie ou le buisson.
Là tu vois Domergna, dame Berthe et Rainon,
Garsens, Peyronella qui travaillent en rond...
L'une file, en tissant l'autre dit son sermon,
Comment le diable a fait toute création.
Hérétique tu fais abomination
A l'homme, enfant de Dieu, de donner mauvais nom
Faussement. C'est mentir en guise de larron.

Telles sont les conjectures qu'on peut présenter comme probables. Il importe peu, du reste, que les formes poétiques dont se sont servis les Troubadours viennent par tradition du celte ou des scholies latines ou leur soient arrivées comme un écho mélodieux de Grenade. La seule chose essentielle à constater,

c'est qu'ils en tirèrent un parti prodigieux ; ainsi que je vais tâcher de le montrer par quelques fragments de leurs œuvres au douzième siècle.

DOUZIÈME SIÈCLE.

« En alvernhe part Lemozi,
» M'en aniey totz sols a tapi,
» Trobey ls moler d'*en* Gari
» E de Bernart,
» Me saludéron francamen
» Per san Launart!

» Una mi dis en son latin :
» Deus te salve dom pelegrin,
» Molt me pares de bon ensin
» Meu esient
» Mas trop en vai per est' camin
» De fola gent.

» Auiatz eu que lur respozi :
» Anc fer ni fust no y mentaugui,
» Mas que lur dis aital lati,
» *Tarra babart*
» *Marta babelio riben*
» *Sara ma hart.*»

(Guilhem, comte de Poitiers.)

En Auvergne du Limousin
J'allais doucement en voisin
Je trouve la femme à Garin,
Celle à Bernart,

Qui me saluèrent soudain
Par saint Launard.

Une me dit en son latin :
Dieu te sauve, dom pèlerin ;
D'innocence tu parais plein,
Mais, pauvre enfant,
Que tu vas trouver en chemin
Mauvaise gent !

Alors agitant de la main
La clochette au son argentin,
Je leur chantai ce sarrazin :
Tarra babart
Marta babelio riben
Sara ma hart!

Ici je m'arrête, car cette pièce a fourni à Boccace le sujet du *Muet*, versifié depuis par La Fontaine [1].

« S'ieu trobava mon compair En Blacas ;
» Un bon cosselh leial li donaria,
» Mas per un grat ses cosselh o faria. »
(Cadenet.)

Si je trouvais mon compère Blacas,
Un bon conseil lui donnerais, ma foi,
Mais sans conseil il le fera pour moi.

---

1. Voici ce que dit de ces vers la gravité de d'Hauteserre *Rerum Aquitanic.* lib. x, p. 501) : « Alterum carmen est amatorium ac perineptum de fele à quo laceratus est cum se mutato habitu mutum finixisset apud clariores fœminas in experimentum veri aut mendacii. »

« Tant m'abellis l'amoros pessamen
» Que s'es vengut en mon fis cor assire,
» Per que no i pot nuls autres pens'aber
» Ni mais negus no mes dous ni plazens;
» E fin amors m'aleyza mon martire
» Que m' promet joy mas trop lo m' dona len
» Qu'ab bel semblan m'a tengut longamen.

» Bona dompna, si us platz, siatz suffrens
» Del bes qu'ie ut vuel, qu'ieu sui del mal suffrire;
» E pueis li mal no' m'poirian dan tener,
» Ans m'er semblan qu'els partam egalmens:
» Peró si us platz qu'en autra part me vire
» Partetz de vos la beütat e l' dous rire,
» E l' gai solas que m'afolis mos sen,
» Pueis partir mais de vos mon escien. »

(Folquet de Marseille.)

Tant me poursuit le tendre sentiment
Qui maintenant en mon cœur se retire,
Que je ne peux autre pensée avoir [1],
Et nul ami ne m'est doux ni plaisant;
J'attends déjà que de chagrin j'expire,
Ou que l'amour allège mon martyre:
Il me promet mais un ajournement
Que le trompeur m'a tenu longuement!

Dame, ayez donc un cœur compatissant
Pour mon amour, ou le mal va m'occire;
De le souffrir je n'ai plus le pouvoir :
Partageons-le tous deux également;

---

1 J'ai conservé l'ordre des rimes; et, comme on le voit, par une étrange singularité le troisième vers de la première strophe rime avec le troisième vers de la seconde.

Ou si voulez qu'autre part je soupire
Renvoyez donc la beauté, le doux rire,
Le gai plaisir qui m'ont fait votre amant,
Car je ne puis vous quitter autrement.

« Truan, mala guerra,
» Sai volon comensar,
» Donas d'esta terra
» E vilas contrafar.
» En plan o en serra
» Volon ciutat levar
» Ab tors,
» Quar tan pueia onors
» De lieys que sotz terra,
» Lor pretz, e l' sieu ten car
» Qu'es flors :
» De totas las melhors
» Na Biatritz; car tan lor es Sobreyra
» Qu'encontra lieys volon levar senhieyra,
» Guerra e foc e fum e polverieyra.»
(Rambaud Vacqueiras.)

Truands, mauvaise guerre,
Je sais vont commencer,
Dames de cette terre
Et villes ravager.
D'une cité guerrière
Ils veulent couronner
Hauteurs,
Pour rendre des honneurs
A celle qui sur terre

Dispose deleurs cœurs :
Car fleurs
Ont moins belles couleurs
Que Béatrix qui pour eux est si fière
Qu'ils vont lever contre elle la bannière,
Et guerre et sang et fumée et poussière.

« Ja nuls hom pres non dira sa razon
» Adrechamen, si com hom dolens non;
» Mas per conort deu hom faire canson :
» Pro n'ai d'amics mas paure son lur don,
» Ancta lur es si per ma rezenson
» Soi sai dos yvers pres.

» Or sapchon ben miey hom e miey baron,
» Angles, Normand, Peytavin e Gascon :
» Qu'ieu non ai ja si paure compagnon
» Qu'ieu laissasse per aver en preison,
» Non ho dic mia per nulla retraison
» Mas anquar soi-je pres.»
(Richard-Cœur-de-Lion.)

Jamais homme captif ne dira sa raison
Adroitement, ainsi que l'homme affligé, non.
Mais pour se consoler il faut faire chanson.
Assez d'amis j'en ai, mais bien pauvre est leur don:
Honte, honte sur eux, si par leur abandon
Je suis deux hivers prisonnier!

Or, qu'il le sache bien mien homme et mien baron,
L'Anglais, le Poitevin, le Nordman, le Gascon,
Je n'ai jamais connu si pauvre compagnon,

Que j'eusse délaissé pour finance en prison.
Je ne dis pas ceci par forme de raison,
Mais encor suis-je prisonnier! [1].

TREIZIÈME SIÈCLE.

PROSE.

« Coneguda chausa sia à totz cels qui son e qui son a » venir que li bailes e li confrair de la cofraria sta Maria » deu Poi comprevendurablamen de A. Dupeyrat filh, » etc. (Archives de l'hôpital de Limoges, 1254.)

Qu'il soit connu de tous ceux qui sont à venir, que le bailli et les confrères de la confrérie de sainte Marie du Puy achetèrent durablement de A. Dupeyrat fils, etc.

« *Notum sit quod anno ab incarnatione Do-* » *mini* 1278, *regnante Philippo, rege Francorum,* » *sede Caturcenci vacante,* que ju Gaillard de Mompézat de mo bo grat e de mo cert Saber et cert que so » de mo fagh e de mo dreg, aguda planiera deliberatio » sobre totas las causas dejos escritas.... Afranguissi pu- » ramen e simplamen vos Guiral Bru receben per vos et

1. Voir la suite de cette intéressante complainte historique dans notre *Bertrand de Born*, t. II, ou dans la 6e partie de l'*Histoire du midi de la France*.

» per na aquesta vostro molher et totz aquels homes e » aquelas fennas que de vos Guiral Bru e de vostro molher » san ichit e procreat e que de vos o déla naicheran o » dichendran per a enant e tot lo lignatgé masclé e femé » qué de vos Guiral, et de la dicha vostra molher es » ichitz et ichira de vos o de vostres éfans.» (Acte d'affranchissement fait par un seigneur de Montpézat en Quercy, pour la somme de 250 sols caorsins. Voyez *Preuves de l'histoire du Quercy*, par Cat. Coture.)

Qu'il soit notoire que l'an de l'incarnation du Seigneur 1278, sous le règne de Philippe, le roi des Franks, le siége de Cahors étant vacant, moi Gaillard de Montpezat, de mon bon gré et de ma pleine autorité, certain que je suis de mon fait et de mon droit, après mûre délibération sur les choses ci-dessus écrites... J'affranchis purement et simplement, vous, Guiral Bru, et vous donne la liberté pour vous et votre femme, et tous ces hommes et ces femmes qui de vous, Guiral Bru, et de votre femme sont issus et procréés, et qui de vous ou d'elle peuvent naître ou descendre encore...

Ordenansa d'els vestirs de las donas de Montalba.

« Item que neguna dona ni autra femna de la vila ni » de la honor de Montalba, no corteje ni auze cortejar » neguna jazent, si no era cozina segonda déla o de so » marit, o cozina germana e d'aqui en amont o comaires

» e aquelas que o puosco for tant solament lo dimenge,
» e no en un autre dia de la setmana. Exceptadas jotgla-
» ressas o putas. Qui fara encontra, costara lhi v sols de
» Caors per cada persona, et per cada vegada.

» Item que neguna dona ni autra femna, no covido ni
» auze covidar ni anar covidar per nossas ni per autres
» manjars, mas qnant taut solament de IIII donas, e no
» plus. Exceptadas jotglaressas o putas.

» Item, que negus hom, ni neguna femna de esta vila
» no fasso, ni auze fer covit ni manjars; per razo de fer-
» malha de nobia, ni quant anara o gleia.

» Item, que negus hom, ni neguna femna no ane ni
» auze anar ab neguna nobia per assolassar per carriera.

» Item, que negus joglars ni joglaressas privatz ni es-
» tranhs, no intre ni auze intrar en ostal d'esta vila, a
» nossas, ni a covitz, ni a jazens, ni a Nadal, ni en la festas
» de Nadal, si apelatz non ero per aquela persona que
» mais de poder i auria. Que aquel o aquela que o faria
» seria fora gitatz d'esta vila e de la honor per totz temps.

» Item, que negus sartre de sta vila ni de la honor, no
» talhe ni auze talhar neguna rauba a neguna dona d'esta
» vila ni de la honor, mas quant tan solament que aia
» I palm de drap outra terra, e no plus. E que la rauba
» sia tota redonda, so es assaber que sia tan longua denant
» coma darreire a bona fe. Et pena de XX sols de Caors,
» e que no talharia may rauba en esta vila ni en la ho-
» nor, » etc., etc. (Extrait des Archives de l'hôtel-de-
ville de Montauban, *Livre rouge*, fol. 60, an 1291.)

Ordonnance touchant les parures des dames de Montauban.

Item, que nulle dame ni autre femme de la ville ou de l'honneur (territoire) de Montauban ne fréquente ni ne s'avise de fréquenter sa voisine, à moins qu'elle ne soit sa parente au second degré, sa cousine-germaine, celle de son mari ou plus proche encore, ou bien sa commère, et que ces fréquentations ne puissent avoir lieu que le dimanche, et non un autre jour de la semaine. Sont exceptées toutefois les baladines et femmes de mauvaise vie. Une amende de cinq sols caorsins frappera celles qui iraient à l'encontre.

Item, que nulle dame ou autre femme n'invite ni ne s'avise d'inviter, ni d'aller inviter à des noces ou à quelque sorte de festin que ce soit, plus de quatre personnes. Sont exceptées les baladines et femmes de mauvaise vie.

Item, que nul homme ni aucune femme de cette ville ne fasse ni ne présume faire invitation et repas, sous prétexte de fiançailles et de noces, ou avant d'aller à l'église.

Item, que nul homme ni aucune femme n'aille et n'ose aller courir les rues avec une fiancée.

Item, qu'aucun jongleur ni aucune baladine du pays ou étrangers n'aient l'audace d'entrer dans les maisons de cette ville pour fait de noces, de festins, ni pendant l'avent, ni à la Noël, ni aux fêtes de Noël, s'il n'y sont appelés par la personne qui exerce l'autorité au logis. Celui ou celle qui contreviendrait au présent règlement

serait jeté hors de la ville et de son honneur pour toujours.

Item, qu'aucun tailleur de cette cité ou de son honneur, ne taille ni ne s'avise de tailler aucune robe à aucune dame de cette ville ou de l'honneur d'icelle, qui ait plus d'une palme de drap traînant à terre. La robe doit être toute ronde, c'est-à-dire aussi longue devant que derrière à bonne foi. En violant l'ordonnance ci-dessus, il encourrait une amende de XX sols caorsins, et ne taillerait plus désormais de robe dans cette ville ni dans son honneur.

POÉSIE.

« Tan quan la vey me te l' vezers jauzen
» E quan m'en part siu en tal pessamen,
» Qu'en chantan plor e m' vol lo cor partir
» En aissi m' fai s'Amors viur' e murir.»
(Pons de Capdueil.)

Quand je la vois mon œil est tout riant,
Quand elle part c'est un tel serrement,
Qu'en chantant pleure et veut mon cœur partir:
Ainsi l'amour me fait vivre et mourir.

« Daus orient entro l' solelh colguan,
» Fas à la gent un covinent novelh:
» Al lial hom donarai un bezan

» Si l' deslials mi dona un clavelh,
» Et un marc d'aur donarai al cortes
» Si l' deschauzitz mi dona un tornes;
» Al vertadier darai d'aur un gran mon
» Si m'don un huou quex messongier que y son.»
(Pierre Cardinal.)

De l'orient jusqu'au soleil couchant
J'offre aux humains un troc neuf et peu cher:
A l'homme franc je fais don d'un bezant
Si l'homme faux me donne un clou de fer,
Puis je fais don d'un marc d'or au courtois
Si le brutal veut me rendre un tournois;
Et d'un mont d'or aux gens de bonne foi,
Si tout menteur me donne un œuf à moi.

« Guerra vol c'om espanda
» E c'om fuec n'abras,
» E que ja non sia las
» De donar ni mettre à ganda. »
(Bertrand de Born.)

Guerre veut sang et carnage
Et feu sur ses pas,
Et qu'on ne soit jamais las
De donner ou mettre en gage.

« Rics socors aurem,
» En Dieu n'ai fianza.

» Don gazagnarem
» Sobre sels de Franza.
» D'ost que Deu non tem
» Pren Deus tot verjanza.
» Segurs estem, seignors,
» E ferm de rics socors! »
(Tomiers.)

Grands secours aurons,
Prenez confiance!
Nous triompherons
De ces gens de France.
Dieu des Pharaons
Sait tirer vengeance.
Fermes soyons, seigneurs,
Et sûrs de tous bonheurs!

« Amors es com la beluga
» Que coa l'fuec en la suga,
» Escoutatz!
» Pueis no sab en qual part fuga
» Selh que del fuec es guastatz. »
(Marcabrus.)

L'amour étincelle rose
Long-temps dans la suie enclose,
Dévorera toute chose.
Écoutez!
Puis elle s'enfuit sans cause
Où? demandez aux brûlés!

AUBADE.

« Doussa res, s'ieu no us vezia
» Breumens crezatz que morria,
» Qu'el gran dezirs m'auciria;
» Per qu'ieu tost retornarai
» Que ses vos vida non ai,
» Ay!
» Qu'ieu aug que la gaita cria,
» Via sus qu'ieu vei lo jorn
» Venir aprep l'alba.

» Doussa res, que qu'om vos dia,
» Non cre que tal dolors sia,
« Cum qui part amic d'amia :
» Qu'iou per me mezeis o sal.
» Aïlas! quam pauca nueyt fai,
» Ay!
» Qu'ieu aug que la gaita cria,
» Via sus qu'ieu vei lo jorn
» Venir aprep l'alba.

» Doussa res, ieu tenc ma via;
» Vostres suy on que ieu sia,
» Per Deus no m'oblidatz mia:
» Quel cor del cors reman sai
» Ni de vos mais no m' partrai,
» Ay!
» Qu'ieu aug que la gaita cria,
» Via sus qu'ieu vei lo jorn
» Venir aprep l'alba.»
(Bertrand d'Alamanon.)

Doux cœur, s'il ne vous voyait,
Votre ami bientôt mourrait,

Le grand regret l'occirait.
Mais vite il vous reviendra;
Sans vous il ne vit plus ja,
Ah !
J'entends la guette sonore
Crier sus ! je vois le jour
Luire après l'aurore.

Doux cœur, si l'on y songeait,
Nul tourment n'égalerait
La peine qu'un départ fait :
Las ! par moi je sais cela.
La courte nuit que voilà,
Ah !
J'entends la guette sonore
Crier sus ! je vois le jour
Luire après l'aurore.

Doux cœur, suis votre en effet;
Partout où le sort me met
Un souvenir, un regret:
Mon âme qui reste là
Jamais ne vous quittera.
Ah !
J'entends la guette sonore
Crier sus ! je vois le jour
Luire après l'aurore.

« Sapchon li fizel aimador,
» Que dos maneiras son d'amor,
» L'una non ac comensamen
» Ni ja non aura fenimen, » etc.
(Malfre, *Breviari d'amor*.)

Sache bien tout fidèle amant

Que nous connaissons deux amours :
L'un qui n'eut pas commencement,
L'autre qui durera toujours.

J'ai traduit tous ces fragments en vers, parce qu'il est impossible de sentir la grâce et l'originalité de la poésie des Troubadours si l'on ne conserve la mesure et le caprice des rimes. Un critique beaucoup trop vanté, M. Schlegel, croyait qu'on n'arriverait jamais à un résultat semblable; mais il jugeait avec une connaissance imparfaite du mécanisme de la langue. Une traduction poétique, bien qu'elle exige du travail et de certaines aptitudes, n'offre pas plus de difficultés qu'une traduction en prose.

Je fermerai la liste des exemples de ce siècle par le début de la chronique des Albigeois.

« Senhors oimais s' sforsan li vers de la chanso
» Que fon de comenseia l'an de la encarnatio
» Del senhor Jhesu Crist ses mot de mentizo
» C'avia M. C. C. e X que venc en est' mon :
» E si fo l'an e mai quan floricho l'boicho
» Maestre W. la fist à Montalba on fo
» Certas si el agues aventura o do
» Co ant mot fol joglar e mot avol garso
» Ja non l'h degra falhir negus cortes pros om,

» Qùe no 'l dones cavals o palafres breto.
» Que m' portes suavet ambiant per l' sablo. »
(Chronique de Guilhem de Tudèle, publiée
par M. Fauriel.)

Seigneurs, vous allez voir les vers de la chanson
Qui furent faits en l'an de l'Incarnation
Du Seigneur Jésus Christ, et ceci tout de bon,
M. CC. X ans qu'il souffrit passion.
Et c'était dans le mois où fleurit le buisson.
A Montauban W. fit sa composition.
Certe il devait avoir quelque largesse ou don,
Comme maint fol jongleur et maint mauvais garçon :
Il aurait dû tenir d'un généreux baron
Un rapide coursier ou palefroi breton
Qui foulât doucement le sable et le gazon.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

PROSE.

« Comte fayt entre moss : Folco de Agout, segnor
» d'Assaut et de Ralhana, senescal de Proenza en nom e
» per lo rey Lois e ma dona la regina d'una part ; e moss :
» Jehan, comte d'Armagnac, d'autra part, per la ma-
» niera que sensiet.

» Premieramen : deu lodt moss : lo Senescal en nom
» que dessus al dit moss : d'Armanhac, per las premieras
» convenensas faytas entre lor, so et assaber per lo servici
» que lo dit moss : d'Armanhac a fayt en la guerra de
» Proensa, » etc.

(Extrait des registres de la Cour des comptes
de Marseille, 1358.)

Compte fait entre monseigneur Foulques d'Agout, seigneur d'Assaut et de Ralhane, sénéchal de Provence, au nom du roi et pour le roi Louis et madame la reine d'une part; et de l'autre, monseigneur Jehan, comte d'Armagnac, ainsi qu'il suit.

Premièrement : doit ledit monseigneur le sénéchal audit monseigneur d'Armagnac pour les premières conventions entre eux faites, savoir pour le service que ledit M. d'Armagnac a fait en la guerre de Provence, etc.

« L'an 1389, lo jorn de jonoyer, lo rei de Fransa son
» cos propri fes cremezar, mestre Jo de Betizac à Tolosa,
» quar dis que era eretge. Item sapchaz que lo rei voliè
» que Jo de Bétizac perdes la testa, et Jo de Bétizac
» ausi que la testa devia perdre, respondet al rei quél
» avié agut d'una juziéva dos éfans et que eretge era e la
» justicia parteniè à l'enqueredor e non al rei. Item lo
» rei ausi aquestas paraulas de sobre dig. Jo de Béti-
» zac, e commandet, vistas las presens que fos ars,
» cremat : et aysins fou fag lo rei presens. »

(B. Bovisset du Languedoc.)

L'an 1389, et le dixième jour de janvier, le roi de France fit brûler son propre cousin à Toulouse, maître J. de Bétizac, qui était, disait-il, hérétique. Item sachez que le roi voulait que J. de Bétizac perdît la tête; et J. de Bétizac, entendant cela, répondit au roi qu'il avait eu deux enfants d'une juive et qu'il était hérétique et justiciable de l'inquisiteur. Le roi, à ces paroles, or-

donna que J. de Bétizac fût brûlé à l'instant ; ce qui fut fait, le roi présent.

« Causa novella. Item 1 dimars que era XI de mars,
» fes gran temperal d'aura e-glucia tota la nueg d'avant
» et puoys 1 pau aprep alba fès un grand thro. Et adounc
» fou vist per lo ministre de la Trinitat el per son com-
» panho en la cambra on jazien, 1 demoni en forma
» d'ome, vestit ab 1 mantel vermhel cort et una bareta
» negra sus la testa, montat a càl sus 1 cayssa, lo-
» qual pueis del sol una gran peyra que pezéva en-
» tena 1/2 quintal laqual mettet so lo bras et yssyt per
» la porta. Et truquet molz albres en los ortz, d'en-
» torn, descobric la glieysa, el la claustra e lhostal del
» dich ordre, et l'hostal de la reclusa ; e daqui s'en anet
» per lo laer de Lavaleta et daqui levet moltas testas, e las
» portet otra lo Lez et las escampet per los albres et per
» las vinhas entro pres lo luec de Clapicis. »

(Extrait du Petit Thalamus de Montpellier.)

Chose nouvelle. La même année, un mardi 11 mai, à la suite d'un gros temps de vent et de pluie qui avait duré toute la nuit précédente, après l'aube il fit un grand tonnerre. Et alors il fut vu par le ministre de la Trinité et par son compagnon, dans la chambre où ils étaient couchés, un démon de forme humaine, couvert d'un manteau court et vermeil, et portant une barrette noire sur la tête, monté à cheval sur une bière; lequel ayant arraché du sol une énorme pierre qui pesait environ un

demi-quintal, la nuit sous le bras et sortit par la porte. Et il arracha une grande quantité d'arbres dans les jardins et découvrit l'église, le cloître et la maison dudit ordre, et celle de la recluse. Et de là il s'en alla au lavoir de Lavalette où il prit plusieurs briques qu'il emporta au delà du Lez, et qu'il répandit dans les arbres et les vignes auprès du lieu de Clapicis.

POÉSIE.

A DONA CLEMENÇA,

Canso ditta la Bertat,

Fatta su la guerra d'Espagna fatta pel generoso Guesclin assistat des nobles moundis de Tholosa.

« Dona Clemença. se bous plats,
» Iou bous diré pla la bertats
» De la guerra que s'es passada
» Entre Pey, lou rey de Leonn,
» Henri soun fray, rey d'Aragoun,
» E d'ab Guesclin soun camarada,

» E lous moundis qu'éren anats,
» E les que nou tournon jamas,
» S'es qu'yeu demande recompença,
» Perço que nou meriti pas
» D'abe de flous de bostos mas :
» Suffis d'abe bost'amistança.

» L'an mil tres cens soixanto-cinq,
» D'eu boule d'el rey Carlo-Quint,
» Passec en aquesta patria
» Noble seignou, Bertram Guesclin,
» Barou de la Roquo-Clarin;
» Menan amb el gentdarmaria.

» L'honor, la fé, l'amour de Déus
» Eran touts lous soulis motéus
» Qu'els portaron d'ana fa guerra
» Contra lous cruels Sarrazis,
» Aquo fêc que nostres moundis
» Se boutiguen jouts la banéra.

» D'eu, qu'ero aquo en aquel tems !
» Las fennas qu'éron labets prens
» Bouleban estar ajagudas,
» E que lours enfans fouron grans,
» Per poude pourta lous carcans,
» D'ambe bellas lanças agudas!

» Los fils ne quittéguen lous pays,
» Forsa ne quittégon l'arays,
» E d'autres quitéroun las letras ;
» Belcop quitégon lour mouilhé,
» Qu'alqu'un n'escapéc lou couilhé,
» Per prene l'arc é las pharetras.

» Et tout se fasio per la fe,
» Nou cal doun s'estouna de que
» Le mounde abio tant de courage;
» Pusqu'on à bist en autre temps
» Per ela peri tant de gens,
» E mas encèro de maynatge !

» Tout le mounde partic countents;
» Pensan prene lour passotens,
» E gagna l'Espagna d'ausida
» Sense cop ni perta de gens :
» May bé n'y aura de mal countens
» Aprep que bous m'aürets aüsida, » etc.

A DAME CLÉMENCE,

Chanson dite la Vérité,

A l'occasion de la guerre d'Espagne faite par le généreux Duguesclin assisté des nobles enfants de Toulouse.

Dame Clémence, s'il vous plaît,
Je vous dirai la vérité
De la guerre qui s'est passée
Entre Pierre le roi de Léon,
Henri son frère, le roi d'Aragon,
Et Guesclin son camarade,

Et les Toulousains qui y étaient allés,
Et ceux qui ne revinrent jamais,
Sans que je vous demande récompense,
Parce que je ne mérite pas
De recevoir des fleurs de vos mains;
Il suffit d'avoir votre faveur.

L'an mil trois cent soixante-cinq,
Du vouloir du roi Charles-Quint
Passa dans cette patrie
Noble seigneur Bertrand Guesclin,
Baron de La Roche-Clarin,
Menant avec lui gendarmerie.

L'honneur, la foi, l'amour de Dieu
Étaient les seuls motifs
Qui les portaient à faire la guerre
Aux cruels Sarrasins.
Ce qui fit que nos Toulousains
Se rangèrent sous sa bannière.

Dieu, le beau temps que c'était alors!
Jusqu'aux femmes enceintes
Qui auraient voulu être mères,
Et que leurs enfants fussent grands

Pour pouvoir porter les colliers d'or,
Et les belles lances aiguës!

Ils partirent, les enfants du pays;
Beaucoup quittèrent la charrue,
Beaucoup les lettres,
Beaucoup leurs femmes:
Quelques-uns échappèrent au collier
Pour prendre l'arc et les flèches.

Et tout se faisait pour la foi,
Il ne faut donc pas s'étonner de ce que
Le peuple avait tant de courage;
Car on a vu en d'autres temps
Pour cela périr tant de gens,
Et plus encore d'enfants!

Tout le monde partit content
Ils pensaient prendre leur passe-temps
Et gagner aussitôt l'Espagne
Sans coups ni perte de gens.
Mais bah! il y aura bien des mécontents
Après que vous m'aurez ouie!

LETTRE CIRCULAIRE *envoyée en divers lieux du pays de Languedoc pour inviter les poètes à se rendre à Toulouse au jour marqué.*

« Als honorables et as pros
» Senhors amics et companhos
» Asquals es donat lo sabers,
» Don creish als bos gaug et plazers,
» Sens et valors e cortesia,
» La sobregaïa companhia

» Dels VII Trobadors de Tholosa:
» Salut et mais vida joiosa !
» Tug nostre major cossirier,
» El pessamen, el desirier,
» Son de chantar et d'esbaudir
» Per quey may voleh far auzir
» Nostre saber et luen et pres :
» Quar si no fos qui mots trobes
» Sempre fara chants remazuts,
» Et tot plasents solats perdutz
» Et plus de prets entre las gens [1].
(Lettre circulaire des VII Troubadours.)

Aux honorables et aux preux
Seigneurs amis et compagnons
Auxquels est donné le savoir,
D'où naît aux bons joie et plaisir,
Sens et valeur et courtoisie,
La gaie compagnie
Des sept Troubadours de Toulouse :
Salut et très-joyeuse vie !

Tout notre plus grand souci,
Tous nos desirs, toute notre ambition
Se borne à chanter et à rire.
C'est pourquoi nous voulons faire ouïr
Notre science et près et loin :
Car si personne ne trouvait beaucoup,
On ferait sans cesse des chants usés,
Et tous les agréables délassements seraient perdus,
Et il n'y aurait plus ni prix ni honneur

1. Je n'ai point traduit en vers ni cette pièce ni la précédente, parce que, n'ayant rien de poétique, elles ne peuvent que gagner à être rendues mot à mot.

QUINZIÈME SIÈCLE.

PROSE.

« Lo nom de nostre Senhor Dieus J.-C. et de la sia » gloriosa maire e de tota la santa cort célestial envocant » loqual en tota bona e perfecta obra si deu envocar, car » del processit, tot bon e pacific ensenhamen del tres » qué haut et tres qué excellent prince et senhor nos- » tre lo rey Reynier per la gracia de Dieus, rey de Jéru- » lem, de Arago, de *ambas* las Sicilias, de Valen- » cia, » etc.

(États de Provence sous le roi René,
9 octobre 1473. Regist. Potentiæ.

Le nom de notre Seigneur Dieu J.-C., et de sa glorieuse mère, et de toute la cour céleste, nous invoquons, lequel en toute œuvre bonne et parfaite se doit invoquer, car de lui procède tout bon et pacifique enseignement; et pareillement celui de notre très-haut et très-excellent prince et seigneur le roi René, par la grâce de Dieu roi de Jérusalem, d'Aragon, des Deux-Siciles, de Valence, etc.

POÉSIE.

« Lou boun Diou bous baille tant de béous
» Coumo las poulos eren d'eous,
» Gentiou seignou!
» Ah! dounatz-y la Guillonéou
» As compagnous!

» Lou boun Diou bous baille tant de poulets
» Coumo las ségos han de brouquets,
» Gentiou seignou!
» Ah! . . . .

» Lou boun Dion bous baille tant de pitchous
» Coumo dè plets as coutillous,
» Gentiou s. . .

» Si m'assében bubo un cop,
» Pourtari millou mous esclop,
» Gentiou s.....

» Si m'asséhen bubo pintoun,
» Pourtari millou moun bastoun,
» G. . . s. . . .»

(Chanson du Gui de l'Agenais, vers 1450.)

Que Dieu vous donne autant de bœufs
Que vos poules vous feront d'œufs,
Gentil seigneur!
Ah! donnez donc la Guionnée
Aux compagnons!

Dieu vous donne autant de poulets
Que les moissons ont de bouquets,
Gentil seigneur!
Ah!. . . .

Dieu vous donne autant de garçons
Qu'il est de plis à ces jupons,
Gentil seigneur!
Ah! . . .

Si je buvais un coup, bientôt
J'en porterais mieux mon sabot,
Gentil seigneur!
Ah! . . .

Si je buvais un coup bien bon,

J'en porterais mieux mon bâton,
Gentil seigneur !
Ah ! donnez donc la Guionnée
Aux compagnons !

On peut, je crois, rapporter à la même époque ce chant pastoral du pays de Vaud :

» Le z'armailli dei colombette
» Dè bon matin se san léha,
» Ha! ah! ha! ah!
» L'iaubà ! l'iauba! por aria.
» Venide toté,
» Blantz et naire,
» Rodz et motaile,
» Dzjovan et étro;
» Dezo on tzebano,
» Jo vo z'ario,
» Dezo on triemblo,
» Jo vos triudzo.
» L'iauba ! l'iauba ! por aria.»

Les jolies troupes de colombes
De bon matin se sont levées,
Ha! ah! ha! ah!
L'aube! voici l'aube! il faut traire.
Venez toutes,
Les blanches et les noires,
Les rouges et les bigarrées,
Les jeunes et les vieilles;
Venez sous le chêne,
Je vais vous traire,

Venez sous le tremble,
Je vais vous presser les mamelles.
L'aube! voici l'aube! Il faut traire [1].

SEIZIÈME SIÈCLE.

PROSE.

« Lo dijeou xij jor d'october, l'an milo cinq cens e viii
» foguet faich lo forléal d'eu vi lo en la formo e maniero
» accoustumado e publiat à soun de troumpo.
» La cargo d'eu vi a xxvij sols iij deniers.

---

1. Si l'on veut voir combien il est facile à un romancier de génie de devenir un ridicule linguiste, qu'on lise la traduction que Fenimore Cooper a faite de ce chant helvétique (*Bourreau de Berne*) :

Les vaches des Alpes se lèvent de bonne heure,
Ha! ah! ha! ah!
Liauba, liauba pour traire!
Venez, vaches
Blanches et noires,
Rouges et bigarrées,
Jeunes et vieilles;
Dessous un chêne
Je vais vous traire,
Dessous un tremble
Je vais vous traire.
Liauba, liauba pour traire!

Les dissertations approfondies auxquelles le célèbre auteur du *Dernier des Mohicans* s'est livré sur ce mot *liauba*, qui n'est que l'*alba* des latins, sont vraiment amusantes.

» Valio sextier froment, xiij s. iv d.
» Sextier ségel, ix s.
» El minaü aveno, ij s.
» Marc d'aur, xxxvi liv. iij s. iiij d.
» Marc d'argent, xj liv. »

(Forléaux de Limoges.)

Le jeudi xii d'octobre de l'an mil cinq cent huit fut fait le forléal de la ville en la façon accoutumée et publié à son de trompe.

La charge de vin vaudra 27 sols 3 deniers.
Le setier de froment, 13 s. 4 d.
Le setier de seigle, 9 s.
Le minot (quart de setier) d'avoine, 2 s.
Le marc d'or, 36 liv., 3 s., 4 d.
Le marc d'argent, 10 liv.

POÉSIE.

SONNET.

» Despuey qué quatré pés son devenguts à dous,
» E que resoun a prés plasso din ma cerbelo,
» E lou mascle ay sapnt destriar dé la femello
» E conoisse lou vin agre d'intre lo dous;

» Despuey n'ay jamaï vis un cas tant rigourous
» De veire un froumajou sorten de la feicello,
« Se vendre maï cent fes qu'un quintaou de canello,
» E si per lou tenir faur maï de trente jous.

» A la vilo das Bans per uno flourinado
» Avetz de froumajous uno pleno faoudado,
» Que coumo sucre fin foundoun an gargassoun:

» Mais ses dedins Paris ellous les fan de ciero,
» E davan qu'au sourtir un de la froumagiero
» Poudes ben escoular la bourso e lou boursoun.»
(Louis Belaud de Grasse.)

Depuis que quatre pieds se sont réduits à deux,
Et que raison a pris place dans ma cervelle,
Que j'ai su distinguer le mâle et la femelle,
Connaître le vin sûr et le vin généreux ;

Depuis je n'ai pas vu de cas plus rigoureux
Que de voir un fromage en hotte et qui ruisselle
Se vendre beaucoup plus qu'un quintal de cannelle,
Bien qu'il lui faille encor vingt-huit jours et puis deux.

Dans la ville de Baux pour un florin à peine
De fromage on vous donne une corbeille pleine.
Et comme sucre fin ce fromage se fond :

Mais avec sa cherté ce Paris tant vous gêne,
Que pour en ôter un de sa planche de chêne
D'une bourse remplie on épuise le fond.

« Lou marechal à la Bastillo
» S'er'endourmit pendant lo net;
» Mé feroun dé brut o lo grillo,
» E tout d'un cop sé rebeillet.
» — Qual es bengut en okest houro,
» Cridet tout naou lou gran guerrier,
» Per troubla lo tristo demouro
» E lou soumel del prisounier?

» — Soun toun Segnou, lou rey de Franço,
» Li respoundet lé gran Henri.
» — Es tus qu'o deffendut mo lanço,

» Tus rey per cal boulioi mouri!
» Benes insulta mo misero,
» Rire d'un pauré coundamnat;
» Ah! can marchaben à la guerro,
» Me proumetios milo bienfat!

» Ai commandat sur mar, sur terro,
» É tous cabaliés en Piémoun
» Dision què n'abiou pas en guerro
» Un coumandan coumo Biroun.
» As oublidat touto la péno
» Que per tus yeu me soui dounat,
» Car din moun cor nio pas n'o beno
» Que per moun rey natché sonnat...»

Le maréchal à la Bastille
S'était endormi dans la nuit;
Mais on fit du bruit à la grille,
Et de son sommeil il sortit.
— Qui donc vient, qui vient à cette heure
Cria tout haut le grand guerrier,
Pour troubler la triste demeure
Et le sommeil du prisonnier?

— C'est ton seigneur le roi de France,
Lui répondit le grand Henri.
— C'est toi qu'a défendu ma lance,
Toi pour qui mourir j'ai failli!
Tu viens insulter ma misère,
Rire des maux que tu m'as faits;
Ah! quand nous marchions à la guerre
Tu promettais tant de bienfaits!

J'ai commandé sur mer, sur terre,
Et tes cavaliers en Piémont
Disaient qu'ils n'avaient pas eu guerre
Un commandant comme Biron.

'Plus ne te souvient de la peine
Que pour toi je me suis donné ,
Car dans mon corps je n'ai point veine
Qui pour mon prince n'ait saigné [1].

A cette époque, la langue romano-provençale, ainsi que l'avait remarqué M. Jay dans son élégant Éloge du philosophe périgourdin, exerça une influence immense sur le style de Montaigne. Nous en citerons quelques exemples pris dans l'édition de Rouen.

P. 4.	Cerchans.	cercan.
P. 9.	Usance.	usanço.
P. 14.	Saulveté.	salvetat.
P. 16.	Pélade	pélado.
P. 21.	Planière.	planiero.
P. 27.	Une mensonge .	uno mesoungeo
P. 30.	Pourpensée, . .	perpensat.
P. 40.	Prou.	prou, (assez).
P. 46.	Tirasser.	tirassa.
P. 76.	Appastoient. . .	appasta.
P. 79.	Fantasie	fantasio.
P. 99.	Coniller.	conil.
P. 284.	Pennades . . .	penna (ruer).

1. Voir la suite de cette curieuse complainte historique (conservée en Périgord par la tradition populaire) dans le tome III de l'*Histoire politique, religieuse et littéraire du midi de la France*.

P. 120.	Empennez. . .	empenados.
P. 121.	Floret.	flouret (cocons cardés).
P. 132.	Abestit.	abestit (hébété).
P. 148.	Guarie.	guarido.
P. 164.	Devaler	dabala.
P. 191.	Scarabillat. . .	idem, dispos.
P. 194.	Partir.	parti, partager.
P. 199.	Bren du fât . .	idem.
P. 202.	Ensacher. . . .	ensacha.
P. 217.	Vieux debte . .	biel deoubte.
P. 248.	Fendiller. . . .	fendilla.
P. 253.	Merlus.	merlusso.
P. 261.	Gast.	gasta.
P. 284.	Arpez.	arpatz.
P. 297.	Ords	orde, sale.
P. 304.	Revancher. . .	revencha.
P. 306.	Courre.	courré.
P. 309	Moust	moust.
P. 310.	Leurs principaux	affaires.
P. 314.	Fadèze.	fadezo.
P. 340.	Rommeler. . .	raümela.
P. 374.	Esclarcies . . .	esclarci.
P. 377.	Apparient . . .	apparia (accoupler).
P. 436.	Entourner. . .	entourneja.
P. 450.	Bestioles. . . .	bestiolos.
P. 471.	S'infrasquer . .	frasquos.
P. 497.	Mué.	mudà.
P. 501.	Espic	espic (lavande).
P. 508.	Utis.	utis (outil).
P. 535.	Tournevirent .	tournobiroun.

P. 534. Torte . . . . . torto, de travers.
P. 546. Estiré . . . . . estirado.
P. 550. Tournebus. . . turnébus.

Je ne parle pas des tours de phrase indigènes qui sentent le terroir à chaque mot. *A cachettes*, *au cul d'une charrête*, on *veit chez moi*, on ne doit attendre *fiance*, *par essai*, en *premier*, on chevauche les bœufs avec *bastines*, etc., etc.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

PROSE.

« Monedo de la républico de Montalba. »
(Légende des médailles frappées pendant le siége de Montauban.)

Monnaie de la république de Montauban.

« Capéla te fas penjat te bézi. »
(Proverb. popul. du Quercy, né dans les luttes de la réforme.)

Prêtre tu te fais, pendu je te vois.

« Monseignou,

» Clytio l'autre cop nympho, aro flouretto now bol' pas
» desplega le bel ajançomen de sas feillos d'aurados, qué

» lé soulel nou l'y traméto qualque poutet de sas caloure-
» tos e coulouretos aymados. Un petit assemblatge de
» gentillèzos non gaüzo pas sé dire floureto noubélo sé de
» bostros fabous, monseignou, élo nou rétiro qualquo
» doussou dél qué tout soulet li sera ço que lo gran lumi-
» nari, dél cel es à toutos las estelos flouridos d'un par-
» terro. Bertadieromen elo se ten fizo de se manteni jouts
» bostre noum, per que le souci, l'englantino, e la biu-
» leto s'y soun retirados, per despita l'injuro de cent
» siècles, e nou se blazi que dan l'éternitat. Yeu creyrio
» boulountié que las Charitos en tres flouretos se soun
» cambiados afin qu'en bons elos pousquesson saluda lours
» parentos ô beromen toutos gracio d'un esprit rabissen.»

(Goudouli, Ramelet moundi 3e floureto à messiro de Caminado.)

Monseigneur,

Clytie, autrefois nymphe, aujourd'hui fleurette, ne veut pas déplier le bel agencement de ses feuilles dorées avant que le soleil ne lui ait envoyé quelques baisers de ses rayons tièdes, vermeils et chéris. Un petit assemblage de gentillesses n'ose pas se dire fleur nouvelle si de vos faveurs, monseigneur! il ne retire quelques doux regards qui lui seront seuls ce qu'est le grand luminaire des cieux à toutes les étoiles fleuries d'un parterre. A parler vrai, ce bouquet se flatte de vivre avec l'appui de votre nom, car le souci, l'églantine et la violette s'y trouvent réfugiés pour braver l'injure de cent siècles, et ne se flétrir que dans l'éternité. Je croirais volontiers que les Grâces se déguisent en

» Més el éro l'Atlas que tout au sustennio,
» E peyssoun l'Herculet que tout au englandao.
» Coumo s'enbalauzis la bicho pel bouscatge,
» Quan le sou del cournet dins l'aureillo li bat,
» Al noum del Grand Henric l'enemic eyssourbat;
» Fugio marrit de poou é beouze de couratge.
» L'un sentio d'un estoc desclaba las coustélos,
» Per oun s'estourrissio le sang à bel rajol;
» L'autre, que milo pics alouugaon pel sol,
» Besio soun paure cos despartit en estélos.
» A tal dedins un parc le lioun se boulégo
» Al mitan des monstis, del pastre, é deys aignels;
» Atal à cops de dens, de coüo, d'arpos e d'els,
» Les espanris, esquisso, endoulomo, mousségo,
» Hurous le que labets éro à la picouréo,
» O que sero mudat dan las armos à bas,
» Per biure non caillo que cambos sens e mas,
» E se moustra puléu cerbi que Briaréo.
« Jamay, cap d'autre rey nou féc talo soulado
» De cosses de souldats esquitats an la mort.
» E Caròun jamay plus non troubec à son port
» D'esperitz desoussats ta rabento menado.
» Dounc, ô tygre cruel, piri que l'ours salbatge,
» Pla t'abion poussedit las feramios d'ifer,
» Quand ta scarioto ma s'anec arma de fer,
» Seignour Dieu, contr'un rey que daurao nostr'atge.
» Qui te piegèc le bras de tant d'asseguranço,
» Que nou fiblesso pas jouts l'ourron d'un tal cop,
» Sampa l'esprit de néyt, que li trigao trop
» Que bisso reboundut le soulel de la Franço.
» De l'auratge emmalit d'uno guerro coumuno
» Tu bouillos treboula le calme de la pats,
» Més tous cops en nourre fouregnen dissipats,
» Taléu que d'un dalphi Diu fazec un Neptuno.
» Abalisco le gus, de qui la ma prouphano

» Ben de rounça pel sol l'auta de la bertut :
» Soun cop passo lou cop d'aquel autre perdut
» Que fec un fougayrou del temple de Diano.
» Escantit es le lum, usat es le bel moble
» De qui la terro fec l'aunou de soun ostal,
» La descarrado mort d'un cop tout à bel tal
» Endrom dedins le clot, le pagès et le noble.
» Le mounde es uno mar oun coumo joust de belos,
» L'hôme sent quado jour quaouque ben d'affliction ;
» Mès nostre rey, coumail de touto perfection,
» Hurous hoste del cel trapejo las estelos. »

Quand du commun malheur une nuée obscure
Étouffa la clarté de mon astre si beau,
Moi je dis quand la mort du tranchant d'un couteau
Raya le grand Henri du livre de nature :
Des ronces de douleur mon âme herissée
Fuit du brillant soleil la chevelure d'or,
Pleurant d'œil et de cœur, hélas! pleurant encor
Du parterre français la noble fleur brisée.
Aujourd'hui tristement ma musette s'éveille,
Du roi si regretté je vais faire chanson;
Et sur le bon Louis retentira le son,
Car au raisin revient tout l'honneur de la treille.
Qu'on ne nous vienne plus bourdonner aux oreilles
Ni César ni le Grec frappé par le talon ;
Les princes de valeur mettent bas pavillon,
Un Henri a comblé le monde de merveilles.
Les fortunables rois dont le monde fait *feste*
Sont comme des rubis gravés en roses d'or,
Où le vaillant Henri tout bras, tout cœur d'abord
Était le diamant qui parait tout le reste.
La terre, tressaillant au bruit de ses armées,
En lui donnant sa voix le nommait son seigneur;
Aussi, pour le placer dans le temple d'honneur,

Le ciel nous l'avait fait de vertus rapportées.
Soit qu'il fleurît la paix, soit qu'il mît tout en flamme;
La justice, la foi, la force, la bonté,
Et tout ce que le ciel donne avec rareté,
Comme l'onde à la mer affluaient à son âme.
Sitôt que sur son front reposa la couronne
On vit l'onde d'oubli toute peur charrier,
Et revenir la paix qui de son olivier
Greffa splendidement le laurier de Bellone.
De ses mille vertus l'opulente richesse
Achetait de chacun l'âme, l'affection;
Son esprit éclatant, ciel de perfection,
Brillait de vérité, rayonnait de sagesse.
C'est lui qui sur son point remettait la balance
Aussitôt que le droit se plaignait d'un affront!
C'est lui qui saisissant gloire et fortune au front
Les clouait de sa main au sceptre de la France.
Il faisait beau le voir à la foire cruelle,
Au grand marché des coups écraser le fer-blanc,
Faire éclater soudain un orage de sang
Et de têtes tomber une effroyable grêle!
Vainement d'ennemis un monde se propose
De faire rebrousser l'heur qui droit lui venait;
Il était cet Atlas qui les cieux soutenait
Et l'homme herculéen qui brisait toute chose.
Comme va palpitant la biche en le bocage
Lorsque le son du cor dans l'oreille lui bat,
Au nom du grand Henri l'ennemi du combat
Fuyait chargé d'effroi, vide de tout courage.
L'un sentait d'un estoc les horribles morsures
Par lesquelles son sang à gros bouillons coulait:
L'autre que de cent coups le soldat immolait
Voyait son pauvre corps s'en aller en blessures.
Tel au milieu d'un parc un fier lion se plonge
A travers les brebis et les agneaux tremblants;

Tel des dents, de la queue et de ses yeux sanglants
Il les glace d'effroi, les déchire, les ronge.
  Heureux ceux qui vaguaient lors à la picorée
Ou qui jetaient pour fuir l'arme dans les chemins!
Pour vivre il ne fallait que des jambes sans mains,
Et plutôt imiter le cerf que Briarée.
  Jamais un autre roi ne fit telle litière
De corps et de soldats abattus par la mort,
Et plus jamais Caron ne trouva sur son port
De cadavres en sang une foule plus fière.
  Donc, ô tigre cruel, pire que l'ours sauvage,
Bien t'avaient possédé les filles de l'enfer,
Pour que ton bras perfide allât s'armer de fer
Seigneur Dieu! contre un roi la gloire de notre âge.
  Qui t'étaya le bras d'une telle assurance,
Qu'il soutint sans faiblir la noirceur de ce coup?
L'esprit du mal sans doute : il voulait tout à coup
Voir coucher dans le deuil le soleil de la France.
  De l'orage fougueux d'une guerre commune
Tu voulais obscurcir le calme de la paix :
Mais les vœux criminels ne succèdent jamais
Lorsque Dieu d'un dauphin veut bien faire un Neptune.
  Meure le scélérat de qui la main profane
Vient de jeter à bas l'autel de la vertu,
Son coup passe le coup de cet autre perdu
Qui ne fit qu'un seul feu du temple de Diane.
  Éteint est le flambeau, le riche meuble tombe,
De qui la terre avait son honneur principal.
L'impitoyable mort, d'un coup toujours égal
Le noble et le bourgeois met dans la même tombe.
  Le monde est une mer où comme sous des voiles
L'homme sent chaque jour un vent d'affliction,
Mais notre roi, pavois de la perfection,
Heureux hôte des cieux foule aux pieds les étoiles.

Comparez cette poésie toute nue (car en la

traduisant on lui dérobe la meilleure partie de son charme) avec l'ode sur le même sujet de Malherbe, son contemporain, et l'avantage ne sera pas, je crois, du côté du poète normand. Par un rapprochement étrange, il y a dans cette pièce des strophes dont l'originalité sauvage égale les plus beaux morceaux d'Ossian, et des pensées aussi grandes que celles de Corneille. L'ode suivante, empruntée au dialecte de l'Auvergne, est loin d'atteindre cette hauteur d'idées et cette perfection de style.

L'HOMÈ EIROU.

« Quaquè-ti-z-ei heirou, que de ré ne se melo;
» Quei counten de teni la quoüa de sa padelo,
» Et sén sendardina ma de ce quei cha-se
» Ne mor pa soun pose;

» Qu'aten par se leba la gengouillante aubado,
» Que foüe tou lau mati sa petito meinado,
» Qu'augi chanta soun jau, et ve de soun chabe
» Soun douëire que bu be;

» Que ne cren ni sarjan, ni parcurur, ni juge,
« Que ne sémaïo pa quoque chio que le juge,
» Que na gi de pape per jagoussa chacun,
» E ne ten re d'aucun! . .

» Quo plazei deou avei un homè de la sorto
» Que se chin un beau be alentou de sa porto,

» Sen re deaure à seignour tou ben quitte es tou cheau
» Laboura de sau bean !

» Quo plazei deicautà marmouta din la prado,
» Entre de peti rô la cliaretto naiado,
» Se plonge d'au caliou que li fazon l'affroun
» De li rima le froun !

» Ente l'au auzelon disputon embei l'auro
» Que foüé millo fredou por lagina la floro
» Qu'en revencho d'aqou touto pleno d'amour
» Li fouë un lei de flour.

» Cependen le soulei deiplegeo sa tealetto
» Per s'ana repauza din sa matto couchetto,
» La manobro n'a beu et tou quitton la mo
» En apeitan demo.

» L'au Gran ne tatou pa lan plazè de la vido
» Entre tan de traca la joio-z-ei bannido,
» L'anvegeo, le souchi, l'embichiau è l'amour,
» La chasson de la cour.

» Qu'ou nei ma par semblan quan io le se foüe veire
» Coumo on trompo un efan dedin un rouge veire,
» Vougnya ma la mouëizou de moun home counten
» Onte gl'y ei en tou ten.

» Ati le trô gran bru neissorbo, la auriglia,
» Ati l'on ne cren re de l'honnour de la figlia :
» Ati l'on cren be mouë le ravage d'au lou
» Que la ma d'au filou.

» Anfin, aquou ei le glio, ou le repo habito :
» Onte le vré plazei sen farda se deibito,
» Onte l'on dor sen pan d'avei de fau vegi
» Ni moué tro de cugi. »

(Joseph Pasturel, chantre de l'église de Montferrand, 1676.)

L'HOMME HEUREUX.

Qu'il est heureux, celui qui de rien ne se mêle;
Qui, content de guider sa petite nacelle,
Sans se mettre en souci de ce qu'on fait au loin
Ne sent pas le besoin;

Qui, pour se réveiller, attend la sérénade
Que lui donne au matin son enfantine escouade
Qui, dès le chant du coq, voit du haut de son lit
Le pot noir qui bruit;

Qui ne craint ni sergent, ni procureur, ni juge,
Qui s'embarrasse peu de celui qui le juge,
Qui n'a pas de papier pour harceler chacun,
Et ne tient rien d'aucun!

Oh! quel plaisir de voir un homme de la sorte
Qui se sent nn beau bien à l'entour de sa porte
Sans devoir au seigneur, quitte à l'égard d'autrui
Guidant ses bœufs à lui!

Quel plaisir d'écouter murmurer dans la plaine
Entre de petits rocs la Naïade sereine,
Se plaignant des cailloux qui lui font cet affront,
De lui rider le front!

Il entend les oiseaux disputant avec l'Aure [1],
Qui fait mille fredons pour lutiner sa Flore;
Elle, pleine d'amour, pour payer ses ardeurs
Lui dresse un lit de fleurs.

Cependant le soleil a plié sa toilette
Pour s'aller reposer dans sa pâle couchette,
On suspend le travail, on retire la main,
En attendant demain.

Les grands ne goûtent point le plaisir de la vie,

---

1. *Aura*, Zéphire.

Ils ont trop de chagrins, et la joie est ravie,
L'envie et le tracas, l'ambition, l'amour
La chassent de la cour.

Pour moi, j'en ai ma part! J'y fus, pauvre trouvère,
Comme un enfant qu'on trompe avec un rouge verre;
Il vaut mieux la maison de mes hommes contents,
Comme ils sont en tout temps.

Ici, pas de grand bruit qui bourdonne et babille;
Ici, l'on ne craint rien pour l'honneur de sa fille;
Ici, l'on craint bien plus le ravage des loups
Que la main des filous.

Enfin ce sont les lieux où le repos habite,
Lieux où le vrai plaisir sans drogue se débite,
Lieux où l'on dort sans peur d'avoir de faux voisins,
D'avoir trop de cousins.

Cette traduction d'une pièce de vers si souvent traduite ne manque pas de grâce, mais elle reste pour la facilité au-dessous des vers de Claude Bruys et de l'épître du poète nîmois sur les embarras de la foire de Beaucaire.

A lo viscontesso de Pourrièros.

« Fau qu'you vou digui, ma cousino,
» Que voüstro rimo es della fino,
» Vuostreis vers son tanben rimas
» Chè de cadun son estimas,
» É non crési pas ché s'eu fasso

» Gès de millous mem' en Parnassó.
» Vous disés que vers lou pourtau
» Vous feriats un pichon de mau,
» You v'asseguri sus ma vido
» Que n'en siou tres que ben marrido.

» Perço que dias que mon despart
» De prou de regrets vous fa part,
» Deveraï m'avés devançado;
» Siou toujoun agudo fachado
» Despueys lou tens de nostr' adiou.
» Mas per segur un' autre estiou
» Se viven pourren nous reveïre,
» Tant y a que vous pregui de creire
» Qu'en touto part de noch de jour
» Nou sauprion que v'amar toujour.»
(Claude Bruys, écuyer d'Aix, 1636.)

A la vicomtesse de Pourrières [1].

Il faut vous dire, ma cousine,
Combien votre muse si fine,
Combien vos vers si bien rimés
De tous ici sont estimés;
Je ne pense pas qu'on en fasse
De plus jolis, même au Parnasse.
Vous avez, dites-vous, souffert
En heurtant au portail de fer;
Moi je vous jure sur ma vie
Que mon âme en est très-marrie.

En m'écrivant que mon départ

---

1. Des champs de Marius, *campi Putridi*.



D'un peu de regret vous fait part,
Vous avez devancé ma plainte;
Car ma joie est vraiment éteinte
Depuis le jour de notre adieu.
Mais l'an prochain, s'il plaît à Dieu,
Nous nous verrons, je vous l'assure:
Croyez bien, je vous en conjure,
Qu'en tous lieux les nuits et les jours
Je suis à vous aimer toujours.

L'EMBARRAS DE LA FIÉRO DE BEAUCAÏRÉ

« Environ lou miech de juillet
» Me rencountran tout beau soulet
» Dessus lou rouquas de Beaucaïre;
» Et sachant qu'on n'y avié pas gaïre
» Jusqu'à la fieiro que s'y ten
» Là ont'a de tan bel argen :
» La curiositat de ben veire
» Ce qu'à peno yeou poudié creire
» A fach què sus aquel roucas
» Ay bastit coumo un pichot mas,
» Ou ben capitèlo carrado,
» Per ben remarqua l'assemblado
» Que s'y fai din tant pau de tens,
» De diverso sorto de gens.

» Premieiromen yeou ai vist faïre,
» Per lous charpentiers de Beaucaïre,
» Las cabanos lou loung d'au prat,
» De l'un et de l'autre coustat ,
» Forman coum' uno grand carrieiro,
» C'est-à-dire vela la fieiro

» Que se tendra din paüc de tens.
» Penden qu'ai de liüen vist de gens
» Que venien devers la Provenço,
» Et dizien qu'avien fach défenso
» A toutos gens, pichots et grans,
» Jusqu'os as mendrei artisans,
» D'ana teni la Madaleno
» Su l'hazar de paga la péno,
» Ordounado dau parlamen,
» Quon saquito pas an d'argen
» Mai de punitiou corporello.
» Vèla lous consouls en cervélo
» Sonjon d'assembla prontamens
» Lou consel et forc'autros gens,
» Per députa dins la Provenço
» Et saupre dòn ven la defenzo
» Qu'an fach émbé tant de rigou.
» Cependen lou travailladou
» Marchan, artizan, labouraire
» Et tout lou poblé de Beaucaire
» Son tristes jusqu'os à la mort.
» Se van permena vers lou port
» Et dison Maudito nouvelò,
» Què nous as-tu mès en cervélo!
» S'assemblon per lous cabarès:
» L'un dis Aco nou sara res
» Qu'un inventiou das fourenaires.
» L'autre dis Toutes lous affaires
» Non podon qu'ana de travez.
» Un autre dis, Et ben savez
» Qu'au an députat en Provençò?
» Et l'autre dis, mal'escourrenço
» Prenguo consouls et conseillez
» Sestrantalon, dedin lours liez
» Penden qu'en grando diligenço

» Devien ana per la Provenço
» Publia la fieiro' autamen
» Et faire que lou parlamen
» Nous fougues un pauc favorable.
» L'autre dis Yeou me donne au diable
» Se sonjon qu'a gagna d'argen!
» Chacun nè dis soun sentimen.
» Cependen la maison de villo
» A deputat qùacun que filo
» Din la Provenço prontamen
» Per fa requesto au parlamen
» De retracta soun ordounanço
» Que tous l'intéres de la Franço
» Ès què san gès d'empachamen
» La fieiro se tengu' autamen
» Et que las provinços vèzinos
» Non dévon pas faïre las finos,
» Car s'y fai de braves proufits
» Que fau pourta de béaus habits.
» Mai coumo chacun se travaillo,
» Qu'un parlo mau, que l'autre raillo,
» Vez abourda un cavalié
» Que venié devers Monpelié
» Et tout equan tout en fatiguo.
» Un chacun quitto sa boutiguo,
» Cirurgiens, noutaris, marchans
» Pouticaris et artizans;
» Bref tout lo poblé de la villo
» Què marchavo coum' à la filo
» Per sauprè del ce què se dis
» Dè leur fieiro diu soun païs:
» Coussi (diguet el) yeou en sai vene
» Tout espressomen per aprène
» Que déven naütres dévéni
» Carcassouno ma fach veni

» Per saùpré' al vraì se votro fieiro
» Se tenra miej'ou ven entieiro,
» Se la Franchiso valdra res;
» Car ce què vautres me dérès,
» Me cal manda per de messages
» En villos mazes è vilages,
» Autmens de tout nostre quartié.
» Qu'avés après de Montpélié
» (Li dis qu'aucun de lo compagno)?
» Ah! sou dis el quinto magagno
» Lous marchans sai voulriou veni,
» Lou poblé crido què nani.
» La cour des aidos s'y appauso.
» Jamai non ai vist talo causo.
» Lou présidial ou voudro bé,
» Et lou gouvernur atabé :
» Enfin la villo es mai troublado
» Qu'uno fenno ambé sa bugado.
» Vèla perqué, se me créses,
» Lai députarès tout exprés
» Per faire que lou moundé venguo.
» A perpaüs prenen un paüc lenguo.
» De Nismes, Soumeire et Uzez
» (Sou dis qu'aucun) que ne disez?....
» Aqui (dis el) n'y a rê de pire
» A Nimes lai crebon de rire,
» Et se crezou que lous marchans
» Vendrou coumo fai quanqués ans
» Dins lours oustals fa lurs emplétos.
» A Uzez que soun daiguos quetos
» Demorou sus soun trento-un.
» A Soumeire per lou coumun
» Non se metton pas en gran peno
» Non soui pas passat en Séveno,
» Mai n'y a forço qu'on vendran pas

» Se vitomen non députas
» Vers Monpelié et sous passagés.
» Sé me cresés et se sés sagés. »

Environ vers la mi-juillet
Je me rencontrai tont *seulet*
Au haut du grand roc de Beaucaire ;
Et sachant que nous n'avions guère
De jours à voir couler avant
La foire où passe tant d'argent,
Je voulus voir dans cette foire
Ce qu'à peine je pouvais croire
Et sur le sommet du rocher
Une tente je vins percher
Ou bien une butte carrée
Pour bien observer l'assemblée
Qui s'y tient en si peu de temps
De diverses sortes de gens.
Là premièrement je vis faire,
Par les charpentiers de Beaucaire,
Des cabanes le long d'un pré,
De l'un et de l'autre côté,
Formant comme une grande rue.
La foire ici sera tenue,
Et ma foi dans très peu de temps.
Après de loin j'ai vu des gens
Venir du côté de Provence,
Disant qu'on avait fait défense
A tous hommes, petits et grands,
Jusques aux moindres artisans,
D'aller tenir la Madeleine
A moins d'encourir une peine
Que décrétait le parlement
Et qui n'était pas de l'argent
Mais punition corporelle.

Voilà les consuls en cervelle.
Ils assemblent très-diligens
Le conseil et bien d'autres gens
Pour députer dans la Provence
Et savoir d'où nait la défense
Objet de ces dures rigueurs.
Et cependant les travailleurs,
Marchands, artisans, le vulgaire,
Et tous les bourgeois de Beaucaire,
Sont tristes jusques à la mort.
On les voit errer sur le port
En disant : Maudite nouvelle,
Que tu nous troubles la cervelle !
Puis ils vont chez les taverniers :
L'un dit : Ce n'est rien, je l'espère,
Qu'une invention des fourniers.
L'autre lui réplique : L'affaire
Ne peut que marcher de travers.
Cet autre, les yeux grands ouverts :
Qui député-t-on en Provence ?
Et celui-ci, mâle influence,
Serre ces conseillers maudits :
Ils se prélassent dans leurs lits,
Tandis qu'en grande diligence
Il faudrait aller en Provence
Crier la foire hautement,
Et tâcher que le parlement
Nous fût un peu plus favorable.
L'autre dit : Je me donne au diable
S'ils songent à rien qu'à l'argent.
Chacun émet son sentiment ;
Et pourtant la Maison-de-Ville
A député quelqu'un qui file
Dans la Provence lestement
Pour supplier le parlement

Car les intérêts de la France
Voulaient que sans empêchement
La foire se tînt hautement.
D'ailleurs les provinces voisines
Ne devaient pas faire les fines,
Car on en tire des profits
Qui font porter de beaux habits.
Tandis que chacun se travaille,
Que l'un dit mal, que l'autre raille,
Voici donc que de Montpellier
Il nous arrive un cavalier
Suant, soufflant. Chacun déserte
Son logis, sa boutique ouverte;
Chirurgiens, notaires, marchands,
Apothicaires, artisans,
Bref, tout le peuple de la ville
Qui cheminait comme à la file,
Criant à la fois : Que dit-on
De la foire en votre canton?
— Mon Dieu ! dit-il, on m'a fait rendre
Ici tout exprès pour apprendre
Ce que nous devons devenir :
Carcassonne m'a fait venir
Pour connaître ce qu'il faut croire,
Si l'on tiendra toute la foire
Et si la franchise vaudra,
Car tout ce que l'on me dira
Je dois le mander par messages
Dans les villes, bourgs et villages;
Autrement de notre quartier
Que pense-t-on de Montpellier?
Dit quelqu'un de la compagnie.
— Ah ! répond-il, quelle avanie!
Les marchands voudraient bien venir,
Le peuple veut les retenir,

Et la cour des Aides s'oppose.
Jamais on ne vit telle chose.
Le présidial le voudrait bien,
Le gouverneur ne dirait rien.
Enfin, la ville est plus troublée
Qu'une femme avec sa buée.
Voilà pourquoi, si m'en croyez,
Députez-leur deux envoyés
Pour leur faire votre harangue.
A propos, prenons un peu langue :
Nîmes, Sommière, Usez, là-bas,
Que dit-on de notre tracas ?
Repart un autre : « Ah ! c'est bien pire,
A Nîmes l'on crève de rire,
Car on pense que les marchands
Viendront, comme en ces derniers ans,
Faire les achats dans la ville.
Ceux d'Usez, qui sont eau tranquille,
Demeurent tous sur le trente-un.
Quant à Sommière, le commun
Ne s'y met pas beaucoup en peine.
Je ne passai point en Cévenne,
Mais il manquera bien des gens
Si vous ne vous montrez plus sages
Et n'êtes pas plus diligents
A députer vers les passages.

J'ai cité une partie de cette pièce faiblement écrite, mais qui nous retrace au naturel la physionomie de la vieille Provence avec son parlement, sa cour des aides, ses consuls, ses présidiaux, son gouverneur et sa bourgeoisie musarde, curieuse, bavarde et

avide de gain. Pour le style du reste, entre ces vers et ceux qu'on va lire, il y a une notable différence.

CONSOU DEL L. ROUSSET,

Sur so mestresso.

« Filis se n'oves lou cor
» De calquo tigro;
» Escoutuch oquel que mor
» Per bous de migro.

» Sourtis, bel astré d'amour,
» E lo nech sombro
» Pus plosento que lou jour
» Sero sans ombro.

» Tuch oquel petit flombels
» Que son o l'aïre
» Sedoron o vostres els
» Tout lour esclaïre.»

(Rousset de Sarlat, 1694.)

CHANSON DU SIEUR ROUSSET,

Sur sa maîtresse.

Philis, si tu n'as le cœur
D'une tigresse,
Écoute celui qui meurt,
Meurt de tristesse.

Sors, brillant astre d'amour,
Et la nuit sombre,
Plus plaisante que le jour,
Sera sans ombre.

Car tous ces petits flambeaux
Qui dans l'air br llent

Bien moins que tes yeux si beaux
Au ciel scintillent.

Le reste est dans le style insupportable de l'époque. Le poète s'y plaint des rigueurs de Philis en métaphores de plus en plus ridicules : ainsi, *le ciel pleure de pitié en voyant sa peine*, et *ces pleurs forment la rosée* [1].

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

PROSE.

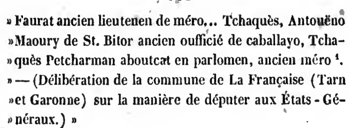
« L'an milo sept cens quatré bin woucit [2] et lo bingt del »més de décembre, din l'oustal communal de la bilo de la »Francézo, daban nos Estiennes Rioùtort cosséillé del »Rey, méro de la dito bilo.

»Fouguéroun assemblats en cos dé coumunautat m" »Guillaumés Labal liuténen de méro, Bertrand Dom»peyre prumié cossoul, G. Ferrié segound css. Guillau»més Lacroix percuraire del rey, syndic de la coumuno, »J. Teouliéros, Bourganel, Ramon Martel, J. Berri, »Meric, aquestis darmés cosséillés poulitics, J. B. Laf»foun aynat ancien cossoul, F. Izernos ancien coss. »Guillaümés Laffoun cattet, surgen de marino, F.

1. Nous devons au zèle éclairé de M. J.-B. Lascoux (de Sarlat) une excellente édition des poésies de Rousset. Sarlat, 1839. Chez Dauriac, libraire.

2. Les habitants du comté de Galles prononcent exactement ce mot de la même manière.




» Faurat ancien lieutenen de méro,.. Tchaquès, Antouëno »Maoury de St. Bitor ancien oufficié de caballayo, Tcha-»quès Petcharman aboutcat en parlomen, ancien méro [1]. » — (Délibération de la commune de La Française (Tarn »et Garonne) sur la manière de députer aux États-Gé-»néraux.) »

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, et le vingt du mois de décembre, dans l'hôtel communal de la ville de La Française, devant nous, Étienne Rieutort, conseiller du roi, maire de ladite ville.

Furent assemblés en corps de communauté MM. Guillaume Laval, lieutenant de maire; Bertrand Dompeyre, premier consul; G. Ferrié, second consul; Guillaume Lacroix, procureur du roi, syndic de la commune; J. Teulières, Bourganel, Raimond Martel, J. Berri, Méric, ces derniers conseillers politiques; J.-B. Lafon aîné, ancien consul; J. Izernes, ancien consul; Guillaume Lafon cadet, chirurgien de marine; Guillaume Faurat, ancien lieutenant de maire; Antoine Maury de Saint-Victor, ancien officier de cavalerie; Jacques Pecharman, avocat en parlement, ancien maire, etc., etc.

---

1. L'original existe en français dans les archives de la commune, mais cet extrait est pris de la traduction que l'ancien maire en avait faite pour lire aux paysans, et qu'il m'a donnée en 1829.

POÉSIE.

LA MOISSOU.

« Olertò, oici Sent-Jan qu'onnonço lo récolto,
» Din paüc de blat noubel pourren faire uno molto.
» Segàïres, oculats ozugats lou bouloun,
» Quo lo pouncho del joun déma tout prengo boun.
» Tout escas de brilla cesso lo poulsinieyro :
» E coumenço o luzi l'estelo motyniero,
» Qu'on bey lou Poges courrè ou se colo ol trobal,
» E tout premieyromen toumba su l'ordical.
» L'ordi n'és pas ol sol, qu'ol ferré obóndonnado,
» Dé lo fiéro séguiol lo tijo és ronbersado.
» Ol liech obont lou jour trouborias pas un cat;
» Semblo qu'en oquel tems dé dourmi sio pécat.
» Exceptat lou maïnatgé encaro o lo bressolo,
» Qué tout lou jour soulét sé plouro, sé désolo,
» Tout lou monndé és oś comps; lous houstals son déserts.
» Otal quond del tombour lou soun frappo lous airs,
» É qué d'uno botaillo onneunço los olarmos,
» Cadun quitto so caso é bo préné los armos.
» Lous gronds é lons pichons courron sus l'énémic;
» Lou pus poultroun s'opresto o l'y soca soun pic.
» Dé mêmés ol trobal lou mens bolent s'escrimo,
» Del bras é dé lo boix lou Pogés lous onimo;
» L'ausissés quond quaouqu'un s'aonso un bricou pausa,
» Crida coumo un obuglé : Yon bésé cal y fa.
» Soun uel dé cap o founds persec toujour lo colo,
» É dé tontés dé soins l'espoir soul lou counsolo:
» Sap qu'auro léou per biouré, é dé micho, é d'orgen.
» Del dina cépendant orribo lou moumen;
» O l'oumbro d'un gorric lo troupo és ossemblado;
» Cadun dé soupo o l'ail mongeo uno escudélado,
» Au miéjo houréto oprès per faire lo dourmido;

» Mais o péno an cutat qué l'ocoulat lour crido :
» Olerto, olerto, éfons, lou Soulel fo comi (1);
» Lo nuech noun pas lou jour és facho per dourmi.
» Sul ser, tont qué se pot, lo gobélo liado,
» És, dé poou dé mal tems, en pilos orrengado;
. . . .
» Mais qu'és oïço? grond Diou! crésé qué ploou dé flamo;
» Lou brondou del Soulel nous coy jusquos o l'amo;
» Sons fougousés chobals dé fotigo oltérats,
» Bubou l'humou dés comps, poumpou lou suc dés pratz,
» Los flours penjou lou col sus lour combo sécado,
» Del riou lou pus hordit lo courso és orrestado;
» É dé l'astré brulent l'insuppourtable ordou,
» Dins soun humidé obric bo grilla lou peyssou.
» Ount sé téné? soun fioc oluco lo noturo,
» Oben bel dé lo nuech imploura lo frescuro,
» Sé mostro pas puléou qu'o despochat soun tour;
» Soun crespé entré porétré és perçat per lou jour.
» Sus soun corriol d'orgen é trempé dé rousado,
» Lo mouilho dé Titoun, quond fosio so tournado,
» Dé larmos, ol printems, orrousabo los flours;
» Huey passo coumo un lious sons répendré de plours.
» Del lun dé l'unibers l'orribado trop proumpto,
» Lo surprend talomen qué, sio despiech, sio hounto,
» Entré oburé onnouncat lo bengudo del jour,
» S'estrémo, é lou soulel és d'obord dé rétour.
» O péno sous royouns dés puechs daourou lo cimo,
» Qué lou fioc dé lo beillo o l'instent sé ronimo.
» Olaro on noun bey pus un aussélou boula;
» Cadun joust un fuillatgé és topit sons pioula.
» Huroux qué dins un bosc, sus un topis dé mousso,
» Pot aro del zéphir huma l'holéno douço!

---

1. On ne persuadera jamais aux paysans que la terre tourne autour du soleil.

» Ou qué per omourti lou brosié dé l'estiou,
» Sé ploungeo jusqu'ol col dins lou cristal d'un riou.
» Sus un sol mosticat d'orgilo pla bottudo,
» Os régards del Soulel lo garbo és estendudo.
» Lo colcado coumenço, é déja lous flogels
» Del fabré, sus l'enclumé, imitou lous mortels. »

(C. Peyrot, prieur de Pradinas, las *Quatre Sosous*, géorgiques patoises, chant II.)

LA MOISSON.

Voici par la Saint-Jean la récolte annoncée,
Bientôt du blé nouveau nous ferons la jonchée.
Aiguisez, moissonneurs, ces fers tranchants et longs,
Qui vont au point du jour luire sur les sillons.
De la couvée, enfin, meurt la lumière pâle,
Et l'on voit resplendir l'étoile matinale.
Aussitôt le fermier court, au soleil levant,
Au champ où l'orge ondule et se balance au vent.
Après cette moisson au fer abandonnée,
De ce seigle si fier la tige est renversée.
Au lit, avant le jour, pas un chat n'est couché;
On dirait qu'en ce temps dormir est un péché.
Sauf l'enfant qu'au berceau nulle voix ne console,
Et qui seul tout le jour gémit et se désole,
Tout le monde est aux champs et les toits sont déserts
Ainsi quand du tambour le son frappe les airs,
Et vient d'une bataille annoncer les alarmes,
Chacun fuit son logis et veut prendre les armes.
Les petits et les grands courent à l'ennemi,
Du poltron même alors le cœur est raffermi.
Tel le plus paresseux à la tâche s'escrime :
Du bras et de la voix le fermier les anime;
On l'entend, lorsqu'un d'eux semble fléchir tout bas,
Crier comme un aveugle : Allons! je ne dors pas!

Sur les riches moissons partout son regard vole,
Et des soins du passé l'espoir seul le console:
Bientôt il doit avoir des gerbes, de l'argent.
Cependant du dîner arrive le moment :
Au pied d'un chêne vert la troupe rassemblée
Mange la soupe à l'ail à pleine cuillerée.
Quelques instants après ils dorment : Mais la voix
De leur chef retentit une seconde fois :

. . . .

Alertes, mes enfants, le soleil marche et fuit;
Alertes, levez-vous, nous dormirons la nuit.
Il faut que vers le soir, chaque gerbe dorée
Soit, de peur de l'orage, en tas amoncelée....
Mais qu'est ceci, grand Dieu! pleuvrait-il de la flamme?
Le brandon du soleil nous brûle jusqu'à l'âme,
Et ses coursiers fougueux, de fatigue altérés,
Boivent l'onde des champs, l'humidité des prés.
La fleur touche en tombant la terre calcinée,
Des ruisseaux les plus vifs la course est enchaînée,
Et de l'astre brûlant la cruelle cuisson
En son humide abri va griller le poisson.
Où se cacher? Ses feux embrasent la nature;
On implore à grands cris la nuit et la verdure;
Mais à peine la nuit reparaît à son tour,
Que son voile aussitôt est percé par le jour.
Avec son char d'argent humide de rosée,
La femme de Tithon, en faisant sa tournée,
De larmes au printemps rafraîchissait les fleurs;
Elle fuit aujourd'hui sans répandre des pleurs.
Du Dieu de l'univers la descente trop prompte
La surprend tellement que, soit dépit, soit honte,
Après avoir rouvert les barrières du jour,
Elle part : le soleil est déjà de retour.
A peine ses rayons des rocs dorent la cime,
Que le feu de la veille à l'instant se ranime;

Alors on ne voit plus un seul oiseau voler,
Alors, sous les rameaux, ils restent sans chanter.
Heureux qui, dans les bois, sur un tapis de mousse,
Peut alors du zéphyr humer l'haleine douce!
Ou qui, pour amortir cette ardeur dans les eaux,
Se plonge tout entier dans l'onde des ruisseaux.
Cependant, sur l'argile avec force battue,
Aux regards du soleil la gerbe est étendue.
Le bataillon s'avance, et bientôt les fléaux,
Retombant en cadence, imitent les marteaux.

CHANSON QUERCINOISE.

« O quos es estat touxour dit
» Pes xen de boun sens et d'esprit,
» D'é la bido ò lo mor,
» Lo fenno es un trésor;

» Conten lou moridaxe,
» Bibo l'omour, bibo l'omour,
» Conten lou moridaxe,
» Bibo l'omour net et xour.

» Uno dono es dins un oustal
» So q'es un bioloun dins un bal;
» Sons ello tout péris
» Et sons el tout languis;
» Conten, etc.

» Lou nobi ris de tou soun cur,
» Sen gasto plo lou bel moussur!
» To plo counmo el ririon
» S'o so plaso serion.
» Conten, etc.

» Lo nobio ris égalomen,
» Mès o quoi interioromen,

» Lou cérémounial bol
» Q'azo un ayré de dol.
» Conten, etc. »

Dans tous les temps cela fut dit [1]
Par gens de bon sens et d'esprit,
De la vie à la mort
La femme est un trésor.
Chantons le mariage,
Vive l'amour, vive l'amour;
Chantons le mariage,
Vive l'amour nuit et jour.

Une femme est dans la maison
Ce qu'est au bal un violon;
Sans elle tout périt,
Et sans lui tout languit;
Chantons le mariage,
Vive l'amour, etc.

Le mari rit de tout son cœur,
Quel mérite sur mon honneur!
A sa place aujourd'hui,
Nous ririons comme lui.
Chantons, etc.

La mariée également
Rit, mais intérieurement;
Le cérémonial
Veut un air glacial.
Chantons, etc.

Voyez, à côté de cette rudesse celtique du

1. Les paroles et les idées qu'elles expriment offrent ici un étrange contraste avec l'air révolutionnaire.

Rouergue et du Quercy, les vers gracieux de Despourrens, le Béranger des Pyrénées :

» Aquélos montagnos, que tan haoutos soun,
» M'enpachòn de bézé mas amous oùn soun :
» Háoutos, bi soun haoutos, qui s'abacharan,
» Et mas amouretos bé s'approutcharan.
» Tra la la. »

Ces montagnes, qui tant hautes sont,
M'empêchent de voir où mes amours sont :
Hautes elles peuvent être, elles s'abaisseront,
Et mes amourettes se rapprocheront.
Tra la la.

PREMIÈRE SCÈNE DU *MISANTHROPE*.

RIGAAUN (*Philinte*).
Digas me se bous plaï, qu'es doun aco qu'abes?
Semblo que sen brouillatz : m'àgachas de trabès.
BRUNET (*Alceste*).
Boun prégui : laissas-mé, randés-m'aquel serbici.
R. — Que pot doun estr'aco? doun ben aquel caprici[1]?
B. — Ba bous ei ditz un cop, laissas-mé de repaüs.
R. — Ses fachat countro you beleü mal à prepaüs;
Et quant on a quicon, on ba dis, on s'expliquo.
B. — Mais yeou non boli pas bous parla cap de briquo.
R — Ses un paüc trop hergnous et cant on es amitz...
B. — Rayas bo, sé bous plaï dàloùn baurès escritz.
Abouï qu'autrès cops certo bous estimabi
Mais yé pla rénounçat despey quicon que sabi.

---

1. M. G. Brunet a donné cette scène sans paraître la comprendre. Il n'a pas même su la transcrire : pour *ben*, il vient, il met *bel*, beau, etc.

R. — Crési pas dabé faït cap de maubais' actiu.
B. — Si fait e ne dieuriés mouri de confusiu,
Car yeou bous aï bist fair 'un trait dé pendardizo
Que m'announço pla prou qu'abés pas de franquizo
Beei, sans ana qui len, sés anat embrassa
Qual'cun d'incounégut que benio de passa,
Yalispabés las mas, las y téniés sarrados;
Aqui bous y abes fach d'amistat à carrados
L'abés assegurat que fariés tout per el
Et cant ei boulgut saüpré ammé bous quis aquel,
N'abés pas, mais sabut l'endrech oùn démourabo,
Qné dount éro sourtit e coussi sapelabo,
Autromen dich enfin nou l'abias pas bus bist,
E lou couneissiés pas maï que yeou l'antéchrist.
Acos, bésés, l'actiu fa pus negro que yatcho
Yeou per dex milo francs boudrio pas l'abé Fatcho.
Car sé mér' arribat de faïre un trait parel,
Crézi qué sul m'oumen m'arranquario lou fel.

(Act. 1, s. 1, par le citoyen Daubrian,
de Castres.)

Je crois inutile de mettre ici la scène de Molière, et de reproduire également le texte du début de la première bucolique, traduite de la manière suivante par un poète agenais.

MELIBEL.

Tytir lou plus hurous qu'aoulhe fusquet jamai
Doùn ben que repaüsan à l'ombra D'aquel hay,
Tu fasquos rebounbi d'anbé ta charomino,
Lou noun d'Amarillis per touto la coulino?
Entretan que nousaüs forbanditz de chez nous
Quittan nostre païs e ço qua de plus doux.

TYTIR.

Un Dieus, ô Mélibel, m'a feit aquelo gracio,
Jou prégaré toujoun aquel Dieus que l'y plassio
D'agrada mous présens, et souben soun auta
Fumara des agnels que j'y bendr'escarra.
Acos el qu'a dounat la libertat de païsse
Per tout à moun troupel jusquò que s'yacaïsse
Amaï tu béses be que sen tant de faïssous
El me laïsso canta, quan me play de cansous..
(Guillaume Delprat, 1696.)

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

PROSE.

Un homé avié dous éfans, lou pu jouiné diguet a soun péro : Moun péro donna me la part que deou me reveni : lou péro faguet lou partatgé de soun bé entré seis éfans.

(Dialecte d'Arles.)

(Commencement de la parabole de l'Enfant prodigue.)

POÉSIE.

« Aro l'aben attrabat
» L'aouzel dé las grossos alos
» Aro l'aben attrapat
» E l'aben dézalatat. »
(Chanson de 1815.)

A présent nous l'avons saisi,
L'oiseau des grosses ailes,
A présent nous l'avons saisi
Et nous les lui avons coupées !

LA LACHIERO É L'OÙ PECHIÉ DE LACH.

A la puncho del joun parten de sa bastido,
Em, un pechié de lach sur sa testo quillat
D'un pas menut mai degageat,
Vers Aix trimavo Margarido :
E per estre un paûc plus hardido,
Aqueou joun avié mès un coutilloun courtet
De souliers prins e blan courset.
Arrengeado désto maniero
Nostro courouso meinagiéro
Fasié soun coumpte en caminan,
E coumo emplegarié de soun lach lou mountan.
Ai quanquos galinos que clussoun;
Crompi d'huous, bouti coua, disiet en arriban
Leis tendrai tan damen segur qu'espelliran.
Viou daja meis poulets qu'estrapien, que s'amusoun
Davan l'oustaôu, din la cour, oou jardin
E lou regnard sera ben fin
(Dei galiniers aquelo pesto.)
Se cres leis tout brifar e s'aoumen nou m'en resto
Per n'en croumpar un nourigoun.
Per l'engreissar ai de congourdo lesto,
De gaspo, de racé, de gruillios de meloun
Aban que signen à la festo
De sant Martin mêmo de sant Miqueou
Moun pouar sara ben gras e beou.
Lou vendraï, nén faraï d'escutz uno pougnado.
Et que mémpachara dins la mêmo journado
De croumpar uno vaquo e soun poulit vedéou
E que veiraï sautar al mitan doou troupeou.
Mas se pousseden plus de plésir Margarido.
Faguet un saut coumo un cabri;
Lou pechié patafloou... toumbet lou lach *aussi*

En mémo temps adiu pouer e couado poulido!
Vaquo vudéou tout séscampet,
E cataclam tout se foundet.
A soun oustaou Margarido pecaïre
La testo souto retournet,
A soun homè en plouran bi racontò l'afaïre,
En s'escusant coumo pousquet.
E dien que sen fouguet de gaïre
Que n'en aguesso sur leis detz.
Mais leis vézins saven la cavo
Nén risoun mais que dùno fés;
Cadun la vesen li cridavo :
Margarido d'oou boun lach frés.

(Diouloufet d'Aix.)

Avec la laitière de La Fontaine une traduction devient inutile. Nous remarquerons seulement que, même aujourd'hui, les infinitifs romans se sont conservés en Provence sans altération : *crompar,* acheter; *brifar,* dévorer; *engraïssar,* engraisser; *saular*. Dans la plupart des autres pays d'Aquitaine on retranche la consonne finale.

L'ABUGLO DE CASTEL-CUILLÉ.

» Del pè d'aquelo haouto mountagno
» Oun se pinquo Castel-Cuillé;
» Al ten que lou poumè, lou prunè, l'amellé,
» Blanquejabon dins la compagno,
» Baci lou chan qu'on entendet
» Un Dimècres mati, beillo de sent Jouzèt :

» Las carreros, diouyou flouri
» Tan bèlo nobio bay sourti;
» Diouyon flouri, diouyon grana
» Tan bèlo nobio ba passa!
» Et lou blel Te Deoun des pichous maridatges
» Semblâbo parti des nuatges,
» Quand, tout d'un cot, un grand troupèl
» De fillos al tin frès, proupretos coumo l'el,
» Caduno dambé soun fringayré,
» Bènon sul bord del roc entouna lou même ayre;
» Et ressemblan achi, tan bezinos del ciel
» D'anges catifoulès, qu'un Diou rizen emboyo
» Per fa lous pellerets et nous pourta la joyo.»

(Jasmin.)

Au pied de la haute montagne
Où se dresse Castelcuillier,
Au temps où le prunier, le pommier, l'amandier
Devenaient blancs dans la campagne,
Voici le chant qu'on entendit soudain
Avant la saint Joseph, un mercredi matin :
Tous les chemins devraient fleurir
Si belle fille va sortir,
Devraient fleurir, devraient grainer
Si belle fille va passer.
Et le vieux *Te Deum* des petits mariages
Semblait descendre des nuages,
Quand voici qu'un essaim bruyant
De filles comme l'œil proprettes,
Chacune au bras de son amant,
Vient sur le bord du roc jeter ce chant des fêtes,
Et ressemble là-haut si près du firmament
A ces anges follets qu'un Dieu riant envoie
Pour danser sur nos monts et nous porter la joie.

» En flourejan un tap que berdejabo
» Lou loun d'un bos couber de roumani;
» Lou proumè may, la Baïzo obserbabo
» Lou grand Castel de soun illustre Hanry,
» Aquelo tou que las herbos capèlon;
» Aques biels murs fendaillats, li rapelon
» Un ten hurous;
» Pousso un soupir, et fixan la gareno
» En murmuran, atat counto sa peno,
» Lous els en plous :
» O soubeni de moun noble maynatge,
» Daycho-m'esta per graço! per pietat!
» Nerac, gemis! pastouros del bouscatge,
» Plagnès moun sort! moun trioumphe és passat.
» Et quand d'Hanry lou noum se perpetuo,
» Et quand la Seino admiro sa statuo
» Tan que li play,
» You, coumo un rioü, sul sable que earreji
» Entre dus taps, sans lou beyre, aygouleji
» Et sony sa may!!
» Oui, souy sa may, Bearnes! e lou gàbo
» Tan bantariol n'és res que soun payri.
» Pourtan sa glorio et m'insulto et me bràbo,
» Surtout d'unpèy qu'a lou buste d'Hanry.
» Ah! jou l'abioy sa statuo, et superbo!
» Mais lou destin que toujours me rezerbo
» D'affrouns sanglans,
» Malgré Dijoun que me l'abio dounado,
» Al foun d'un chay la ten encadenado
» D'unpèy dets ans.»

(Jasmin.)

LE TROIS DE MAI.

En caressant des bords tapissés de verdure,
Le premier jour de mai, le long d'un bois fleuri,
La Béïse observait la royale masure,
Séjour de son illustre Henri.
Cette tour que les herbes couvrent,
Ces murs délabrés qui s'entr'ouvrent,
Lui rappellent des temps meilleurs :
Elle jette un regard sur la sombre garenne;
Et, poussant un soupir, murmure ainsi sa peine,
Le front voilé, les yeux en pleurs :

« Sors pour jamais de ma pensée,
O de mon noble enfant triste et doux souvenir!
Gémis, Nérac! ma gloire est éclipsée;
Nymphes des bois, pleurez sur mon sort à venir :
Quand du bon roi le nom se perpétue,
Lorsque la Seine admire sa statue
Autant qu'il plaît à son amour,
Moi, telle qu'un ruisseau sur la mobile arène,
Dans un étroit canal, sans le voir, je me traîne...
Et c'est de moi qu'il tient le jour!

Oui, oui, je suis sa mère, ô Béarn, et ton Gave
Qui n'est que le parrain de cet enfant chéri,
M'insulte cependant ; son fol orgueil me brave,
Depuis qu'un buste heureux lui rend les traits d'Henri.
Ah! sa statue aussi m'eût rendu son image!
Mais le destin qui, sans cesse m'outrage
Et m'abreuve d'affronts sanglants,
Malgré Dijon qui me l'avait donnée,
Au fond d'un noir réduit la tenant enchaînée,
Me la cache depuis dix ans.

(W. Duvignau.)

J'ai cité ce poëme couronné par la Société

des sciences d'Agen, à cause du nom de son auteur et de la réputation qu'il s'est faite au fond de sa boutique. Quant à son talent d'écrivain romano-provençal, il est assez médiocre [1]. On trouve dans ses pièces de jolis morceaux épars, mais il n'y a pas *la moindre connaissance de la langue*. Le *Trois Mai*, du reste, n'a de remarquable que le rhythme, dont le traducteur, M. Duvignau, ne sentait pas la grâce.

Je le rétablis pour la première strophe, à titre d'exemple seulement :

En effleurant un bord qui verdoyait,
Le long d'un bois de romarin fleuri,
Le premier mai la Bayse observait
Le grand castel de son illustre Henri.
Ces hauts gazons qui voilent la tourelle,
Ces vieux remparts fendus, tout lui rappelle
Un temps heureux !
Elle soupire et, cherchant la garenne,
En murmurant exhale ainsi sa peine
Les pleurs aux yeux.

1. Je sais que tel n'est point l'avis de MM. Nodier et Sainte-Beuve, qui ont consacré deux longs articles à Jasmin en 1837, dans le *Temps* et dans la *Revue des Deux-Mondes*. Mais son amour pour les patois a, nous n'en doutons pas, entraîné le spirituel académicien hors du cercle de l'indulgence, et quant à M. Sainte-Beuve, qui parlait sur parole, il a fait un peu comme le sénateur aveugle du temps de Domitien, qui, tournant le dos au turbot, déclama deux heures sur sa beauté.

Comparez ces vers, où affluent les expressions purement françaises, les tours de phrase français, la construction poétique de la langue du Nord dans ce qu'elle a de plus moderne, avec ces deux morceaux d'un compatriote de Jasmin, qui écrivait à Agen il y a cent cinquante-sept ans.

LAS LERMOS DEL GRABÉ.

« Grabé, que ta perto m'es aisso,
» Que jou planji toun bel tapis!
» Al médis loc que se trepis,
» On bey la terro que s'abaisso.
» Tout s'esperrequo al mendre aigat:
» Lou pescare ten lou bergat
» Oun las damos d'Agen fasion lours permenados,
» E l'aignel escano de set
» Oun lous peichs lous plus grans dins mens de quatre annados,
» Faran lou capuchet.

» Despey l'attaquo las prumèro,
» Que lou tap fu demarmaillat,
» Cinquanto oulmes an capillat,
» Et fait lou saut dins la ribèro;
» Enqueros l'aigat arriban
» Founillo toutjoun plus aban.
» E met al tremolis las rasics las plus fermos,
» Doùn cauque cop tout es negat.
» Per l'amo que se fay d'uno pléjo de larmos,
» La mitat de laigat.

» Mountagnos que fouignas la punto,
» Jusquos dins lous crums lous plus nautz,
» Las! quin tort bous fasen nousaus
» Que bous nous pourtes cauquo punto,

» E trop souben per desturra,
» E mettre tout à tintèrra.
» Nous embiats à trabès la neu touto foundudo :
» Tandis que plouran jour et neit,
» L'a ribo que Garonno a touto counfoundudo,
» Per y muda soun lieit.

» A forço que la terro es triso
» Lou tap y grello incessomen,
» Tan que perden un ornomen,
» Que bal lou tresor de Beniso.
» Quan l'aigo l'y ben à trabès
» La coffo birado al rebès,
» N'es pas el que nou gloupè à beire lou doumage,
» Mès sel orribo un gran aigat
» Alabeth lous soupirs y formon un auratgè,
» Que fay tout lou baguat.

» Bousaus qu'abès la ma ta fermo,
» Quan y jougas al pallamal
» Tant de doumage e tant de mal,
» Nou bous tiro pas cauquo lermo?
» L'alleyo se perd à boucis,
» Touts lous ans elo s'accourcis,
» Un cadun la regretto e degun nou l'assisto
» De faissou que d'houro ou de tard,
» Al loc d'un pallamal loung a perto de bisto
» Ou n'aoura qu'un billard.

» N'ausen pas nousaüs se me semblo
» Lous oulmes que fan de souspis
» De beire tout de mal en pis,
» E qual pe d'els la terro tremblo.
» L'exemple de lours compagnous
» Ou l'on besio lous maquignous,
» Aprep quauquo piafado estaca lours mounturos,
« Lour fai cregnè lou ben del sud,

» E que la neu founden el sio coumo à Couturos
» Où tout es descousut.

» Jamai plus non sara ço quéro :
» Oun l'on s'anabo permena,
» Din quauques ans al pire ana
» On dira . Boguo la galèro!
» Car se montats sur un roussi
» On y pot courre jusqu'aissi,
» La baguo on touts lous jouns là noblesso s'ajusto
» Alabets la baguo fara
» Que bint saran mountats sur un chabai de fusto
» Que capioulara.

» Entretan sès taps ni sès bossos
» Sô que reste n'ès qu'un pelous,
» Que semblo un tapis de belous,
» A beire rulla lous carossos.
» Un goutous à gran sabattou
» Marcho coumo sur de coutou
» Su l'herbo e sur las flous que se trepissoun toutos,
» Mes aprep se bey lou degel
» Del regret qu'el ne sent on bey toutos los goutos
» Que li saillon pel l'el.

» Las! que faran las pauros goujos
» Que ban querre l'aigo à la foun,
» Lo nostro à son el que se foun,
» E las prunèlos toutos roujos.
» Ah! sa diran quin desaguis,
» Grabè la que te perseguis,
» Posque perdre sa douts e peri de sequèro!
» Fillos quan bousaus y benès,
» Non bous semblo pas el al respet de ço qu'éro,
» Un prat de sept dinés?

» Pauré prat rasat coumo un mounge,
» Grabé lou loc des passotemps,

» Souben te que din pauc de temps,
» Tu saras passat coumo un sounge,
» Lous prumés aigats que bendran,
» Acos ségu t'acabaran,
» Se costò lou courren tu n'as quauquo ressourso,
» L'on te plan be tout mey e mey,
» Mas qué pensarios tu la trouba dins la bourso,
» Ha bado aqui tout oüey.

(Courtet de Prades, 1684.)

LES LARMES DU GRAVIER.

Gravier, que ta perte m'oppresse,
Que je plains ton beau tapis vert!..
Dans le carré le mieux couvert,
On voit la terre qui s'abaisse.
Tout s'éboule au reflux du flot :
Le pêcheur a son gabarot
Où les dames d'Agen se sont tant promenées,
Et l'agneau de soif est mourant
Où les plus gros poissons, dans moins de quatre années,
Plongeront en courant.

Depuis l'attaque la première,
Où le bord fut tout dérangé,
Des ormes cinquante ont plongé
Et fait le saut dans la rivière;
Encore le flot arrivant,
Va fouillant toujours plus avant;
Les arbres les plus forts il les met en alarmes,
Et chaque fois tout noie ici :
Ce qui fait qu'on dirait que par des flots de larmes
Le fleuve est à moitié grossi.

Montagnes qui fichez la pointe
Jusqu'en l'azur des cieux là bas,
Que vous avons-nous fait, hélas!

Que vous nous portiez quelque pointe?
Et pour nous frapper de nouveau,
Et nous mettre tout à vau-l'eau,
Que vous nous envoyiez tant de neige fondue,
Quand on te pleure jour et nuit,
Rive, que la Garonne avec rage a mordue
Pour y changer son lit.

A force que le bord s'y brise,
Le bord nous fuit incessamment,
Et nous perdons un ornement,
Qui vaut le trésor de Venise.
Quand le flot s'y jette au travers
Mettant le bonnet à l'envers,
Pas un œil qui ne pleure à voir ce grand ravage;
Mais s'il vient un débordement,
Tous les soupirs alors y forment un orage,
Qui fait le mal plus grand.

O vous qui trouvez tant de charmes,
En y jouant au palamal,
Tant de dégâts et tant de mal
Ne vous coûtent donc pas des larmes?
L'allée à morceaux se détruit,
Chaque an nouveau la retrécit,
De tous elle est pleurée et de nul secourue,
En sorte que d'heure ou de tard,
Au lieu d'un palamal long à perte de vue,
On n'aura qu'un billard.

Nous n'oyons pas, nous, ce me semble,
Les tristes soupirs des ormeaux,
Qui sentent s'augmenter leurs maux
Et la terre à leurs pieds qui tremble.
L'exemple de leurs compagnons,
Où l'on voyait les maquignons,
Après quelque ruade attacher leurs montures,

Du sud leur fait craindre le vent,
Et qu'en fondant, la neige ici comme à Coutures,
Ronge le sol mouvant.

Hélas! il va cesser de plaire :
Où nous venions nous promener,
Dans peu de temps au pire-aller,
On dira : Vogue la galère!
Car, éperonnant le courtaut,
L'on y voit courir comme il faut
La bague dont le jeu notre noblesse entraîne,
Mais alors la bague fera
Que vingt seront montés sur un cheval de chêne,
Qui cabriolera.

Cependant sans buttes ni bosses,
C'est comme un tapis de velours,
Où sur ce qui reste à pas lourds
On peut voir rouler les carrosses.
Un goutteux à double bâton
Marche comme sur du coton
Sur l'herbe et sur les fleurs qui se flétrissent toutes,
Mais le dégel levant son deuil
Nous montre ses regrets, et l'on compte les gouttes
Qui lui brillent dans l'œil.

Que feront les pauvres *ancelles*
Qui vont chercher l'eau dans les puits?
Du nôtre l'œil se ferme, et puis
Toutes rouges sont ses prunelles.
Ah! diront-elles, quel malheur,
Que celle qui fait ta douleur,
Gravier, perde sa source et meure de misère!
O filles qui tant y veniez,
Semble-t-il pas au prix de ce qu'il fut naguère
Un pré de sept deniers?

Pauvre pré rasé comme un *monge*,

Gravier, le lieu des passe-temps,
Souviens-toi que dans peu de temps
Tu seras passé comme un songe :
Les premières eaux qui viendront
Assurément t'emporteront;
Si contre le courant tu n'as point de ressource,
L'on te plaint beaucoup, mais celui
Qui croit que tu pourras la trouver dans ta bourse,
Peut bâiller là tout aujourd'hui.

» Despey tres més en ça que l'hiber contugnabo,
» Que tout ero blasit, que re nous berdejabo,
» Qu'un joun ero crumous, un autre abio gelat,
» Que tout ero de gibre ou de neu capelat :
» Que la biso estiflabo al tour de las aureillos,
» Que lou temps broungissio coumo un issan d'abeillos,
» Que plebio de countun e nou se besio loc,
» Que lou pé s'y pausan n'embourlhesso un chaloc,
» Auiliez que fasian naüs quan lou cel, quan la terro,
» Quan tout se debandabo e nous fasio la guerro ?
» Que fasian naüs aouillez Dius e lou mounde ou sap,
» Car lous esclops as pès, lou capelet al cap,
» Lou mandil tout bestit e cintats de la fondo
» Nou laichaben pasten ses y fa quauquo rondo.
» Talomen que tout braudo e la plejo dessus
» Courrian de prat ea prat aro en bat aro en sus :
» Quan de cops mieis plegatz coumo un arc que se sarro,
» Al mitan d'uno fango estiraben la garro,
» E quan tout agrupitz al pé d'un tapurlet,
» La gouto al cap del nas lou cap din lou coulet
» Transits e tremoulans coumo uno quo de baquo

» Las dens s'entrebatton e fasion cliquo claquo;
» Abian lons pot touts blans éren touts morfondits
» E del grau fret qu'abian nous buffab en lous dits.
» Or doun per que saillitz d'uno sazou ta tristo,
» Un autre plus bel temps nous gratouillo la bisto,
» Que tout ço que l'on bey nès res qu'un paradis,
» Que tout creis su la terro e tout y reberdis,
» Qu'on bey de toutos parts la campagno flourido,
» Qu'aci nais la binleto aci la margarido,
» Qu'un boun temps es bengut e qu'en ponden jouï,
» Aùillez se m'en cresets el se cal réjoui.
» Car ausez quin plasè per l'aureillo nous passo:
» On entend milo auzels que gazouillon à masso,
» Lou rossignol y canto al mitan d'un bouyssou,
» Lou merle al cap d'un arbre est iflo uno cansou,
» La cardino y gazouillo, un senil y bresillo,
» La tourtourello y rounquo e l'hironde y babillo :
. . . .
. . . .
» Mès quin autre plasè se présento à mous els,
» Quant on bey dins un blat uno troupo d'agnels,
» Courré touto uno paüso e coumo per nous plaire,
» Sauta de pas en pas lous quatré pés à laire.
» Sus doun coumpagnoulets qué sès autro faissou,
» Miramoundo coumence à dire uno cansou
» E per fi qu'on la siegue e qué lon' y respoundo,
» Dansen tout siés à masso uno danso redoundo. »

(*Pastouralo de Miramoundo*, par le même, acte prumié, scèno prumèro.)

Depuis trois mois en çà que l'hiver nous broyait,
Que tout était flétri, que rien ne verdoyait,
Qu'un jour était brumeux, un autre plein de glace,
Que le givre et la neige avaient couvert l'espace.

. . . .

Que la bise sifflait autour de nos oreilles,
Que le ciel bourdonnait comme un essaim d'abeilles,
Que sans cesse il pleuvait, et qu'on ne voyait lieux
Où le pied ne nous fît jaillir la boue aux yeux :
Bergers, que faisions-nous quand le ciel, quand la terre,
Sur nous se déchaînant, nous déclaraient la guerre,
Que faisions-nous, bergers? chacun, comme Dieu sait,
Que les sabots aux pieds, sur le front le berret,
La veste boutonnée et serrant la ceinture,
Nous foulions, en dansant, cette froide verdure,
Si bien que tout trempés de pluie à chaque pas,
On parcourait des prés et le haut et le bas.
Que de fois mi-pliés comme un arc qui se courbe,
Nous tirions le jarret du milieu de la bourbe,
Que de fois, ô bergers, sous un tertre accroupis,
Les yeux tout larmoyants, le nez dans nos habits,
Transis et tremblotants comme une vache en crainte,
On entendait nos dents claquer à chaque étreinte,
Et d'une lèvre blanche, ô bergers, que de fois,
Pour les désengourdir, nous soufflions sur nos doigts.
Puisqu'elle meurt enfin la saison triste et nue,
Que l'aimable printemps nous chatouille la vue,
Que tout ce que l'on voit n'est plus qu'un paradis,
De la terre où tout croît que les flancs sont verdis,
Que la campagne en fleurs peut couronner nos têtes
De marguerites d'or, de tendres violettes,
Qu'un doux soleil éclate et qu'on en peut jouir,
Bergers, si m'en croyez, il faut se réjouir.
Écoutez quel plaisir amuse notre oreille,
On entend mille oiseaux gazouiller à merveille,
Le rossignol y chante au milieu d'un buisson,
Le merle au haut d'un arbre y siffle sa chanson,
Le chardonneret chante et le serin y brille,
Tourterelle y gémit, hirondelle y babille.

Nos yeux sont égayés par des plaisirs nouveaux :
J'aperçois dans les blés une troupe d'agneaux
Qui courent un instant, et comme pour nous plaire,
Les quatre pieds en l'air, sautent sur la fougère.
O compagnons, venez, que sans plus de façon
Miramonde, pour nous, entonne une chanson,
Et pour qu'on l'accompagne et que chacun réponde,
Tous les six à la fois dansons la danse ronde.

Nous finirons par une ode du potier de Montpellier, Péirottes, publiée l'année dernière :

LA FILLA DE LA MOUNTAGNA.

« Qu'as d'empire sus yeou, filla de la mountagna !
» Coumma poulit maynatgè encadènas moun cor;
» Sé nourrissé l'éspouer qué séras ma coumpagna,
» Faguè lou ciel qu'un jour partagessas moun sor.

» Quinzé ans, acos toun âgé..... é té trobas counténta
» D'anà per lou campestrè ambè tous agnèlous.
» S'as lou bounhur per tus, lou chagrin mé tourménta....
» Désémpioy qué t'ay vist, qué moun cor és jaloux !

» Quan per fès podé aouzi tous cants mélodiousés;
» Quan sans estré éntrévist podé fixa tous traits,
» Mous sens presqu'attristats dévénou radiousés,
» É l'amour é lou gâou dissipou mous régrets.

» É sé sioy près dé tus, ta présénça m'énflamma.
» Rêvé la voluptat én véchén toun régar;
» E sé sioy lion dé tus, incara dins moun âma
» Toun imagè luzis coumma un brillan lugar.

» Lou sourél dé l'istioù t'o brunit lou visagé,
» Mais lou sourél d'hiver li réndro soun ésclat.
» Ah! quicon mè souris.... Qu'announça aquél présagé?
» Sans douté qué moun cor al tioù séro mésclat.

» É moun amour per tus és pur coumma l'aygagé;
» És doux coumma lou lach qu'o moulségut ta man;
» Ès gran coumma un tillul qu'és fertil èn oumbragè,
» É sa bèoutat ternis l'ésclat del diaman

» Dins lou sièclè qué sén, tout flatta la richéssa,
» É sé truffa d'aquél qui poussèda un boun cor.
» Filla, quan toutés dons sén riséns dé jouynéssa,
» Aymén-nous téndramén.... L'amour val may qué l'or.

» T'ay ménsounnat l'amour... Lou mot bélèon t'outraja.
» Mais anén à l'aoutel, é Diou nous uniro.
» Quan sioy doucilè é boun, quan sios moudesta è saja,
» Cèda, cèda a mous vux, lou ciel nous béniro.

LA FILLE DE LA MONTAGNE.

Que tu règnes sur moi, fille de la montagne!
O ravissante enfant, comme tu tiens mon cœur:
J'ai l'espoir trop flatteur de te voir ma compagne.
En partageant mon sort tu ferais mon bonheur.

Quinze ans, voilà ton âge.... et ton âme est contente,
En guidant dans les champs tes agnelets si doux.
Si le bonheur te suit, le chagrin me tourmente;
Depuis que je t'ai vue, on me trouve jaloux.

Quand j'écoute parfois ta voix mélodieuse,
Lorsque sans être vu je contemple tes traits,

Mon âme presque en deuil en devient radieuse,
Et la joie et l'amour dissipent mes regrets.

Si je suis près de toi, ta présence m'enflamme.
Pour rêver le bonheur, il suffit de te voir;
Si loin de toi je suis, encore dans mon âme
Ton image reluit comme un astre du soir.

Le chaud soleil d'août a bruni ton visage,
Mais le soleil d'hiver lui rendra son éclat.
Ne m'a-t-il point souri?... Qu'annonce ce présage?
Plût à Dieu que ton cœur à mon cœur se mêlât.

Mon amour est pour toi plus pur que le laitage,
Qui sous tes doigts rosés ruisselle en écumant;
Plus grand que le tilleul, si fécond en ombrage,
Et sa beauté ternit les feux du diamant.

Dans ce siècle mauvais tout flatte la richesse.
On rit de ceux qui n'ont que leur cœur pour trésor;
O fille, quand tous deux nous brillons de jeunesse,
Aimons-nous tendrement, l'amour vaut mieux que l'or.

Je t'ai parlé d'amour... Ah! si ce mot t'outrage,
Viens, allons à l'autel, et Dieu nous unira.
Moi, je suis simple et bon, je te vois douce et sage.
Fille, cède à mes vœux, le ciel nous bénira.

(1841.)

Telle est l'histoire rapide mais fidèle de la langue romano-provençale prise à son berceau et conduite de siècle en siècle jusqu'à ce jour.

Il entrait dans mon premier plan de finir ces recherches par un tableau de la similitude de l'*espagnol*, du *portugais* et de l'*italien* avec la langue *romano-provençale*; mais en y réfléchissant bien, j'ai reconnu :

D'abord, qu'il n'était personne qui ignorât aujourd'hui que le *français*, le *romano-provençal*, l'*espagnol*, le *portugais* et l'*italien*, sont des dérivés directs du latin, et composent un groupe de cinq langues appelées néo-latines ;

Ensuite, que le fait matériel de la ressemblance de ces langues dont la formation est due aux *mêmes éléments* a été prouvé trop de fois[1], et se trouve trop immédiatement à la

1. Tout rapprochement donnera le même résultat que le tableau dressé par Bonamy, et ces phrases arrangées par M. Raynouard :

Langue italienne.

Per me si va nella città dolente,
Per me si va nell' eterno dolore,
Per me si va tra la perduta gente.

Langue romane.

Per me si va en là ciutat dolent,
Per me si va en l'éternel dolor,
Per me si va tras la perduta gente.

Portugais.

Da lindeza vossa,
Dama, qüem a vê,

portée de toute intelligence pour recommencer ici une répétition peu attrayante et inutile.

Je me bornerai donc à relever quelques assertions qui me paraissent mal fondées.

M. *Raynouard*, reproduisant l'opinion de *Cazeneuve*, linguiste assez superficiel, a écrit quelque part que la *romano-provençale* était la source de la langue espagnole.

Une telle erreur a droit de surprendre. Qu'on réfléchisse, en effet, à l'origine de la nation espagnole. Les Ibères, peuplade celtique [1], ou Celtes eux-mêmes [2], apparaissent premièrement et couvrent la Péninsule. A

Impossivil he
Que guardar se possa.

Roman.

De cuidanza vostra
Domna, qui la ve,
Impossibil es
Que guardar se possa.

Espagnol.

Cuentan de un sabio que un dia
Tan pobre y misero estaba.

Roman.

Contan de un sabi que un dia
Tan paubres et meschis estava.

1. W. Humboldt.

2. « Nos Celtis genitos. » (Martial.)

ces Ibères ou Celtibères viennent se mêler des colonies grecques. Les Romains remplacent les émigrants de l'Ionie; et par les guerres de Sertorius, par leurs établissements, leurs écoles, leurs lois et leurs relations commerciales, ils naturalisent si bien leur langue que les Goths, les Vandales et les Maures ont beau passer en vainqueurs et en maîtres, ils ne l'arrachent point du sol. Or, il est facile de se reporter par la pensée au huitième siècle, et de se représenter ce roman espagnol empreint déjà d'une couleur celto-grecque, et qui se trouve cerné au midi par les Arabes, au levant par les Catalans, au nord par les anciens Ibères ou Cantabres; il emprunte de tous côtés, et les mêmes causes produisent les mêmes effets : c'est-à-dire *que l'espagnol, né, comme le romano-provençal, d'une mixtion progressive de l'élément celtique, grec, latin, arabe, ressemble parfaitement à son voisin.*

Je sais bien que ceux qui ont suivi Cazeneuve présentent la question sous une face spécieuse, en attribuant aux guerres ultra-pyrénéennes de Charlemagne, c'est-à-dire à l'influence qu'elles exercèrent, l'introduction

de la langue limousine en Catalogne, et de là dans presque toute l'Espagne.

Mais cette opinion, qui a été partagée par *Galça*, *Escolan*, *André Bosch*, *Miquel Cardonel*, ne saurait se justifier; car, pour l'admettre, il faudrait supposer que l'Espagne n'avait *point de langue* à cette époque, ce qui est absurde; et, d'un autre côté, les invasions de Charlemagne et de ses enfants furent trop rapides pour avoir eu le temps de modifier le langage national. Ces sortes de transformations n'arrivent qu'à la longue, et sous une domination énergique et complète. La seule chose qu'on doive reconnaître, c'est qu'aux lieux où la puissance franke s'établit comme dans la Catalogne, et se perpétua par les colonies, le dialecte limousin prévalut. Il y vit du reste encore aujourd'hui, ainsi qu'un rejeton vigoureux de l'arbre méridional [1].

C'est dans ce sens que l'a entendu Mariana [2] lorsqu'il a dit : « Que ceux de Valence et de » Catalogne parlaient un langage assez sem- » blable au languedocien, ce qui montrait leur » commune origine. »

---

1. Ducange.

2 Histoire d'Espagne.

Quant à la langue qui était en usage dans le royaume de Léon, les Asturies, l'Estramadure, le royaume de Grenade, la Galice, l'Andalousie, l'Aragon, les îles Baléares, et que Ducange avec les pères de Trévoux appelle limousine; c'était cette langue congénère contemporaine qui se forma en même temps et sous les mêmes influences que la romano-provençale, et offrit à très-peu de différences près le même caractère. Et ce qui prouve qu'on ne la confondit point cependant avec le dialecte purement limousin de Catalogne, c'est que Jacques, roi d'Aragon, ayant eu un instant la pensée de faire transcrire ses décrets en catalan, *Bernard Gomez* nous apprend qu'il recula devant la fierté patriotique des Aragonais [1].

Tout ce que je viens de dire de l'espagnol s'applique avec la même force au portugais. Le Portugal, en effet, a subi les mêmes fortunes. Il a été celtibère; il a été romain; il a obéi aux Barbares, obéi aux Arabes : l'affi-

1. « Gravis ab Aragonensibus querela habita fuisse fertur propterea quòd plebiscita catalano eademque lemovicensi sermone barbaro et obscuro minùsque noto Hispanis quam aut latino aut saltem *aragonensi* qui clarior est illo, rex conscribi jusserit. » (Bernardi Gomez, *Vita J. Aragoni regis.*)

nité historique est parfaite jusqu'en 1092.

A cette époque, une révolution qui changea la situation politique vint exercer une action peut-être décisive sur la langue.

Enflammés par la brillante renommée du Cid, Henri de Bourgogne et son cousin Raymond traversent la France pour aller conquérir en Espagne gloire et butin sur les Infidèles. Le mal des *ardents* ayant décimé en chemin leur petite armée, elle se recruta dans le Béarn. Cinq cents chevaliers du pays suivirent le Bourguignon sous la bannière de Gaston-le-Noir. En Espagne, il firent des prodiges. Alphonse de Castille les récompensa par la main de sa fille, et le gouvernement du Portugal fut érigé en comté. Guimaraëns fut la capitale d'Henri.

Or, en prenant possession de cette ville, le nouveau comte y établit les *cours d'amour* de la Provence, qui d'abord furent présidées par la belle Thérèse sa femme. Là commença probablement à se polir la langue portugaise actuelle, dont il n'est pas difficile d'expliquer la ressemblance toute particulière avec le béarnais [1].

---

1. Au Brésil on voit les nègres et les négresses du port s'en-

Ainsi, perfectionnement et fixation présumable de l'idiome existant déjà en Portugal, voilà ce qu'on peut, je crois, attribuer raisonnablement à la langue *romano-provençale*[1].

Les relations qui ont existé entre cette dernière et l'italien sont d'une autre nature. Établissons avant tout qu'aux mêmes époques où la *vulgaire* était signalée en deçà des monts, elle régnait également au delà. C'est un fait qui nous est attesté par *Gonzon* et *Fontanini*[2], et qui n'avait du reste pas besoin de preuve; car il tombe sous le sens que la vulgaire n'étant en grande partie qu'un produit du latin altéré dut apparaître d'abord dans le pays où le latin avait dominé principalement. Cette *vulgaire*[3] italienne ne différait pas de celles des autres contrées méridionales, puisque les Italiens et les Espagnols s'entendaient parfaitement comme on le voit dans la Vie de sainte Liobe[4]. *Speron Speroni*[5] s'est donc

tretenir familièrement avec les matelots béarnais qui débarquent pour la première fois.

1. Mariana.

2. Istoria dell'eloquenza italiana.

3. *La volgare :* Dante, Bembo, Bocace.

4. Mabillon.

5. « Ella mostra nella sua fronte d'aver havuto l'origine e

trompé en assurant que ses compatriotes *nous avaient emprunté les noms, les verbes et les adverbes.* Nous les tenons nous-mêmes des Romains, dont les Italiens sont les fils aînés; et, pour peu que les auteurs modernes qui ont accepté l'erreur de *Speroni* eussent réfléchi, ils auraient vu que les peuples d'Italie connurent ces noms, ces verbes et ces adverbes, sinon avant, du moins en même temps que nous, car ils étaient plus près de la source. J'ajouterai que ce qui rend cette erreur plus choquante encore, c'est que les seules grammaires qui nous restent sont, de l'aveu de leurs auteurs [1], un calque, aussi fidèle que le permettait la dégénérescence de la langue, des grammaires latines.

Après avoir défendu les Italiens contre leurs propres auteurs, j'en viens à la part d'influence qui peut réellement être attribuée au romano-provençal.

Comme nous l'avons précédemment mon-

---

l'accrescimento da barbari e d' aquelli principalmente più che odiarono li Romani, cioè, da' Francesi e da' Provenzali : *i quali non pur i nomi, i verbi e gli adverbi,* ma l' arte ancora dell' orare e del poetare si deriva.» (Dialogo delle lingue.)

1. Donatus, Grammaire de Vidal.

tré, la langue du midi de la France avait atteint avec rapidité cette période ascendante après laquelle il n'y a plus que déchéance ou néologisme. Le douzième siècle fut son apogée classique. Elle perdit les noms obscurs et incertains qu'elle avait portés jusque-là pour prendre celui des troubadours ; et cette noble myriade d'hommes de génie qui brille encore de tant d'éclat dans le passé poétique du midi, l'enrichit de poésie et de splendeur. Elle alla se parer de mollesse et de grâce dans les *cours d'amour*. Douce et mélodieuse elle fut entre toutes les autres quand elle coula des lèvres d'*Adalasis*, de *Bertrane*, d'*Aliénor* et de la belle *Stéphanète* de Gantelmes assises pour les *arrests d'amors* sous les lauriers de Romani! Empereurs et rois ouvrirent alors à la *gaie science* les salles de leurs palais. Les fêtes des châteaux, l'amour des dames, le dévouement des chevaliers, les applaudissements des peuples devinrent le prix du *cantar proensal ;* et placés au point de vue le plus haut de la civilisation, les troubadours furent pendant deux siècles l'expression la plus magnifique les idées méridionales.

Mais un terrible tocsin interrompit tout à coup les doux chants de leur poésie : il sonnait la croisade albigeoise ; il sonnait avec un glas lugubre l'arrivée des Anglais et des Francs.

Aussitôt, pour l'indépendance du sol natal, s'unirent les troubadours. Contre notre belle patrie s'avançaient à grands pas les clercs et les moines de Rome la croix et la torche à la main ; contre eux marchaient, avec une foule aveugle et féroce de barons, les deux plus puissants princes du Nord. Les troubadours crièrent aux armes !... Noble bataillon, sacré par l'honneur et la gloire, ils soulevèrent les peuplades d'Oc, en leur montrant à grands cris les vices qui souillaient la robe de l'Église ; il les remplirent d'enthousiasme, en conspuant la félonie des rois, en les couvrant d'amères dérisions, en exaltant jusqu'au ciel le nom des soldats de la patrie.

Inutiles efforts ! l'heure de la nationalité était venue ; il fallut la laisser mourir, et entrer comme frères dans la grande famille française.

Dès-lors la romano-provençale fut frappée de mort poétique et de mort politique dans le



Midi. Aucun de ses enfants ne l'oublia; mais déchue comme langue littéraire, interdite comme langue civile, peut-être cette pureté qu'elle n'avait conquise qu'après huit siècles de travaux se serait perdue dans les manuscrits des troubadours, si les troubadours n'eussent compté des disciples au delà des Alpes. Les Italiens, formés à l'école de nos poètes, voyant périr ce riche idiome poétique, le recueillirent avec empressement et en dotèrent leur patrie. Ils eurent toute facilité pour faire cet emprunt; car, pendant trois cents ans, Naples et la Sicile, Capoue, la Pouille et la Provence obéirent aux mêmes maîtres : les deux maisons d'Anjou, en les réunissant sous leur couronne, créèrent les relations les plus intimes entre les Provençaux et les Italiens.

Ces derniers ont eu par conséquent tout à fait raison d'avouer qu'ils avaient tiré du Midi l'art des vers, la rime et presque toutes leurs formes de composition.

CONCLUSION.

Revenons maintenant à notre principal objet, et résumons-nous.

En nous livrant à ce travail, nous nous sommes proposé :

1° De remonter aux origines de la langue afin de les éclaircir et de puiser dans leur antiquité et dans leur diversité même des preuves philologiques propres à jeter un nouveau jour sur le système des races;

2° De montrer la possibilité d'une réforme fondamentale dans l'instruction publique[1];

3° De réunir en bloc aux matériaux déjà connus, aux idées déjà émises, des documents ou neufs ou inédits, et de les rectifier ou de les corroborer les uns par les autres,

---

1. Pour peu, en effet, qu'on ait suivi la filière à travers laquelle la langue latine est passée pour devenir langue romano-provençale, on voit maintenant combien il serait facile, en la prenant dans ce dernier idiome, de la ramener à son point de départ : noms, adjectifs, pronoms, verbes, adverbes, prépositions, tout a gardé le même type.



de manière à leur donner une suite et un sens logique appuyés sur l'histoire ;

4° Enfin, de faire connaître la langue romano-provençale, toujours parlée dans le midi de la France, comme objet très-curieux et très-important d'étude historique, comme digne sœur des langues française, espagnole, italienne et portugaise, et de prouver par des documents authentiques que depuis 1200 elle n'a pas sensiblement dégénéré.

Ces trois propositions viennent d'être développées successivement dans chacune des trois parties.

Je n'ai épargné, pour leur donner le degré d'évidence convenable, ni temps, ni recherches, ni peines... L'Institut a bien voulu encourager l'ouvrier, c'est maintenant au public de juger l'œuvre.


FIN.



APPENDICE

BIBLIOGRAPHIQUE.

Abanture comique de meste Bernat ou Guillaoumet de retour dens sous fougueys. In-8°, s.-d., pp. 8.

Abrégé du Réveil du Peuple, sans date. In-8°, de VII, p. 4 à 7. La chanson du Barliou, sous le titre de *Complainte républicaine, en patois de Grenoble, sur la révolution française, chantée par un pauvre aveugle, l'an* III *de la république* (orthographe différente, et 16 couplets au lieu de 10).

Achard, Vocabulaire provençal : Dictionnaire de la Provence et du Comtat-Venaissin, etc. In-4°, Marseille, 1785.

Action facétieuse en vers provençaux, entre cinq personnes. Mss. du XVIIe siècle.

Ader (Guill.), Lou Castounet gascoun. In-8°. Tholose, Ramond Colomiés, 1610.

Lou gentilhome gascoun e lous heits de gouerre deu gran e pouderous Henric gasçoun, rey de France e de Naouarre : boudat à mounseignou lou duc d'Espernoun, per, etc. In-8°, Tholose, Ramon Colomiés, 1610.

Agar (Paul-Antoine), mort de la peste en 1531.

La belou Paysano-Mignard, et lou Rasselou lou capitani Fanferlu.

Daigrefeuille, Histoire de la ville de Montpellier (actes du XIe siècle, en patois).

Albert, curé, Histoire du diocèse d'Embrun. 3 vol. in-8°, Embrun, imp. de Moyse, 1783, tome I.

Alegre, R. minime, lou P.-H. Joseph, Instructious moralos sur tous leis evangilos dominicalos de l'an, compousados en lengage provençau, per la comoditat de messiurs leis curats et l'utilitat dei paures parossiens, que n'entendon ni comprenon pas lou françois. In-12, Marseille, 1688, pp. 577.

Allard, Ballet en langage forésien de trois bergers et trois bergères se gaussant des amoureux. In-12, s. d. ni l.

Allard (Guy), Bibliothèque du Dauphiné,

nouvelle édition publiée par P.-L. Chalvet In-8°, Grenoble, veuve Giroud, 1797.

Alleluia (Leis) daou 1er mai, per l'aoutour deis Alleluia de 1814, sur l'imprimé de G. Mouret à Aix. A Marseille, de l'imprimerie de Dubié. In-8°, Marseille, 1821.

Amilha, Tableu dé la bido del parfet chrestia en bersses, qué represento l'exerci de la fé, per le Pero Amilha. In-12, Toulouso, 1672.

Autre édition. Le tableu de la bido del parfet crestia en bersses, etc. In-12, Toulouse, 1759.

Avec un glossaire sous le titre de : Esclarcissomen des mots particuilhés d'aqueste pays, en fabou des estrangés. De la page 346 à la page 360 et quelques airs notés.

Anglès de Veynes, Vers en l'hounour dou chef de l'empire.

Annales de l'Auvergne. In-8°, Clermont, 1829, p. 149.

Anibert, Mémoire sur l'ancienne république d'Arles, t. III, 2e partie, p. 400, etc.

Dolce, De la Antiguedad y Universidad del Bascuenze, etc. In-12.

L'antiquité du triomphe de Béziers au jour

de l'Ascension, contenant les plus rares histoires qui ont été représentées au susdit jour, ces dernières années. Petit in-8°, Béziers, Jean Martel, 1628. Ce vol. contient :

1° Histoire de Pepezuc, faite sur les mouvements des guerres, représentée à Béziers le 16 mai 1616; 2° le Jugement de Pâris, par Bonnet, avocat; 3° Histoire des Chambrières de Béziers sur le nouveau rejaillissement d'eau des tuyaux de la fontaine.

Aquestas Mandinas (Mâtines), sont de Katherine gentille molher de Matthieu deu Bost, demorant en la rua de las Taulas, auprès de Sant-Marsau (Martial). Mss. In-4°, orné de belles enluminures, et daté de 1470. (Ce livre appartient à madame Texandier de l'Aumônerie, à Limoges.)—Un autre mss. aussi riche, daté de 1496, porte : *A nobla fema* Catherine de la Jugie, molher del sieur Johan de Julié, bourgeois de Limoges.

Arribado de Guillaoumet dens lous enfers. In-8°, à Bordeaux, chez J. Lebreton, rue des Lois, n. 3.

Arnaud (Joseph), cordonnier à l'Isle, département de Vaucluse, arrondissement d'Avignon, mort le 2 février 1815.



Nouveau recueil de Noëls provençaux, composés par, etc. In-18, Carpentras, chez Gaudibert-Penne, imprimeur-libraire; et in-12, Carpentras, 1815.

Aubanel, Odes d'Anacréon. In-12, Nîmes, an X.

Audibert, le fortuné Marseillais, comédie en un acte. In-8°, Marseille, 1775, p. 47.

Aulbe (comte d'), La Tasse, comedie extraicte du cabinet de la Muse du, etc. Petit in-8° (vers 1650).

Auzias March, Las Obras, traducidas por don Balthasar de Romans. In-4°, gothique. Valencia, Juan Navarre, 1539, en espagnol et en catalan.

Las Obres ara novament, ab molt diligencia revistes y ordenades y de molts cants aumentades. In-8°, Barcelona, 1560.

De amor, poemo.

— Las Obras ara, novament revistes y estampadas ad gran cura y diligencia. Posades totes les declarasions dels vocables seus molt largamen en la taula. In-8°, Barcelona, Carles Amoros, 1545.

Avis à las Fillettas sus las picudas d'una

ser qu'exista din las rocas d'aou mol. In-8°, Montpellier, veuve Ricard, 18.., pp. 12.

Avril (J.-T.), Dictionnaire provençal-français, suivi d'un vocabulaire français-provençal. In-8°, typographie d'Édouard Carlier, 1840.

Avanturo (l') d'un Lebrau. In-8°, Marseillo, 1758.

Axular (Pierre), curé de Sarre, Gueroco guero, 1642.

Aycar (Marie), Ballades et chants populaires de la Provence. In-18, Paris, 1826.

Aysso sont las ordennanssas e franchesas de la vila et chastel de Lemotges approbadas, dounadas e confermadas per Oudouart, prince de Galas et de Guyanna, filh avant nat deu dich Oudouart, rey d'Angleterra. Mss. de 1370 (Limoges).

B. G. F. La Granoulratomacheo, o la furioso e descarado bataillo des rats et de las grenouillos couts le reyne de Rodillard et Croacus, à l'imitacio del grec d'Homero, poemo burlesco. In-12, Toloso, per Bernat Bosc, 1664, poëme de 4330 vers, en quatre chants, pp. 155.

B....t (Pierre), Mossu Canulo, comédie en

trois actes et en vers provençaux et français. In-4°, Achard, 1831 (Prospectus). *Voyez* Bellot.

B....t, Lous plésis daou Peyrou, méssés én vers librés, émbé de notas historiquas per M. B... édédiadas à M. S... soun amic. In-8°, à Mounpéyé, aco dé X. Jullien, imprimur, plaça de Louis XVI, n. 2. 1829.

Barjon, Dictionnaire patois de Montpellier. Mss.

Barny de Romanet (J.-A.-A.), Histoire de Limoges et du Haut et Bas Limousin, etc. In-8°, Limoges, 1821, p. 30 et seqq. passim.

Baro (du), Mors et vis (imitation d'un conte du xiie siècle). Grand in-12, Paris, 1834.

Barutel (Grégoire de), Le triomphe de l'Églantino, par le sieur, etc. In-4°, Tolose, chez F. Boude, 1651.

Baurein (l'abbé Jean), Variétés Bordelaises, ou essai historique et critique sur la topographie ancienne et moderne du diocèse de Bordeaux. 6 vol. in-12, Bordeaux, 1784-1786, parle d'un glossaire (manuscrit égaré ou perdu) de l'ancien gascon des chartes. V.

en outre, t. I, p. 149, 150, 111, 82, 199, 356, 364, et v. 109, 176.

Bedout (G.), Lou Parterre gascoun, coumposat de quouate correus, per G. Bedoul d'Auch. In-4°, Bourdeus, Pierre de Coq, 1642.

Bekker (Emmanuel) : le Roman provençal de Fier-à-Bras, etc. In-4°, Berlin, 1729.

Bègue (François de) : Comédies et chansons. Ces dernières ont été imprimées dans : Lou Jardin deis musos provençalos, ou recueil de plusiurs pessos en vers provençaux, recueillidos deis plus doctes pouetos d'aquest pays. In-12, Aix, 1665.

Bergeret (neveu) : Fables choisies de La Fontaine, en vers gascons. In-12, Paris, 1816.

Belaud de la Belaudière (Louis) : Obros et rimos provenssalos, revioudalos per Pierre Paul, escuyer de Marseillo, dedicados al vertuoux et generoux signours Louis d'Aix et Charles de Casaulx, premiers consous-capitanis de doues galeros, gubernatours de l'antiquo villo de Marseillo. In-4°, Marseillo, 1595.

— Obras et rimos provenssalos et lous pas-

satens de Loys de la Bellaudiero, mes en sa luzour, par P. Pau. Marseille, par Pierre Mascaron, 1595.

— Barbouillado et phantazies journalieros de P. Pau. Marseille, par Pierre Mascaron, 1595; 3 tomes en 1 vol., petit in-4°.

Bellot (Pierre) : Moussu Canulo, vo lou fiou ingrat, comédie en trois actes et en vers provençaux et français, représentée sur les théâtres de Marseille. In-8°, Achard, Marseille, 1832.

— L'Ermito de la Madeleno, ou l'Observatour Marsiés. In-8°, Marseille, 1824, p. 56, six livraisons.

— Les loisirs d'un flaneur, ou le poète par occasion, recueil de poésies provençales et françaises. In-12°, Paris 1822, Marseille, Achard, p. 120.

— Lou Gymnaso e lou grand theatré, épître satyriquo, à Moussu G. Dairnvœll. In-8°, Marseille, chez Bouvet, libraire, 1838.

Benazet (Olympe) : Les malheurs des femmes mariées. In-8°, Toulouse, Lagarrigue, 1839.

Barthélemy, directeur du Muséum d'histoire naturelle, Lei Leys doou Canoubier,

Conte véritable de 1838, dedia aou poueto prouvençaou Pierre Bellot. In-8°, Marseille, typographiè des Noirs Feissat aîné et Demonchy, rue Canebière, n° 18, pp. 8.

Beattie (William) : Vallées Vaudoises pittoresques, p. 105.

Bernada (La) Bugandiri, tragi-comédia. In-12, Lyon, H. Perrin, 1658, pp. 48.

Bergoing (R. de) : Le quatriesme libre de l'Eneido de Virgilio revestit de naou et habillat a la brullesco, par le sieur, etc. Petit in-4°, Narbouno, per Domingue le Cuizot, 1652. A la suite de l'exemplaire de M. Martin se trouve un poëme de quatre pages, intitulé : *Le Retour de Dieri.*

Benazet (P.) : Le Véridique franco-patois. In-4°, Toulouse, 1833, pp. 2.

Benoni (Matthieu) : Patroun prairé, vo lou pescadou tourounnen, comédie en deux actes et en vers provençaux, mêlée de couplets. In-8°, Duplessis-Ollivault à Toulon, 1833.

Beronie (Nicolas), prêtre, professeur émérite de l'Université. Dictionnaire du Bas-Limousin (Corrèze), et plus particulièrement des environs de Tulle ; ouvrage posthume de, etc., mis en ordre, augmenté et publié par Joseph-

Anne Vialle, avocat. In-4°, à Tulle, de l'imprimerie de J.-M. Drappeau, imprimeur de la préfecture. Il contient en outre :

Les Ursulines, dialogue en vers, avec traduction en regard, imprimé à la suite de ce dictionnaire, dont quelques exemplaires en sont privés, p. 355 à 361.

La Moulinade, poëme héroï-comique, avec traduction en regard, p. 372.

Berses Toulousains. In-8°, Toulouse, 1828.

Bertal (la): Petit in-4°, Villemeur, à Limoux, 1838 (en vers).

Berthet (François) : Épigrammè sur la prise de Maëstricht.

San Peyré, emé sa testo raso,
Diguét, davant Mastrec, l'autre jour à san Pau:
Per combattre aujourd'hui presto mi toun espaso;
Din doues jours, per intrar, ti prestarai ma clau.

Berthet (Jean)......

Bertoumiou à Bourdeou, ou Lou Peysan dupat. In-8°, à Bordeaux, chez J. Lebreton, rue des Lois, n° 3, pp. 16.

Bertrand (Élie) : Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse, et principalement du pays de Vaud. 1758.

Blanc (dit la Goutte) : Épître en vers, en

langage vulgaire de Grenoble, sur les réjouissances qu'on y a faites pour monseigneur le Dauphin. A mademoiselle ***. In-4°, Pierre Faure, 1729, pp. 22. Citée en entier dans l'ouvrage de M. Champollion-Figeac, Rech. sur les patois, p. 43 à 145.

— Coupi de la lettra écrita per Blanc dit lo Goutte, à un de sos amis, u sujet de l'inondation arriva à Garnoblo, la veille de Saint-Thomas, 20 décembre 1740. In-4°, Grenoble, imp. de Faure, Pierre, 1741, p. 7.

— Grenoble malherou. A monsieur ***. In-4°, Grenoble, imprimerie d'André Faure, 1735, p. 26. — In-8, Grenoble, imp. de J.-L.-A. Girou, vers 1400, p. 28. — Poésies en langage patois du Dauphiné. In-8°, Grenoble, Prudhomme, 1829, p. 1 à 18.

Blanc, notaire : Réflexions des marchandes de melons de la place Saint-André, au moment de la nomination de l'abbé Grégoire. In-8°, Grenoble, 1839. (Citées dans les mémoires de l'abbé Grégoire, t. I, p. 214.)

Gilles-Blanc : La Bienfaisance de Louis XVI, vo leis festos de la pax, drame lyrique en deux actes et en vers, mêlé de français et de provençal, composé à l'occasion de la paix glo-

rieuse de 1783, dédié à MM. les maires, échevins et assesseurs de la ville de Marseille. Il fut représenté en 1783.

Bistorts : Poésies catalanes perdues.

Boiceau de la Borderie (J.) : Le Monologue de Robin, lequeau a perdu son precez. In-8°, Poitiers, 1555. Satire contre les plaideurs, très-souvent réimprimée.

Bonardi, docteur en Sorbonne : Bibliothèque provençale. Mss.

Bonnet, avocat : Le Jugement de Pâris.

Bonnet : Poésies toulousaines, vers 1640.

Bonnet (Pierre), né à Beaucaire le 21 août 1786, tourneur et cafetier : Pichotou Révuou deis saisouns Bouqueirenquou, poëmou patois en quatre cants, dedia eis bons enfants doue peïs, per soun servitour Bonnet, cafetier de Beoucaïre. In-8°, Arles, Enco de de D. Garoin, imprimur, plaçou Royalou, 1839. A la page 91, on trouve : *Imprecatioun crantou lou mayestraou*.

— Cansou deis nouveaux aristocratous. In-8°, Tarascon, imprimerie et librairie de J. Bastide et Gondard, 1835, pp. 4.

— Leis doux Rivaous de la Tartugou, ou l'Ase, lou coulobre et la tarasque, poëmou

epi-coumique en quatre cants. —Dialecte bouquirén. In-8°, Nîmes, imprimarié de C. Durand-Belle, 1840.

Dans le même volume on trouve, p. 115 : *Leis Olympiyens Demasqua*, poème. Dans la *Gazette du Bas-Languedoc*, n° du 10 septembre 1840, une fable du même, intitulée : *L'Alouvete, sa fiè et lou Mirayé.*

—Abregea histouriquou, en vers patois, deis principaoux faits arriva du Beoucaïre despieï 89 jusqu'en 1832. In-8°, Arles, Garcin, 1832.

Recueï de cansons patoises. In-8°; Garcin, imprimeur à Arles, pp. 15.

—Recueï de cansous patoisous pour le carnaval dé 1837, de la fabriquou dé, etc. In-8°, Garcin, imprimeur, 1837.

Bonneville (Jean-Pierre) : Ce qué esperavian pas, ou Jean-Pierre revengu de Brest, intermede provençal, terminé par le train de Saint-Giniès. In-8°, Marseille, 1781. Autre édit. s. d. imprimée aussi à Marseille.

Bons mots et contes provençaux : Petit infolio manuscrit de 658 pages. Bibliothèque royale.

Bordeu, médecin illustre et non moins illustre poète béarnais.

Borna (Bertoumiou de), Elegio prouvensalo sur la paz. In-8°, Paris, 1609.

Bosch (André), Sinucazi, Index, o epitome dels admirables y nobilissims titols de honor de Cathalunya, Rossello, y Cerdania. In-fol., Perpinya, 1628.

Bouche (Charlé-Francés), députa dé lo cidavan sénéchaoussado d'Aix, membré de l'assemblado nacciounalo counstituanto, è enquey d'aou tribunaou de cassacién. La counstitucién francezo, traducho counfourmamen eis decrets de l'Assemblado naciounalo counstituante en lengua prouvensalo, é presentado à l'Assemblado naciounalo legislativo. In-18, Paris, de l'imprimarié naciounalo, 1792, français et provençal, p. 271.

Boudet, le Triomphe du Soucy. In-4°, Tholose, 1679.

Bougerel (le P.), Parnasse provençal, manus in-folio, 3 vol., dont M. de Saint-Vincent a communiqué une copie à Millin.

(Il parle de quarante poëtes provençaux; il appartient aujourd'hui à M. Portier, à Aix.)

Bouquet (lou) prouvençaou, vo leis troubadours revioudas, in-12, à Marsillo, impri-

marié d'Achard, carriero Saint-Ferreol, n° 64, 1823.

Bouquet de cauquos flouretos cuillidos sul Parnasso Biterrois. In-8°, E. Barbut, 1723, p. 18.

Boutade de la Mode récitée par un perroquet, dans Beziers, le jour de l'Ascension, 1633. In-12, Beziers, J. Pech....

Breviaire d'amour; copie de la première partie en vers provençaux. Mss. de l'Arsenal.

Brach (P. de): Poëmes. In-4°, Bordeaux, 1576, folio 162.

Brunet (de Bordeaux), Recueils d'opuscules et de fragments en vers patois, extraits d'ouvrages devenus fort rares. In-18 oblong, Paris, Gayet et Lebrun, 1839 (tiré à 120 exemplaires).

Lettre à M. de..... sur les ouvrages écrits en patois. In-8°, Paris, 1839, p. 68. Brochure pleine d'erreurs de toute nature.

La Bugadiero. — Leis tres femos de Peynier. Le Lendemain, romance. In-8°. Digne, imprimerie de Repos, p. 4.

Bugado (la) provençalo, enliassado de proverbis, sentencis et mouts per riré. In-18; poëmes très-rares.

Burle (Balthasar de la), poète du XVIe siècle, valet de chambre du cardinal de Bourbon. Voici ce qu'il dit dans un poème, à propos de sainte Magdeleine :

Et revengut lou jour lous angis la portavon
Ben plus haut que lou roc.
. . . .
Jamay, per mauvais temps que fessa, que frédura,
Autre abit non avia quo la siou cabelloura,
Que como un mantel d'or, tan erau bels et blounds,
Le coubria de la testa fin al bas des talouns.

C. (B. G.), Lou novi para, coumedio prouvençalo en tres actes. Cracoviou, 1743.

Cabanes (Jean de, écuyer d'Aix), Poésies. Mss. in-folio de la Bibliothèque royale, contenant : *le Paysan astrologuo, Lisetto amourouso, lei Bigots, lou Jugi avaro,* satiro.

L'Historièn sincère sur lo guerro doou due de Savoyo en Prouvençо, en 1707, etc. In-8°; Aix, de l'imprimerie de Pontier fils aîné.

Cabinet des plus belles chansons nouvelles. In-12, Lyon, 1502.

Caldagués (l'abbé), recueil de Poésies auvergnates (inédites) et des auteurs de Mont-Ferrand, 1733.

Canco (Pierre), négociant et troubadour

en 1323 (l'un des sept poètes qui fondèrent le prix à Toulouse. Il ne reste de lui qu'une chanson).

Cansous spirituelos en provençau à l'usage dei P. P. de l'Oratoire. In-12, à Marseille, chez la veuve d'Henri Martel, imprimeur du roy, de la ville et du collége, à l'enseigne du Nom de Jésus, 1700, 1711, avec permission, p. 243 et 1721. Aix, 1703 (par le R. P. Mignot, de l'Oratoire).

Cansoun nouvelle sur la mort de Nicoula. In-12, p. 4.

Cansoun nouvelo su lou changemen dei gous, sur un air couneissus. In-8°.

Cansoun (la) dey Magnans. In-8°, Avignon, imprimerie de Et. Chaillot aîné, p. 4.

Cansoun descriptivo de la festo patrounalo dé Manosquo que si cèlebro lou 12 may. In-8°, à Apt, de l'imprimerie de J. Tremollière.

Cansou al sutchet d'un courri d'azi. In-8°, Toulouse, 1828.

Canzoni contadinesche in dialette corso; con annotazioni. In-8°, p. 31.

Cantiques provençaux, où les psaumes, les hymnes, etc., sont exposés d'une manière

proportionnée à l'intelligence des plus simples. In-8°, Aix, 1689.

Cantiques et Noëls provençaux. In-12, Avignon, 1698; 1 feuillet et 160 pages, 1735; 3 feuillet et 412 pages; 2 feuillets de table et 137 cantiques. Celle de 1731 est moins complète et n'a que 276 pages.

Cantiques spirituels des Missions, imprimés par ordre de Mgr Jérôme-Marie Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles : à l'usage de son diocèse (en langue provençale). In-18, Marseille, chez Mossy, 1804, p. 108.

Cantiques spirituels à l'usage des missions des prêtres séculiers. In-12, Marseille, Frebion, 1783.

Cantiques spirituels à l'usage des missions de Provence, en langue vulgaire. Nouvelle édition augmentée et rétablie sur l'original. In-12, Marseille, chez Jean Mossy, libraire à Cannebière, MDCCLVI, avec approbation et permission, p. 426; à Avignon, chez Fortunat-Labye, imprimeur, proche le Noviciat des Révérends Pères Jésuites. In-12, avec approbation et permission, 1735.

Cantiques provençaux. In-8°, Aix, 1703.

Cantiques en languedocien et en français. In-12, Castres.

Cantiques spirituels. In-12, Alby.

Cantiques spirituels des missions imprimés par ordre de Mgr Jérôme-Marie Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles, à l'usage de son diocèse, en langue provençale. In-8°, Marseille, chez Moissy, 1804.

Cantiques provençaux, où les psaumes, les hymnes et les prières de l'Église sont exposés d'une manière proportionnée à l'intelligence des plus simples. In-12, à Aix, chez G. Legrand, imprimeur et marchand libraire, proche et derrière l'hôtel de M. le président d'Agut, p. 160.

Autre édition in-18, Aix, chez la veuve G. Legrand, imprimeur et libraire, p. 242.

Cansons spirituelos en provençau à l'usagi dei missieus. In-18, à Marseille, chés la veuve Henri Martel, à l'enseigne du Nom-de-Jésus, 1700, p. 103. — 1703, p. 160.

Chansons nouvelles. In-12, p. 4, Marseille.

Chrestien (de Montpellier), Poésies fugitives.

Carnaval (Lou) dou rey René, comédie en 5 actes et en vers, in-4°, de 66 feuillets. Mss. de la bibliothèque du Roi.

Carmentière (moine des îles d'Hyères) : Biographie des troubadours, d'après les ordres d'Alphonse II, roi d'Aragon et comte de Provence. Mss. du XIIe siècle.

Corbiac (Pierre), poète catalan.

Capelle (D.), Poésies diverses en patois de Toulouse. (Il vivait encore en 1675.)

Carvin aîné, de Marseille, Misé Galineto et lou révénant, vo lou mariagi de Rasefin, comédie en un acte et en vers français et provençaux, faisant suite au Barbier Rasefin. In-8°, Avignon, Pierre Chaillot, imprimeur, 1830.

— Au prix fixe, vo Scarpin, courdounié deis Damos, comédie en deux actes, mêlée de couplets, en vers français et provençaux. In-8°, Marseille, chez Mille et Senès, 1824, pag. 36 (plagiat éhonté d'une pièce de Bellot).

— Le Marché de Marseille vo leis doues coumaires, comédie en deux actes et en vers. In-8°, Marseille, de l'imprimerie de Jean Mossy, MDCCLXXXV, avec approbation et permission.

— Le Marché de Marseille, vo leis doues coumaires, comédie en deux actes et en vers, par un commissionnaire-chargeur de Marseille. In-8°, Avignon, chez François Raymond, libraire, près le Collége royal, 1821.

— Lou Barbié Rasefin, vo tartellettos; comédie en deux actes, en vers français et provençaux. In-8°, Marseille, Marius Olive, 1827.

— Counfessien d'un Jacob, dialogue tragicomique en vers provençaoux entre mestre Noura et Patroun Siblet. In-8°, Marsillo, 1820.

— Mesté Mauchuan ou le Jugement de l'Ane, comédie en un acte et en vers provençaux. In-8°, Marseille, 1825.

— Mesté Barna, marchand dé vin eis grands carmés vo soou fas, fas pas maou, comédie en un acte et en vers provençaux. In-8°, Marseille, 1824.

— Lou mariagi de Margarido, comédie en un acte et en vers. In-8°, Marseille, 1781.

— Moussu Jus, comédie en un acte et en vers. In-8°, Marseille, an XII.

C......, Jean dé Cassis oou Martegue, imitation burlesque de Jean de Paris, etc., co-

médie en un acte et en vers provençaux, mêlée de contes, saillies et bons mots attribués aux anciens habitants des Martigues; représentée pour la première fois sur le Grand-Théâtre de Marseille, en mars 1817. In-8°. Marseille, chez Masvert, libraire, sur le port, 1816.

Deuxième édition. In-12, Marseille, chez Estelbon, libraire, 1829.

Cassan (D.-C.), La Saouçou d'espinar ou suitou funestou dé l'errour d'un cousinié capouchin, amé quaouquis et nouta. In-8°, Bonnet fils, à Avignon, 1837.

Cary, de Marseille, Dictionnaire étymologique du provençal. Mss. inédit.

Cassanea de Mondonville (Jean-Joseph), Daphnis et Alcimaduro. In-4°, Toulouse, 1785.

— Pastorale languedocienne, avec la traduction interlinéaire. In-4°, Paris, 1754.

Catastrophe affruse arribade a meste Barnat, ou sa séparatioun dam Mariote; pp. 8, à Bordeaux, chez J. Lebreton, rue des Lois, n. 3.

Catéchisme dogmatique et moral, traduit

en la langue vulgaire de Toulouse, dans lequel on a inséré tout ce que contient le Catéchisme de Toulouse, avec quelques additions et explications fort utiles en faveur des pauvres et particulièrement des gens de la campagne. In-8°. Mss. de la bibliothèque du poète patois Martin (*voyez* ce nom). Au verso du titre : *Imboucaciu del sant Espril* et uno *Pregario ;* puis une préface dans laquelle on prouve la nécessité et l'utilité d'un catéchisme. Traduit en langue vulgaire jusqu'à la page 19. Un avertissement. A la page 369 commencent les *Hymnos de la Gleisa tournados en gascou*, ils finissent à la page 411 ; et enfin une Table.

Catéchima edo fedea Laburzkï. In-12, Cluzeau, à Bayonne, 1832.

Catel ou *Cattel* (Jean), Mémoires historiques manuscrits. (Ce troubadour remporta l'églantine en 1474.)

Cavalier fils, de Calvisson, Dialogue en vers français et patois entre l'ombre de Louis XVI et son jardinier de Saint-Cloud, originaire du Languedoc. In-8°, veuve Gaude, à Nîmes, 1832.

Chaulnes (le marquis de), Recueil de Noëls composés au langage de Grenoble. In-12.

Chansons spirituelles qui doivent se chanter à la mission des Pères de l'Oratoire de la présente année 1701. In-18, à Marseille, chez la veuve d'Henri Martel, à l'enseigne du Nom-de-Jésus, 1701, p. 32, — 1703, p. 32.

Plus, dans le même volume :

Cansons spirituelos en provençau, à l'usagi dei missions. In-8°, Marseille, etc., 1703, avec permission, p. 32. La première édition : Chansons spirituelles qui se chantent à la mission des Pères de l'Oratoire de la présente année 1700. In-8°, etc. p. 24.

Chapelon (Jacques-Antoine et Jacques), prêtre, Œuvres françaises et patoises (de Saint-Étienne). In-8°, Saint-Étienne, 1779. — *Ibid.* 1820, p. 296, dix Noëls en patois du Forez.

Chapitro brouillia, poésies en patois de Grenoble. In-8°, différent du recueil publié en 1662.

Charbot (Nicolas), avocat à Grenoble, où il est né au commencement du xviiie siècle, Dictionnaire étymologique de la langue vulgaire



qu'on parle dans le Dauphiné. Manuscrit inédit. Grand in-8° de 404 pages.

Charte municipale des communautés de la Roche et d'Alanson (Drôme), 1513, inédite.

Charte de fondation de la ville de Saint-Nicolas, par le prieur et l'abbé de Moissac, de concert avec le vicomte de Saxet. 1135. (V. le Gallia Christiana).

Charte de 1201, en patois d'Auvergne, conservée aux archives de Bourgogne, à Dijon.

Chartes (trois) en Gascon, à la bibliothèque de l'Arsenal.

Chaubard de Roquebrune, Poésies languedociennes. Manuscrit égaré.

Chasteuil (Galaup de), poète provençal. V. *Galaup*.

Chronica (la) de Cavallers cathalans (manuscrit de la bibliothèque d'Aix en Provence).

Chronique Bitteroise en langue vulgaire (cartulaire de Raymond-le-Jeune, comte de Toulouse).

Christié. Sur le patois de Nice (magasin Encyclopédique, juin 1811, p. 274 à 282).

Chazelle (Jean de), Pièces et chansons provençales.

SUR LA PAURETAT.

Troupo de quinotas, orguillouso paurillo,
Que tan fouert d'aqueou mau moustras do vous piquar ?
Pauretat es un mau que noun se pou liquar,
Mar non offenso pas l'honouour d'uno famillo.
Au contrari lois dens que muestro lo roupillo
D'un paure qus pertout se laisso publicar,
Soun d'armos que lou fon tallamen respectar,
Qu'és un grand cop d'hazar si qu'aouqu'un lou goupillo.

Bande de Quinolas, orgueilleux, misérables,
Qui vous piquez si fort quand on vous accuse de pauvreté !
Pauvreté est un mal qu'on ne peut quitter,
Mais qui ne souille point l'honneur d'une famille.
Au contraire les dents que montre l'habit
D'un pauvre partout, sans les cacher,
Sont des armes qui le font respecter tellement,
Que c'est grand hasard si quelqu'un le querelle.

Clément(Marius), La Comète de 1835. In-8°, Marseille, chez Mille et Senés, imprimeur. S. d., pp. 4.

Codolet (Louis-Tronc de), Leis Fourbariés dou siecle, comédie représentée à Salon en 1684. In-8°, Salon, 1757.

Colomb de Batines (P.), Bibliographie des patois du Dauphiné. In-8°, Grenoble, Prudhomme, 1835.

Collection de farces, moralitéz, sermons ioyeux. Petit in-8° (15 livraisons).

Colomez (Jean-Pierre) : Le triomphe de l'œillet. In-4°, Toulouse, Desclassan, 1687.

Comédie de Seigné Peyre et Seigné Jean, petit in-4°, Lyon, Benoist Rigaud, 1580, de 8 feuillets. Petit in-8°, réimpression figurée, 1832, Paris, Pinard, figures en bois, 8 feuillets, 42 exemplaires.

Compendi de la doctrina christiana compost y posat en orde per lo illustrissim senyor Joan Hervieu Basan de Flamenville, bisbe de Elna, per ser sol ensenyat en son Bisban, etc. In-18, Perpinya, en casa de J. Alzine, 1815.

Commentaire sur la Bible, en gascon, manuscrit de l'Arsenal.

Compilation dalguns priviledges et reglamens deu pays de Bearn. In-4°, Orthez 1676, et Pau 1716.

Conférence de Janot et Pierrot, Doucet. In-4°, Paris.

Comte (François) d'Isle : Géographie dels conclats de Rosillo y Cerdania.

Compte-rendu de l'administration communale adressé aux conseillers municipaux de la

ville d'Aubenas au XIVe siècle. Ce manuscrit patois a été soustrait aux archives de la ville d'Aubenas depuis quelques années.

Comtesse (la) *de Fumeterre :* manuscrit en patois de Montpellier.

Confession générale de frère Olivier Maillard, en languatge de Tolose, in-8°, gothique, sans date ni lieu d'impression, 12 feuillets.

Constitucion francezo, en lenguo provensalo. In-16, Paris, 1792.

Conto (lo) dau Craisu, coq-à-l'âne dans le patois du canton de Vaud. In-4°, sans lieu ni date (1780).

Corona (Raimond) : Canso ab lo qual conoys om lo astre de la luna prima 1833, calendrier en vers, Stanzas à Loyse d'Izalguier; Canso de la Violetta, etc.

Costumas de Perpigna, 1300.

Coumbettes, dit *Couquel,* tourneur de Castelnaudary : Recuil de Cansous patoisos, compousados per, etc., in-12, Groc à Castelnaudary, 1835.

Couplé d'un arlatén a un de seis compatriotou à Paris, à l'occasioun de la festou dou courounamen. In-18, pp. 3.

Chansons de chasse en dialecte de Cahors, par M. Edouard Armand.

Courtet (Capiotte) : Pastourale limousine, comédie. In-12, Agen, 1701, Bordeaux, vers 1684, et Limoges. Elle a eu plusieurs éditions.

Crebo-Cur (lou) d'un paysan su la mouert de son ay eme la souffranço et la miseri del forças que son en galero. In-12, à la Poele, chez Pierre Fricasse, rue Rognon, à l'enseigne des Côtelettes, pp. 36.

Cristoou et Fresquière, ou la queue de l'âne arrachée, comédie en un acte et en vers. In-8°, Marseille, 1825.

*C**** (J.-B.) : Lou Novy para, coumediou prouvençalou en 3 actes, per, etc. In-8°, à Cracouviou enco d'sowart Pzzpéndorousky, 1543, Arles, pp. 62.

Coye (Jean-Baptiste), mort en 1768 et né à Mouriés, à quatre lieues d'Arles, auteur de plusieurs ouvrages; entre autres : Lou Novy Parat, le Prétendu rejeté, comédie en cinq actes, en vers, in-8°, Arles, 1743. Lou Délire, ou la Descente aux Enfers. In-8°, Arles, 1749. Et beaucoup de poésies encore inédi-

tes, recueillies en partie enfin sous le titre suivant :

Œuvres complètes de J.-B. Coze, en vers provençaux. In-8°, Arles, Adolphe Mesnier, imprimeur du roi, 1839.

D'Alayrac (Raimon) : Cantadour d'Alby, couronné en 1325 par les sept trobadors de Tholose, pour sa *Canso de mossen Ramon d'Alayrac, capela d'Abegès el gazanhetne la vialeta del aur à Tolosa, la seconda vetz en l'an* MCCCXXV (*Mss. des Jeux Floraux*).

Dastros : Las quatre Sazous, pouëmo en patois de Saint-Cla de Loumagne. In-12°, Tholose, 1680.

Dastros (J.-G.) : Lou trimfe de la lengoue gascouno aus plaxdeiats de la quouante sasous et deous quouate elomens daouant lou Pastou de Loumaigno. In-12°, Toulouse, 1700 et 1762.

Dastros, docteur en médecine : Fables provençales (extraites du troisième volume des mémoires de la Société académique d'Aix). In-8°, Aix, 1827, p. 21.

Daubasso (Arnaud) : Ses Œuvres. In-8°, Villeneuve, 1806.

Davaile : Annales du Bigorre, avec des poésies patoises. In-8°, Tarbes, 1818.

Daveau, coiffur : Odos presentados al concours oubert per la soucietat archéologiquo de Béziers. In-8°, Carcassoune, chez Pommiés Gardel, 1839.

— Lé passaché de la mar Roujo. Odo qu'a oubtengut lé prex al concours oubert per la souciétat archeologiquo de Béziers, le 28 mai 1840. In-8° Carcassouno, imprimerie de C. Laban, 1840.

— Pouema en l'hounou de l'inauguration de la statuo de P.-P. Riquet, à Béziers, courounat per la souciétat archéologiquo d'aquesto bilo. In-8°, Carcassouno, imprimarié de L. Pommiés-Gardel, 1839.

Degrand (Jacques) : Carnabal dens l'ilo de Stagès, pouemo. In-8°, Toulouse.

— Las Matinados de Moussu. In-12°, Carcassounno, 1808.

Defenso de Janot Carnabal (en vers). In-8°, Toulouso, Bemchet aîné, 1831.

Demons (Martin) : Amb'aquel sirventes figurats Marti Demons, marchant de Malcosinat de Tholosa, ganzanhet del Eglantina Mss. de l'académie des Jeux Floraux, 1449.

Delpegh (Jean) : Sirventes a l'honor del Rey nostre senhor, baillat, l'an 1450, per loqual gazanhet l'anglantina Johan.

Deribier de Cheissac : Vocabulaire du patois du Velay. Dans la Statistique de la Haute-Loire. (Mémoires de l'Académie royale de Clermont, t. IX.)

Desanat fils : Lou Canaou deis Alpinos, odo. In-8°, Marseille, Mossy, 1839.

— Vengenço natiounalo vo la destructioun d'Abd-el-Kader, chant guerrier en vers prouvençaous. In-8°, Marseille, 1840.

— La Festou de Nostrou-Damou-de-Casteou, en vers prouvençaou, dedia à la jouinesso de Tarascon. In-8°, Tarascon, 1835.

— Critiquou controu de paouri vers publia aou sujé de la festou de Nostrou-Damou-dé-Casteou, poémou satyriqué. In-8°, Tarascon, chez Bastide et Gondard, 1835, p. 16.

— Résufatien dirigeado contro la Gazette d'oou miéjou : epitro dediado aou duc d'Orléans. In-8°, Marseille, 1839.

— Épitre councernant la festo dei Courtié de Tarascoun. In-8°, Marseille, 1837, et d'abord in-4°, Limoux, 1834.

— Épitro à Pierre Paul Riquet de Bor.-Répaou, aoutour doou canaou doou Langadoc. Ad calc. *L'Écho du Rhône* du samedi 17 novembre 1838.

— Mazagram, cantate dediado à l'armado d'Afriquo. In-8°, sans lieu ni date, imprimerie de Terrasson, rue du Pavillon, 20, pp. 4.

— Napoleoun ou leis restes doou grand homme, poësio prouvençalo. In-8°, Marseille, chez Terrasson, mai 1840.

— La San Bartelemi deis courtiés marrouns. In-8°, Marseille, chez Senés, 1840.

— Lou troubadour natiounaou, vo lou chantré tarasconnen, Recueil de pouesiou poulitiquou, Bachiquou, pastouralou, etc., en vers provençaou. 2 vol. in-18, Marseille, typographie de Feissat aîné et Demonchy, rue Cannebière, n° 19, 1831.

Desastres, leis, de Barbakan, chin errant dins Avignoun, in-12°, Aix, 1744.

Dessales, employé aux archives du royaume: Les patois du midi de la France, considérés sous le double rapport de l'écriture et de la contexture matérielle des mots. (Journal de

la langue française et des langues en général, février 1838, p. 337 à 352.)

Lo dialogo de le quarto comare. In-8°, Grenoble..... In-16°, Montbeillard, imprimerie de Deckherr, pp. 16.

Réimprimé à la suite de : Grenoble malherou, éditions de Giroud et Cuchet, vers 1800 : dans les poésies en langage patois du Dauphiné. In-8°, Prudhomme, 1829, pp. 19-26, etc.

Dialogue facétieux d'un gentilhomme se plaignant de l'amour. In-24°, Metz, 1675, pp. 32, publié pour la première fois en 1671.

Dialogo sur la cheuta de Brienne el Lamoignon (entre Janeton et Deniza).

Ad calc. Nouveau recueil ou choix de pièces et d'écrits divers sur la révolution qui a été tentée en France par les édits de mai 1788. In-8°, Grenoble, 1788, pp. 30 et seq.

Dialogue entre Moussu Matheu l'électou, etc, en vers. In-8°, Pau 1830.

Dictionnaire alphabétique des mots vulgaires du Dauphiné. Mss. de la Bibliothèque royale. In-4°, côté supplément français, n° 109.

Dictionnaire languedocien-français. In-12°, Montpellier, 1820.

Dictionnaire de la langue toulousaine. In-8°, Toulouse, 1638.

Dictionnaire provençal el copte. Mss du XIIIe siècle de la Bibliothèque royale.

Dictionnaire gascon. Mss. de l'Arsenal.

Diouloufet : Leis Magnan, pouemo didactique en quatre chants. In-8°, à-z-Ai, 1819.

Épitro à moussu Raynouard, secrétari dé continu dé l'academio franceso. Ad cal. Recueil de mémoires de la Société d'Aix, t. I, p. 489.

Épitre en vers provençaux, avec les notes explicatives en français sur l'existence de Dieu. In-4°, à-z-ai, 1825.

Fablos, contes, épîtres et autres poésies prouvençalos. In-8°, à-z-Ai, 1829.

Coumplainté su l'oouragé de 1815, etc. In-8°, sans lieu ni date, 1816.

Discour su lou paysan que viéou que de sa journadou. In-12°, pp. 4, Marseille (1793?).

Discour su la dansou. In-12, imprimaré d'Auffrey.

Discours de deux Savoyards, lesquels chan-

gèrent de femmes, avec leurs disputes et cartels. In-12, Lyon, 1604 (en vers patois savoyards.)

Discours funèbre fait par l'ambassadeur de Pepesuc sur la discontinuation des anciennes coustumes, à Messieurs les habitants de Béziers (en français), pp. 10, suivi de :

1° La colère ou furieuse indignation de Pepesuc sur la discontinuation, pendant quelques années, du triomphe de Béziers au jour de l'Ascension, farce en vers patois, de la page 2 à 24.

2° Las Caritats de Béziers, farce en vers patois en quatre actes, jusqu'à la page 65.

3° Chanson intitulée : *Lindas*.

4° Histoire mémorable sur le duel d'Isabels et Cloris pour la jouissance de Philémon, farce en vers patois en cinq actes, de la page 67 à la page 99, suivi d'un vaudeville final.

5° Plainte d'un paysan sur un mauvais traitement qu'ils reçoivent des soldats, farce en vers patois, de la page 101 à 112.

On trouve à la fin de cet exemplaire sans frontispice :



1° Les aventures de Gazetto, farce en vers et en trois actes, pp. 1 à 46;

2° Chanson sur l'air de Gazette, p. 47 à 48.

3° Les amours de la Guimbarde, farce en patois, dialogue, p. 49 à 80.

4° Historio de dono Peiroutouno. Dialogue en vers patois, p. 81 à 101.

Histoire du valet Guillaume et de la chambrière Antoigne, dialogue en vers patois, mêlé de chansons, comme les précédents, p. 102 à 136.

Doat (de), titres du Rouergue, 20 vol. in-fol. Mss.-Titres des maisons de Foix Armagnac, Rhodez, Albret et Navarre. 77 vol. in-fol. Mss.

Douctrino (la) crestiano augmentado, meso en rimo secundo impressioun. In-12, Toulouso, 1642, pp. 240, — p. 31 à 34. Observations sur la prononciation languedocienne. Les huit derniers airs notés.

Douctrino crestiano (la), meso en rimos, per poude estré cantado sur diberses ayres. Dediado à Monseignou l'illustre, et reverend Charles de Montchel, archobesque de Toulouso, par un de sous missiounaris, douctou en Teoulougio.

Doctrinam magis quam aurum eligite. Prov. 8.

Promet la douctrino
Que bal may que l'or,
Aci es la mino
Del berey tresor.

Il promet une doctrine
Qui vaut plus que l'or,
Ceci est la mine
Du vrai trésor.

Tous ces ornements mondains avaient été ajoutés à son livre, dit le bon missionnaire, pour aider la mémoire du peuple de Toulouse.

Doujat (Jean) : Dictionnaire de la langue toulousaine. In-8°, Toulouse, 1648. — A la suite aussi de l'édition. In-4°, Toulouse, 1645, des œuvres de Goudouli.

Donat (Artus) : Vers per lo qual Mossen Artus Donat, licenciat en leys, gazanhet la violetta. (Mss. de l'Académie des Jeux Floraux, xv[e] siècle.)

Dubois Sarrayer, membré de la soucieta deis amis de la counstitutioun (discours prounounsa per M.) à la seanço publiquo daou

premiér nouvembre, 1790. In-4°, Aix, veuve André Audibert, 1790.

Dugay (Dominique) : le Triomphe de l'Eglantine, avec les pièces gasconnes qui ont été récitées dans l'Académie des Jeux-Floraux les années précédentes. In 8°, Toulouse. Ant Colomiez, 1683-1691-1693. (Ce recueil contient en outre des vers patois de Mlles de Guitard, de Moisen, d'Epiau, de Cortade, etc.)

*Dupr**ount***, Aboucat : Lou Chalibari saoubat de las flammos, dialogo.

Dupuy, de Carpentras, maître de pension à Nyons (Drôme).

La Besti doou boun Diou. (*Courrier de l'Isère*, du 14 novembre 1835.)

Lou Parpayoun (V. *Revue du Dauphiné*, t. I, p. 280). M. Dupuy a en portefeuille un *Recueil de poésies contadines.*

Durand, de Toulon, poète satirique inédit. On a de lui la Marotte, poème en quinze chants; la Couderenade; l'Astre de Gibroun; Adieux à l'aubergiste Bigaud, etc.

Dussaud, ancien directeur de la poste aux

lettres de Tarascon : Ode sur la fête de Notre-Dame-du-Château. Mss.

Eneido (l') de Virgilio, librés 1, 2, 4 et 6, petit in-12, Bésiés, J. Martel, 1632.

Enfants (les) de Jacob, pastorale béarnèze en un acte et en vers. In-8°. Lescar, 1751.

Enlébomen (l'), d'un pastis, pouemc en cinq chants, par *Rey*. In-8°. Mountalba, 1825.

Epître en vers en langage vulgaire. In-4°, Grenoble, 1729.

Epervier (l'), registre conservé à l'Hôtel-de-Ville de Milhau, dans le genre du petit thalamus de Montpellier.

Epitro dé patroun Coouvin à Moussu lou Parfet. In-8°, Olive à Marseille, 1831.

Escole (l') d'Amour, ou les Héros Docteurs, comédie en vers. In-12, Grenoble, 1666. V. Catalogue Falconnet, 11709.

Escriva (Jean) : Ovide en catalan. In-4°, Barcelono, 1494.

Esope en prose catalane. In-18, Barcelone, 1501.

Espagnac (Girault), cantadour toulousain du XIIIe siècle. On ne connaît de lui que trois chansons d'amour, qui feraient présumer qu'il

était attaché à Charles, comte d'Anjou et de Provence.

Essai d'un glossaire occitamen. In-8°, Toulouse, 1819.

Estrées Béarneses. In-8°, Pau, 1820.

Etat du lieu de la sénéchaussée de Castelnaudary (dans un volume in-folio, daté de 1553, conservé au greffe du tribunal de première instance). Le patois y est à chaque pas mêlé au français.

Etchave (Baltasar) : Antiguedad de la lengua bascongada. 1 vol. in-4°, Mex, 1606.

Etcheberri (Joannes) : Eliçara erabillceco liburna, etc. In-18, Bordelén Guillen Milanges Erzegueren, imprimatcaillea baith an 1636, p. 542.

Exercicio izpirituala. Edicione berria. In-18, Bayonne, Cluzeau, 1839.

Eucologia-Hripia edo eliçaco liburna Bayonaco diocesacotz, Ceineteau, etc., edic. berria. In-16, Mme veuve Cluzeau, Bayonne. 1831.

F. H. E. : Lei douci dournaoug, ou Martin et Louis à la fiero de san Lazare, dialogue coumique. In-8°, Achard à Marseille, 1837 (en vers).

Fabre (l'abbé), du séminaire de Cahors, et né à Themines en Quercy : *Scatabronda*. In-8° ; Rotterdam (Cahors), 1687, p. 11, 42. Cette pièce a été réimprimée récemment. In-8°, pp. VIII et 31.

Fabre d'Olivet : Poésies occitaniques du XIIIe siècle, traduites et publiées (texte en regard). 2 vol. in-8°, Paris, chez Henrichs, 1804.

La Cour d'Amours et les Amours de Rose n'ont point de texte.

Facéties provençales, ou Recueil de diverses pièces bouffonnes, originales et inédites, en idiome provençal, dont le manuscrit a été trouvé en 1796 sous les ruines de l'église des Acoules, contenant entre autres la comédie du Barbier d'Auriol, et plusieurs autres dialogues curieux et amusants. In-12, Marseille, Chardon, 1815.

Faidit (Hugues) : Donatus Provincialis (Donat Provençal). Grammaire romane.

Farce joyeuse d'un Curia, en rithme savoyarde. In-16, Lyon, pp. 16, réimprimé à quinze exemplaires, à Paris, en 1829.

Favre (l'abbé), né à Pudre, près Sommières selon les uns, selon d'autres à Nîmes en 1728, dans la paroisse de Saint-Castor; il était prieur de Celleneuve près Montpellier, où il est mort le 6 mars 1783 : Lou Siège de Cadaroussa, pouème patois, en très cants. In-12, in-8°, Mounpeyé, 1797, chez Izarn. Sermou de moussu Sistre, en vers. — Trésor de Substantion, comédie...

Faydit : Nouvelles remarques sur Virgile, p. 89.

Feraud (Raymond) : Vie de saint Honorat, Mss. du XIVe siècle, appartenant à la Bibliothèque d'Aix, et suivi d'un autre sur la passion de Saint-Porcaire et de cinq cents autres moines massacrés par les Sarrasins vers 730.

Féau (A.), prêtre de l'Oratoire : Lou Jardin deys Musos provensales. In-12, Marseille, 1665.

Festo (la) de Moussu Barna, vo lou vouel de la Cavalo. In-8°, Marseille, 1730.

Festa (la) de Boutonnet, Mss. en patois de Montpellier.

Fintou (la) dei fédéra d'Avignoun. In-12, pp. 4.

Lou Lendouma, romance languedocienne, imitée de Parny.

Fondation d'un anniversaire dans l'église de Sainte-Eulalie de Bordeaux, en 1489, en patois de Bordeaux, Mss de M. A. Monteil, v. t. I, p. 184.

Fors (los) et Costumos de Bearn. In-4°, Paris, 1552.—Lescar, 1625, pp. 180. — Pau, 1682. — Les mêmes, Paris, 1841, traduits par MM. Mazure et Hatoulet.

Fontaine (Etienne), poète burlesque macaronique (français provençal, et vice versâ.)

Formit: Poésies catalanes perdues.

Foucaud (J.) : Quelques fables choisies de La Fontaine mises en vers patois limousins, dédiées à la Société d'agriculture, des sciences et des arts établie à Limoges. 2 vol. in-12, Limoges, chez J.-B. Bargeas, imprimeur-libraire, an 1809. Traduction des Odes d'Horace en vers patois, dont quelques-unes sont imprimées à la fin de l'ouvrage précédent. Cansou nouvéllo facho per no péyzanto dé lo

bregero, lou beu jour d'au Mardi-Gras. V. Statistique de la Haute-Vienne, p. 108.

Foundeville (de Lescar) : La Pastourale du paysan que cerque mestié à soun hilh chens ne trouba a soun grat, en quoate actes, in-12, Pau, 1767, pp. 47. In-8°, sans date ni lieu d'impression, Pau, 1827.

Fourjou (Barthélemy), curé de Flassans, dans le diocèse de Fréjus.

— Ses poésies, quoique non recueillies, l'ont fait surnommer l'Ovide provençal. Quelques-unes sont imprimées pourtant dans le recueil de M. le président de Valbelle-Sainte-Tulle.

Foarnier (Clément), dit Boudin, garde-champêtre à Cuers. Privilégé dé Cuers. Rappel par davant la cour rouyalo d'Aix d'un procès intenta par M. Perraché d'Ampus envers leis habitants de Cuers. Resuma dei vouyagé fa per leis Cuersans à z'Aix. In-8°, imprimerie de Bellue, à Toulon, 1839.

G....., Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix, en Provence, etc. In-12, Aix, chez Esprit David, 1777, p. 170 et seq. (Fête grecque conservée.) Passim.

G......, Nouveau dictionnaire provençal-français. In-8°, Marseille, 1823.

Gabrieli (D.), Manuel du Provençal ou Provençalismes corrigés, etc. In-12, Aix et Marseille, 1836.

Gaillard, Augié, Obros d'Augié Gaillard, roudié de Rabastens en Albigez. In-12, Paris, 1584; Agen, 1583, 1610, 1614; Paris, 1612.

Les Amours (en vers français et en patois d'Alby), 1592.

Recommandations al Rey. In-8°, Lyon, s. d. (en caractères italiques), 1592.

Gaillac (N. de), cantadour toulousain du xve siècle. (Il ne reste de lui qu'une *Canso* et plusieurs sirventes manuscrits.) On lui doit aussi un recueil en vers faits par différents auteurs.

Garros (Pierre de), Psalmes de David, virats en rimés gascounes per Pey de Garros Leytorez. In-8°, Tholoso, Jacques Colomiez, 1565.

Garros Laytores (Pey de), poésies gascounas. In-4°, Tholosa, 1567.

Gaoude rougarou. In-8°, Marseille, 1824. (Chanson.)

Gastinel (Jh.), Lou Cordié maou counten, comédie en deux actes et en vers provençaux, mêlée de vaudevilles. In-8°, Toulon, 1839.

Gatien (Arnoult), Leis d'amors. Toulouse, 1841.

Gauthier (P.), de l'Oratoire. Cantiques pour les missions. In-12, Avignon, 1735.

Gaussinel (J.-B.). Récul de cansous patoisas. In-12, Montpellier, 1824.

Romances et chansons languedociennes de Montpellier. In-12...

Gautier, Cantiques à l'usage des missions de Provence. In-12, Marseille, 1780.

Gazette du Midi, numéro de mardi 20 janvier 1835. Patroun Coovin, à moussu Berryer, députa de Marsio. Epître n° 4, Epitro de patroun Coouvin à moussu lou préfet. (Tirée à part.)

Gemareng, poésies toulousaines du XVIIe siècle. Il vivait encore en 1677.

Gente Poitevinerie. Petit in-12, Poitiers, 1660.

O Lusignen forte mœson,



Tu es en Pactou ben assise,
Les Huguenos t'aviant grippy
Mez lez Papau t'avant reprise
Lez Huguenoz t'aviant grippy
Mez les Papaus t'aviant reprise ;
O nertet point pre trahison
Mez ben pre iour grond vaillontise, etc.
(P. 105.)

Gerard (de Roussillon), près d'Autun. Roman historique en prose traduit maintes fois, et dont on trouve des copies en langue d'oil à Beaune, en wallon et en provençal, à la Bibliothèque royale, etc.

Germain. Las obros. In-4°, Toulouso, 1680.

Germain (de Marsillo). La Bourrido dei Dieoux, pouemo. In-8°, sans lieu, 1760.

Germain, Dictionnaire provençal. Manuscrit égaré.

Gerson (Jean), Instruction pour les recteurs, curés, vicaires, etc., traduite en patois rouergat. In-8°, Rhodez, 1556.

Glossaire du patois savoyard.

Godefroy de Fox, XIIe siècle. Las leys d'amors.

Gontaut (Guillemide' l'un des sept trouba-

dours toulousains qui, en 1323, fondèrent le collége de la gaie science.

Golar, poète basque du XVIIe siècle, en basse Navarre.

Grammaire française expliquée au moyen de la langue provençale. In-8°, Marseille, 1826.

Grand d'Haussy (Le), Fabliaux ou Contes du XIIe et du XIIIe siècles. Trois vol. in-8°, Paris, 1781.

Gravieros (Jean Patriço), prestre. Jean ou lou cousiné del seminari d'Agen, poëme burlesque en dus chants et en bers patois. In-12, Agen, 1825, pel primé cop. (Composé en 1762.)

Grénier poétique de Clermont-Lodève, publié par Durand. In-18, imp. Grillières, Lodève, 1839.

Grimaud, Le dret cami del cel dins le pays moundi, o la bido del gran patriarcho sant Benoist. Lé tout despartit en diberses cants, tant jouyouses que deboucionses; e clausit de mouralos tirados del texto sacrat, é de la douctrina des Sants Peyres. Generatio rectorum benedicetur. Psal. 111, par B.

Grimaud. T. R. D. In-8°, Tovlovso, per Frances Boude, imprimur, daban le couletge dos Payres de la coumpagno de Jesus, 1659, dambé approubaciu et permissiu.

Grivel, Vocabulaire toulousain.

Grivet (Guillaume), Vocabulaire limousin considérable, communiqué à Court de Gébelin. (V. Dictionnaire étymologique de la langue française. In-4°, Paris, 1778, p. LXXII.)

Gros (Antoine), né à Trinquetaille le 2 novembre 1794, employé à l'octroi de Trinquetaille : Poésies patoises. In-8°, Garcin, à Arles, 1837. — Satyrou. Mss.

Gros (M. F. T. de Marsillo), Recuil de pouesiés prouvençalos, courrigeados et augmentados per l'aoutour, amé uno explicacien dei mots lei plus difficiles. In-8°, Marseille, chez Sibié, 1763, avec approbation et permission, p. 277. Nouvelle édition.

Guasco (l'abbé de), ami de Montesquieu, Dissertation sur le temps que les sciences et les arts commencèrent d'être en usage chez les Volsces, etc. In-4°, Toulouse, 1749.

Guessard (F.), Grammaires romanes inédites, du XIIIe siècle. In-8°, Paris, 1840.

Guido lo Ros, page du comte de Toulouse vers 1130. Sept *Cansos*.

Guttard (Jean-Louis), traduction languedocienne de l'Énéide, et poésies diverses. Manuscrit égaré.

Guillaume (Pierre), troubadour toulousain: Poésies manuscrites de la Bibliothèque royale avec portrait, n° 7225.

Guimbaud (Jean), cantadour toulousain qui remporta l'églantine en 1466. La pièce couronnée est tout ce qui nous reste de lui. Elle est dans les archives de l'Académie des Jeux Floraux.

Histoire pastorale représentée dans Béziers sur le théâtre des Marchands, le jour de l'Ascension, avec le carcel et devises de la partie de masques des cavaliers fidèles. In-12, Béziers, Jean Martel, 1633.

Histoire du mauvais traitement fait par ceux de Villeneufve à la ville de Béziers pendant la contagion, représentée sur le théâtre des Marchands le jour de l'Ascension 1632, imprimée à Béziers par Jean Martel, 1628, p. 3 à 52. (Comédie en trois actes et en vers.) — P. 53 à 54, chanson en patois. On en a

ajouté une autre à l'exemplaire que possède la Bibliothèque de Bordeaux.

Histori de la naissance dou fils de Diou. In-12, Avignon, 1670.

Histoire de la Guerre des Albigeois. Voy. don Vaissette, Histoire du Languedoc, 5 vol. in-fol.

Historio de las Caritats de Béziers, représentée sur le théâtre des Praticiens le jour de l'Ascension de l'année 1635. Béziers, Jean Martel, in-12. Il en existe à Paris un mss. aux archives de la Préfecture de police.

Hopital (Béranger de l'), cantadour toulousain du xv[e] siècle. *Vers figurat dels nobles capitols de Tolosa.*

Honorat, médecin à Digne, Dictionnaire étymologique du patois du Midi, en 6 vol. in-4°. Manuscrit que M. de Corbière voulait faire éditer par l'Imprimerie royale.

Isnard (d'), chanoine de Salon, cantiques patois. In-8°, Aix, 698.

Isnardoun (Louis), Pouésios prouvençalos. In-12, Marsillo, chez Chaix et Chardoun, libraires, 1836, p. 12.

Leis amours de Vanus, vo lou Paysan oou théatré. In-8°, Marseille, Senés, 1837, p. 13.

Pouesios prouvençalos. In-12, Marius Olive, à Marseille, 1837.

Isaure (Louis), Canso de Nostra-Dona que dictec mossen Luys Isaure de Tolosa. (Composée de cinq strophes et d'une *Tornada* ou envoi.) — Il vivait encore en 1469.

Isaure (Clémence), fille du précédent, née vers 1450. Poésies imprimées en 1505 à Toulouse, par Granjean, libraire, rue de la Porterie, petit in-4° gothique, sous le titre de *Dictats de Dona Clamensa Isaura*. (M. Pierquin de Gembloux dit en avoir vu deux exemplaires, dont un sans frontispice.)

J. E. ou Verdié Cadet, le Mariage secret ou l'Enfant du mystère, dialogue entre Berniche lou rébénant, sa femme bête et Pierrillot lou sentinelle. In-8°, Duviella, à Bordeaux, 1833.

J. E. L. Verdié Cadet (Berthoumeou), lou playdur rouynat. In-8°, Lebreton, à Bordeaux, 1831.

Janillac (Pierre de), né à Paris. Il obtint le prix de poésie aux Jeux Floraux en 1471, *quoique Français, parce qu'il composa des vers en langage toulousain*, dit le Registre de

l'Académie des Jeux Floraux, dans lequel on trouve la pièce couronnée.

Jaubert (le comte), Vocabulaire du Berry et des provinces voisines, recueilli par un amateur du vieux langage. Première édition, in-8°, Paris, de l'imprimerie de Crapelet, 1838.

Jaubert de Passa, Recherches historiques sur la langue catalane. (V. Mémoire de la Société royale des Antiquaires, t. VI.)

Jauffret, Notice sur la vie et les ouvrages, tant imprimés qu'inédits, de Pierre-Joseph de Haitze, dont la Bibliothèque de Marseille possède les manuscrits autographes formant neuf volumes in-4°. Ad calc. Le Conservateur Marseillais, etc., v[e] livraison. Marseille, in-8°, 1828, p. 161 à 200.

Jaunhac (Antoine de), curé de l'église Saint-Saturnin de Toulouse, obtint le prix de la violette le 3 mai 1455. Ses vers ont du mérite.

Johannis (Jean), excellent cantadour toulousain. Il remporta l'églantine pour son *Sirventes per lo qual mossen Johan Johannis gazanhet l'englantina l'an* 1451.

Joyat (N.), jongleur toulousain, dont il ne

reste que quelques chansons peu remarquables.

Jourdan : 1° Le deuxième livre de l'Énéide, traduit en vers burlesques; 2° poème badin (sur Fizes et son domestique).

Joyousa farsa de Jouannov dov Trov. Petit in-12, pp. 8, 1594, en patois savoyard (Bibliothèque royale).

Jullien (Jean-Joseph) : Nouveau commentaire sur les statuts de Provence. 2 vol. in-8°, Aix, 1778, t. I, p. 58, 60, 63, 66, 82, 84, 90, 91, 95, 98, 180, 246, 255, 259, 261, 350, 433 et seq., 525, 534 et seq., 538, 542, 550, 572, et seq., 588, 596, 598, 600. — T. XI, p. 1 à 6, 282, 335 et seq., 377 et seq., 430 à 432, 457, 460 à 462, 469, 472 et seq., 481, 485, 490, 492 et seq.

Just : Manicle, vo lou Groulié bel esprit, par un machiniste de Marseille (M. Just). In-8°, Marseille.

L. E., avocat : Traductiou de l'Énéido (livres 1, 2, 4 et 6). In-12, à Bésiés, 1689, pp. 279.

Laborde : Poésies toulousaines, dont le *Cant royal* a probablement été couronné.

Labouderie (J) : Parabole de l'éfon prodi-

gue, en patois de Nahrte Auvergna. In-8°, Paris, 1823.

Vocabulaire du patois usité sur la rive gauche de l'Allagnon, depuis Murat jusqu'à Molompise. (V. Mémoire de la Société royale des Antiquaires, t. XII, p. 339 à 389.)

L. A. D. F. : Recueil des proverbes météorologiques et agronomiques des Cévennols, suivi des pronostics des paysans languedóciens sur les changements de temps. In-8°, Paris, madame Huzard, 1822, pp. 56.

Laborieux, chanoine de Montferrand : Limanici idiomatis vindiciæ. In-fol., mss. appartenant à M. Bouillet de Clermont.

Ce précieux manuscrit contient entre autres choses des recherches sur la prononciation des lettres dans le langage limagnien, p. 33; et enfin un recueil de quelques pièces de poésie limagnienne de divers auteurs, pp. 55. Dans le même volume : L'Home conten de Joseph Pasturel, p. 99. Ce manuscrit a 180 pp. et 2 de table.

La Curne de Sainte-Palaye : Glossaire de la langue des troubadours, mss. de la Bibliothèque du Roi. Travaux immenses sur la langue provençale.

La Fontaine : Fables causidas en bers gascouns, à Bayonne, de l'imprimerie de Paul Fauvet-Duhart. In-8°, 1776.

A la fin se trouve un Dicciounariot gascoun et francès, p. 262 à 284.

Larramendi : Diccionario trilingue, etc. 2 vol. in-folio, San Sebastien, 1745.

Larade : La Margaride gascoune. In-12, Tholose, 1604.

Las darnieros esperros des fanatiquos, amb' una cansou sur lou même sujet. In-8°,.... 1703.

Laugier, baron de Chartrouse, ancien député : Nomenclature patoise des plantes des environs d'Arles, etc. In-8°, Arles, Garcin, imprimeur, 1838, pp. 59.

Lavaudière de Grenoble, représentée en un ballet. In-8°.... (XVIe siècle). (V. Recueil de deverses pièces faites, etc., p. 53 à 74.)

Leys d'amor (las), manuscrit inédit, dont l'exemplaire le plus complet est celui qui appartient aux Jeux Floraux de Toulouse. Il en existe des copies dans les bibliothèques de Saragosse, de Barcelone, etc.

Lesage (les folies du sieur), de Montpel-

lier. In-8°, Montpellier. (V. Recueil de poètes gascons. 2 vol. in-12, Amsterdam, 1700, t. XI.

Lettro de Rousoun deis grans carmés à Margarido daou panié. In-8°, Marseille, de l'imprimerie de Dubié, rue de la Loge, n. 15, pp. 4.

Lettro de Margarido daou panié a un acabaïre. In-12, Marseille, de l'imprimerie de Dubié, rue de la Loge, n. 15, pp. 4.

Licarague (Jean) : Traduction de la Bible en patois basque, dédiée à Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mère de Henri IV, 1571.

Livre (le) de Sénèque. Recueil de moralités, dont il existe plusieurs copies en roman du midi et du nord.

Libre de privilegis, usos, stils y ordinations de consulat de mar de la fidelissima vila de Perpinya. In-4°, gothique, 1527.

Ligonne (Claude) : La Bragardo indigento. Roundel. In-8°, Toulouse, 1540. (Elle réclama pour son sexe le droit accordé par Clémence Isaure de concourir aux Jeux Floraux.)

Limousin historique (le). In-4°, avec planches, 1839.

L... (M...), médecin. Chansons en patois quercynois... Poésies...

Uno poumo rougetto
A men de vermillou,
Que sa tito bouquetto
Qu'embaoumo de douçou.

Une pomme fratche et rouge
A moins de vermillon,
Que sa petite bouche
Qui embaume de douceur.

Lloris? : Vocabulaire basque. (A la Bibliothèque impériale de Vienne.)

Linçoain (Simon de), poète basque de la Haute-Navarre au XVII[e] siècle.

Los Fors et Costumas deu royaume de Navarre deca-ports avec l'estil et aranzel deu dit royaume. In-8., Pau, 1681.

Lot set salms de la penitencia y coblas. In-12, Perpinya, 1809.

Loubet (J.), oubrié imprimur : Poemo sur lous malhurs d'Embaquès. In-8°, Roger à Auch, 1836.

Loye : Tsequion sot bèsougne, eu bin l'échat niezri pal Boisseau. In-8°, Rochejean, 1824.

Loys (Thomas) : Sirventes sobre aquels que no usan de caritat per lo qual foc jutjada l'englantina à Mossen Thomas Loys, bachelier en leys, l'an MCCCCLXV.

Luchesini (César) : Essai d'un vocabulaire de la langue provençale.

Des sources des langues anciennes et modernes.

Essai sur l'histoire du théâtre italien dans le moyen-âge. In-8°, Paris, 1788.

Macariennes (les), poème en vers gascons. In-8°, à Nankin, chez Romain Macarony, imprimeur ordinaire du public, à l'enseigne de la Vérité, 1763.

Maffré : Vie de Saint-Gerault, comte d'Aurillac, mort en 918, composée en langue vulgaire de la Haute-Auvergne.

*Mq. V. J****, ancien élèvo de l'écolo nourmalo : Lou Naufrage de la Meduso, arriba dins l'annado 1816 ; Pichout, poèmo en vers provençaux segui d'uno pastouralo et d'un dialogo de la coumpousitien de, etc. In-8°, Toulon, imprimarié d'Auguste Aurel, 1824, pp. 31.

Majorel (Jean-Joseph) : Poésies patoises.

In-18, Milhau, chez Carrère, imprimeur-libraire.

Mascaro (Jacques) : Aisso es lo libre de Memorias lo qual Jaime Mascaro escudier dels honorables senhors cossols de la villa de Bezes, a fach e hordenat de motas et diversas causas que son endevengudas ; aissi quan se seq. (Ad calc. Bulletin de la Société archéologique de Béziers. In-8°, Béziers, madame veuve Bory, imprimeur-libraire, 1836, première livraison, p. 69 à 144.)

M. G. : Le nouveau Dictionnaire provençal-français, contenant généralement tous les termes des différentes régions de la Provence, les plus difficiles à rendre en français, tels que ceux des plantes, des oiseaux, de marine, d'agriculture, des arts mécaniques : les locutions populaires, etc., etc., précédé d'un abrégé de grammaire provençale-française, et suivi de la collection la plus complète des proverbes provençaux. In-8°, Marseille, imprimerie de madame veuve Roche, rue du Pavillon ; n° 20, octobre 1382.

Magaou et Canazo, vo lou proucès daou pouar, comédie en deux actes et en vers. In-8°, Toulon, 1386. — V. *Pelabon.*

Maja (N. de) : Ramassadis gascou, ou réunion des ouvrages imprimés ou manuscrits d'environ 200 auteurs qui ont écrit dans le dialecte de Toulouse ou des environs.

Gay saber ou Collection de tous les ouvrages en langue romane lus dans les séances publiques des mainteneurs du Gai Savoir, depuis 1324 jusqu'en 1694. 15 volumes in-4°.

Maillard de Chambure : Charte (*partita*) de 1201, en patois de la Haute-Auvergne, mss.

Mamial de Cantichs, etc., en Perpinya, 1766.

Marché (le) de Marseille, vo lei doues coumaires; comédie en deux actes et en vers. In-8°, Marseille, 1785. In-8°, Avignon, 1821.

Mardo (Bernard), poète basque de la Soule au XVII[e] siècle.

Mariagi (lou) de Margarido, comédie en un acte et en vers. In-8°, Marsillio, 1781.

Martial de Paris, dit d'Auvergne : Arrests d'Amors. 2 vol. in-12, Paris, 1731.

Martin (F.-R.) : Loisirs d'un Languedocien. In-8°, Montpellier, 1827.

— Dictionnaire étymologique du patois de Montpellier, mss.

— Fables, contes et poésies patoises. In-8°, Montpellier, 1803.

Confession de Zulmé, en vers patois de Montpellier. In-8°.

Retour d'Henri, granadié din la légioun d'oou Gard, ou lou mariageo de Margarido, vaudeville francès e patois, mêla de forço divertissomen : analoguo à la neissanço d'oou duque de Bourdeou. In-8°, Nimé, 1821.

Martin (Mesté) : Leis passo-tems de, countenen leis quatre Saisouns e aoutrei peços en vers patois. In-12, Nimé, Guibert, 1822, p. 24.

Massip (J.-B.) : Censeur royal, né à Montauban en 1676, mort en 1751 (Cansous).

Mathieu (Benoni) : Patroun Praire vo lou pescadou tourounen, comédie en deux actes et en vers provençaux, mêlée de couplets. In-8°, Toulon, Duplessis, Olivault, 1833.

Mayer : Lou Retour daou Martigaou, coumedio en trois actes, représentée le 5 avril 1775. In-8°, Marseille, pp. 51.

Meynier (Honorat), natif de la ville de Pertuis : Le bouquet bigarré, dédié à monseigneur le marquis d'Oraison, visconte de Cadenet. In-18, à Aix, par Jean Tholosan, imprimeur du roi et de ladite ville, 1608, pp. 136.

Ménil-Grand, né à Grenoble dans le XIX[e] siècle : Poésies et morceaux de prose en patois de Grenoble. In-8° (Grenoble, Allier, 1808. de 16 puis 40 pages).

Merlin : Catéchisme extrait de celui de Genève, avec la translation en langue de Béarn. In-8°, Limoges, 1563.

Michalho : Pastourale del bergé Silvestre ambé la bergeyro Esquibo, representado din Bésiés lon jour de l'Assencieou de l'an 1650. Petit in-8°, Béziers, par Jean Martel. 1 feuillet, p. 3 à 48. On trouve à la fin une chanson sur l'air de *Joli Concombre*.

Millet (Jean) : Chanson contre les femmes. V. Champollion-Figeac, p. 150.

La Bourgeoisie de Grenoble, comédie en cinq actes et en vers, dediée à monseigneur le comte de Sault. In-8°, Grenoble, Philippe Charuys, 1665, p. 145.

Pastorale et tragi-comédie de Janin, représentée dans la ville de Grenoble, dédiée à M. le président de Pourroy. In-4°, Grenoble, Richard Cocson, pp. 122.

In-8°, Grenoble, Jean-Nicolas, 1642, pp. 144. — In-8, Grenoble, Claude Bureau, imprimeur pour Saint-Nicolas, 1648, pp. 144. — In-8°, Lyon, Nicolas Gay, 1650, pp. 120.

Marra, chantre de la cathédrale de Montauban. Un poëme sur l'inondation de 1826, dédié à monseigneur de Chevèrus. Il y a de la vigueur, de la verve dans quelques morceaux. Montauban, Réthoré, 1826.

La Pastorale de la Constance de Philin et Margoton, dédiée à monseigneur le comte de Sault (précédée d'un prologue récité par la Nymphe de Grenoble à Monseigneur le comte de Sault et à la comtesse). Petit in-4°, Grenoble, Édouard Raban, 1635, p. 132.

Miral (le) Moundi, pouemo en bint et un libré, ambé soun diccionnari. In-12, Tou-louso, 1781.

Mondonville (M. de) : Daphnis et Alcimaduro, pastouralo toulouzeno, accoumoudado u noste patois de Montpellié, etc., et dediado

à las damos et doumaisellos d'aquesto villo. In-8o, Mountpellié, che z Augustin-François Rochard, 1758. V. Cassanea.

Molinier (Guillaume) : Las leys d'amors (ou l'art poétique), 1356. Voyez mestre Bernard, Oth.

Monard (Victor-d'Orpierre) : cantadour des Alpes, Recueil de chansons nouvelles. In-12, Apt, imprimerie d'Édouard Carter, sans date, 1834, pp. 12.

Monge (le moine) *des îles d'Or* (Génois de la famille Cebo) : Biographie des troubadours de Carmentière, revue et corrigée au XIVe siècle, et dédiée au comte de Provence alors régnant, Louis II, roi de Naples, de la seconde maison d'Anjou.

Monier (S.) : Canso en lo honor de la Armada francesa sobre la preso Constantino. In-plano, chez Tastu, imprimeur, Paris, 1839.

Morlanes (François de) : Canso de nostra dona, vio etta nobilis Franciscum de Morlanis anno Domini, MCCCCLXVIII. — Dansa de Nostra Dona (la première de ces pièces est tout entière en vers fraternisés.)

Monlasur (Pierre de) : Lauréat toulousain de l'année 1373.

Voici le titre de son manuscrit : Per aquest vers lo noble mossen Peyre de Monlasur, cavalier, gazanhet la violetta à Tholosa, l'an MCCCLXXIII.

Montlaur (Pons de) : cantadour toulousain. *Canso* dialoguée et fort curieuse.

Morel (Jacinthou) : Lou Galoubé ou poucsious prouvençalous d'aquel outour reculidous per seis, amis. In-12, en Avignoun, de l'imprimaé dé Bonnet fils, 1828, pp. 248.

Montvallon (de) : Dictionnaire provençal étymologique. Mss. appartenant à M. le comte de Montvallon.

Morlas (François de) : Bachelier toulousain, sirventes faits en 1471.

Morteirolle, ancien chef de division à la préfecture de l'Oise : Martoulet, poème héroï-comique en trois chants et poésies en patois de Périgueux (manuscrit).

Moulet, cantadour : Recueil de chansons nouvelles chantées par.... In-12, Avignon, Offray aîné.

Muses (les) Sans-Culottides ou le Parnasse

des Républicains. 2 vol. in-18°, Grenoble, an II, t. II, p. 348.

Nalis (J.-B.), ancien maire : Cantiques, noëls et autres ouvrages en vers, partie en français et partie en langue vulgaire de la ville de Beaucaire. In-12, Arles, 1769. — Beaucaire, 1764 et 1766.

Napian (P. Doctrin.) : Le Miral Moundi, pouemo en bint et un libré, ambé soun Dictiounari, ount soun enginats principalomen les mots les plus escariés, an l'esplicatiou franceso. In-12, Toulouso, che D. Desclassan, mestres es arts, imprimur de l'académia rouyalo dé scienços, MDCCLXXXI, ambé pribiletgé del Rey, 1781.

Nathac (Astorg de) : cantadour toulousain de la première moitié du XV[e] siècle. (Il obtint la violette.)

Navarrot (X) : Dialogue entré moussu Matheu l'électou y Jean de Mingequannas lou Bouhemi. In-8°, Pau, de l'imprimerie de Veronese, 1838, pp. 32.

Naufrage (lou) de la Meduso, pichoun pouemo en vers provençaux, segui d'une

pastouralo et d'un dialogo. In-8°, Toulon, 1824.

Nayade (la) de la fontaine de Bordeu aux Eaux-Bonnes, poëme béarnais avec la traduction en français. In-8°, Pau, 1811.

Nerie : Recueil de divers chants d'église et vers patois. In-12, Carcassonne, 1827.

Neps (li) del Pastur, imitation d'un conte du XIIe siècle, publié par Ch. Richelet. Grand in-12, Paris, 1833.

Noël en musico cantat dins la gleyso de sent Estienno. In-4°, Toulouse, 1702.

Noëls Bressands pour Pont-de-Veaux, et les paroisses circonvoisines. In-12, Chambéry, 1787. — Petit in-8°, Pont-de-Veaux, 1797. Autre édition in-16 publiée à Bourg, sans date, corrigée et augmentée.

Noëls anciens et nouveaux, et cantiques sur les mystères de la religion, nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions anciennes, et mise par ordre de matière. In-12. Bourges, chez Menagé, 1838.

Noël inédit en patois des environs de Grenoble. — Chanson sur les femmes de Jean

Millet. — Désespoir d'amour — Apostrophe à l'amour.

Noëls et cantiques en langue. vulgaire de Beaucaire. In-12, Arles, 1769.

Noëls nouveaux où l'on voit les principaux points de l'histoire de ce qui a précédé, accompagné et suivi la naissance de Jésus-Christ. In-12, Clermont-Ferrand, chez P. Viallanes, imprimeur-libraire près les RR. PP. jésuites, avec permission, 26 novembre 1739, pp. 36.

Noëls nouveaux en français et en auvergnat. In-12, Clermont-Ferrand. S. D.

Noëls très-nouveaux, composés par un pasteur. In-12, Fontenay, 1738. — In-12, 1742, pp. 84 (ceux en patois sont aux pages 10, 23, 27 et 30). L'édition de 1742 est enrichie de notes et d'une pastorale en cantique.

Noëls nouveaux, en patois, pour l'année 1826. In-12, Carcassonne, sans date.—Autre édition augmentée en 1827.

Noëls vieux et nouveaux. In-18, Bordeaux, 1720, pp. 65.

Noëls nouveaux pour 1765; —pour 1766.

Noëls provençaux et français, ou cantiques

sur la naissance du Sauveur. In-18, Carpentras, sans date.

Noëls provençaux et français, ou cantiques. In-12, Carpentras.

Noëls en français et en languedocien. In-folio, manuscrit de la bibliothèque d'Avignon.

Nogeroles (Pierre de) : Requête au langage, contenant plusieurs belles, merveilleuses et grandes receptes seulement appropriées à l'usage des femmes et conservation de leurs cas avec plusieurs ballades couronnées, enchaînées et batelées, kirielles, couplets, rondeaux, partie en rime françaises, partie en langage tholosain; plus une pronostication pour toujours et à jamais; le tout fait et baillé aux maîtres et mainteneurs de la gaie science de rhétorique, au consistoire de la maison commune de Toulouse par maistre Pierre de Nogerolles, docteur en la gaie science. In-4°, Toulouse, 1545 (très-rare).

Notice sur deux manuscrits (patois) des archives de la commune de Montpellier. In-18, Montpellier, juin 1835.

Nompareilhas (las) receptas per fa las fem-

mas tindend as rizentas, plasentas, polidas et bellas. Petit in-8°, Tholose, 1555.

Dialogo su la chunta de Brienne et Lamoignon. Ad calcem.

Nouveau recueil des plus beaux noëls, nouvelle édition augmentée. In-12, Poitiers, 1838.

Nouveau Testament vaudois, manuscrit sur parchemin vélin. In-8°, sur deux colonnes, écrit dans le XIIIe siècle, terminé par un Rituel vaudois. —Bibliothèque du palais des Arts à Lyon.

Nouvelle chanson patoise. In-12, pp. 4.

Novena al Glorios Patriarcha san Joseph. In-8°, Perpinya, S. D.

Nostra-Damus (Jehan de) : Les Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux. Petit in-8°, Alexandre Marsilio, 1575 (insérées dans l'histoire de Provence de son neveu César Nostra-Damus. In-folio, 1614), traduit en italien par Giudici, l'année même de sa publication, et beaucoup mieux plus tard par Crescimbini. In-4°, Rome, 1710 ; réimprimées ensuite à part avec de nouvelles augmentations. In-4°, Rome, 1722.

Il avait composé beaucoup de poésies provençales qui sont probablement perdues.

Ode de Triors (Drôme) : Joyeuses recherches de la langue tholosaine. In-8°, Tholose, 1579. (Cet opuscule a eu plusieurs éditions.)

Oihehart : Recueil de proverbes (en basque). In-8°, Paris, 1657, pp. 94 et 76.

Ollivier (Jules) et Paul Colomb de Batines : Essai sur l'origine et la formation des dialectes vulgaires du Dauphiné, suivi d'une bibliographie raisonnée des patois de la même province. In-4°, imprimerie de Borel, 1839, pp. 104.

Opéra (l') de Frountigan, Mss. inédit.

Oumbro (l') de Moussu de Nant, ou Antoine mon ami, mon serviteur fidèle. Nombre d'éditions incalculable.

Ordenensas (las) et Coustumas del libre blanc. Petit in-8°, Tholose, 1555.

Papon : Diss. sur l'origine et les progrès de la langue provençale.

Pastorale gascoune sur la mort d'Anric-Quart. In-8°, Tolose, 1611.

Pascal de la Fare, employé à Aix dans les droits réunis, vers à Mousu Sauzé, per un

amatour de sa pouesio et de seis artichaou, p. 1.

Passe-Temps (leis) de Meste Martin. In-12, Nîmes, 1822.

Pastorale du berger Celidor et de Florimonde la bergère, représentée sur le théâtre des Marchands le jour de l'Ascension, 1629. In-12, Béziers, chez Jean Martel.

Pastural (Th.) : Noëls auvergnats, recueillis par. In-18, Riom, 1733, 1739, etc. Avant ces additions, il en avait été publié plusieurs autres éditions.

Le Couchire, Riom, 1733 et 1798.

Chanson patoise faite après un jubilé.

Pate (la) : Enlevada, pouemo coumiquo. In-12, Carpentras, 1740.

Pau (Pierre), escuyer de Marseille, Barbouillado el phantazies journalieros, de. In-4°, Marseille, par Pierre Mascaron, 1595. On trouve à la suite :

Lous passa-tens de Louys de la Bellaudièro, gentilhomme prouvenssau : mes en sa luzour par Pierre-Paul, escuyer de Marseille. In-4°, Marseille, 1595.

Paul (Pierre), ancien militaire et légataire de la Bellaudière de Grasse.

Peços nouvelos el curiousos au sujet d'oou san parlemen dc Prouvenço. In-4°, à Cardanos, chez Toni-Midas, 1756, pp. 8.

Pelabon : Lou groulié bel esprit vo Suzeto et Tribord; comédie en deux actes et en vers provençaux, mêlée de chants. In-8°, Avignon, 1805, 1813 et 1821.

Magaou et Canoro, vo lou proucès doou pouar, comédie en deux actes et en vers provençaux. In-8°, Beaume, à Toulon, 1836.

Victor et Madaloun, comédie-vaudeville en un acte et en vers provençaux. In-8°, Beaume, à Toulon, 1837.

Pelabon (Louis), petit-fils de l'auteur de *Maniclo*, Tranchet et Crestimo ou lou charivarin, comédie en un acte et en vers provençaux, mêlée de chants. In-8°, Beaume, à Toulon, 1838.

Pellissié-Romain : Traduction libre des trois premières églogues de Virgile en vers patois. In-12, Cahors, de l'imprimerie de J.-P. Combarrieu, S. D. pp. 20.

Pellas (le P. Sauveur André), religieux minime.

Dictionnaire provençal et françois dans lequel on trouvera les mots provençaux et quelques phrases et proverbes expliqués en françois, avec les termes des arts libéraux et mécaniques. Le tout pour l'instruction des Provençaux qui n'ont pas une entière intelligence ni l'usage parfait de la langue française, et pour la satisfaction des personnes des autres provinces de France qui désirent apprendre l'explication des mots et des phrases provençales. In-4°, à Avignon, chez François-Sébastien Offray, imprimeur-libraire à la place Saint-Didier, 1723, avec privilége.

Pernut (J.) : Noëls des bergers auvergnats. In-8°, Clermont, 1652.

Perraud (Artiste) : Cadichonne et Mayan. In-8°, Bordeaux, s. d. pp. 20.

Peschaira (Andieta), poetesse toulousaine du xive siècle. Voyez le Recueil de Nogeroles.

Pezant, Cosson, Alacris, le curé *Bourg :* Noëls nouveaux et chant pastoral des bergers auvergnats, composés par, etc., et nouvelle-

ment augmentés par plusieurs autres. In-12, Clermont, J. Barbier, 1752, pp. 104. La première édition avait été publiée par G. Jacquard, à Clermont, sans date.

Pesant (François) : Noëls auvergnats. In-12. Riom, 1580, et nouvelles éditions données par Thomas Pasturel en 1733 et 1739. (L'auteur fut présenté à Charles IX, qui l'accueillit avec distinction).

Peyrier (Ch. de).

Peyrot, menuisier à Avignon : Recueil de noels provençaux, nouvelle édition, revue et exactement corrigée par le fils de l'auteur. In-12, Avignon 1740, et Chaillot 1828, pp. 248. Il en existe une édition sans date, contenant quarante-un noëls, trois chansons et trois rocantins, 1 feuillet, 135 pages et tables.

Pierquin de Gembloux : Essai sur les patois. In-8°, p. 339. Cet opuscule contient une bibliographie dont nous nous sommes aidé pour notre travail.

Pithou, avocat : Bucolicos de Virgile, traduites in vers heroïcos et dialecte Gruveren, per on poete Helveto-Niuthorien et dediages

à tìts les compatriotos amatours de la poesie, etc. In-8°, Fribourg, 1788.

Placet à Messius lous Pouliciens de la villa de Béziers, satire inédite en 120 vers.

Plancat (Beringuer de Saint-), cantadour du xive siècle. Ses poésies sont perdues.

Planchs (leis) de Sant-Estève. In-8°, Marseille, de l'imprimerie de Jh.-Fr. Achard, 1819.

Planta : Histoire de la langue des Grisons. Geschichte, etc.

Pierre Alfonse, ou *Rabbi Moïse Séfardy*, c'est-à-dire l'Espagnol, disciplina clericani.

Il existe trois traductions romanes de cet ouvrage, traduit aussi en hébreu, et dont le livre d'Henoch sur l'amitié, traduit pour la première fois en français par M. Pichard, d'après le texte hébreu, n'est que le commencement. L'une des versions, en vers romans, fut imprimée en 1760 par Barbazan ; la seconde, en vers aussi, le fut en 1808 par Méon. Le Grand d'Aussy en a donné l'analyse. La dernière traduction, en vers, fut imprimée en 1824 aux frais de la Société des Bibliophiles, qui, en 1834, publia aussi la traduction en prose.

Plauzolet (de), théologal de l'église cathédrale de Viviers : Épître anonyme, de 226 vers, qui lui fut adressée dans le XVIIIe siècle, par le curé de Gros-Pierre. Mss.

Poème en vers patois sur les saintes paroles : Dieu soit béni ! In-12, Avignon, 1780.

Poemo en l'hounou de l'inauguration de la statuo de Riquet. In-8°, Carcassonne, 1838.

Poésies en langage patois du Dauphiné. In-8°, Grenoble, chez Prudhomme, 1829 et 1840.

Cette brochure contient :

1° Grenoble, Malherou ; — 2° Dialogo de le quatro Comare ; — le monologue de Janin.

Poésies patoises fort curieuses, sans nom d'auteur. In-4°, sur vélin, manuscrit de Carcassonne.

Poésies en périgourdin (bibliothèque particulière de sir Philips à Middlehill).

Poey (Bernard du) : Odes du Gave, fleuve du Bearn, du fleuve de Garonne, avec les tristes chants à sa Caranite. In-8°, Tholose, 1551.

Poitevin (Théodore) : Réflexions sur quelques étymologies languedociennes qui déri-

vent directement du grec. Ad cal., Recueil de la Société libre des sciences et belles-lettres de Montpellier, t. II, p. 37 à 54.

Pons : Mémoire sur quelques mots de la langue phœnico-punique qui se sont conservés dans l'idiome provençal. Ad cal., Mémoires de la Société des Antiquaires.

Proverbes provençaux. Voyez Annales du département de l'Isère, du 9 octobre 1808.

Provverbes provvenc. (sic). In-4°, sans date, pp. 99. (Manuscrit précieux et beau de la Bibliothèque d'Aix.

Poudi (lé) de l'argen, cansou. In-4°, Toulouse, 1826.

Pouemô en vers patois concernan leis évènaments qué sé soun passas dins nosté fatal interregno, desempieï 1789 jusqu'en 1815, en racourci. In-8°, Nîmes, 1816.

Prinhac (Pons de) : Quelques cansos et sirventes, en toulousain, 1348.

Proverbes provençaux (bibliothèque particulière de sir Phillips à Middlehill).

Procès (lou) de Carmentran, comedio nouvello et galanto. In-12, Paris, 1701, pp. 24. In-12, à Venasque, chez Crufeux, rue Mal-

propre, à l'enseigne du Dégoûtant. S. D. Cette pièce est reproduite dans le recueil de Brueys. V. ce nom.

Privilèges de Cuers. In-8°, Toulon, 1838.

Promesse (la) de mariage et autres chansons provençales. In-12, Mountpeyé, 1823.

Puech : ses noëls ont été réunis à ceux de Saboly, et sont meilleurs. On peut en juger par celui des Bohémiens, que d'Argens et Lamétrie chantaient, en petit comité, à la cour du grand Frédéric. Du reste Puech a traduit ce cantique des Bohémiens de l'espagnol de Lopez de Vega.

Puiggari : Essai sur l'étymologie de quelques noms de lieux dans le département des Pyrénées-Orientales, suivi de quelques recherches sur les Cérétani. Mss.

Puivert (Bérenger de), cantadour toulousain. Deux cansos.

Pujet (P.) : Dictionnaire provençal, manuscrit égaré.

Puyot, poète béarnais.

Quelques mots en patois auvergnat. Mss.

Quelques mots tirés d'un glossaire (mélange

singulier du jargon du midi et de mots de bas-anglais). Mss.

Raffine (Laforgue). Poème burlesque sur le siége de Montauban. Courrier de Tarn-et-Garonne, 1840.

R..., défun Mossu, lou mariage de Margarīdo, comédie en un acte, nouvelle édition, in-8°. Si vende a Marsillio, aquo de Jean Mossy, imprimur doou rey, de la marino et libraire aou Parc, 1781, pp. 32, et in-8°, Avignoun, an VI.

Racina : Esther, tragedia sancta, traduhida en versos catalans, in-8°. Voyez Reybaud.

Ramounet, ou lou paysan agenez tournat de la guerro, pastouralo en lengatge d'Agen, comédie en cinq actes et en vers, aumentado de quantitat de bers qu'eron estats oublidads a la prumero impression et courrijado de quantitat de fautos. In-12, à Agen, chez F. Gayau, marchand, librayre et imprimur ourdinari del rey et de la bilo, 1684. In-8°, Agen, 1701, aumentado de quantitat de bers que eron estats oublidats à la primero impressiou. In-12, Bordeaux, 1740, trois feuillets, et 90 pp.

Ravanas, ancien curé de la Magdelaine :



L'Escoumesso, conte. In-8°, Aix, de l'imprimerie de Pontier, 1807.

Ravel (C-A.) : La Paysade, ou les Mulets blancs, épopée tirée d'une histoire auvergnate, en vers auvergnats, suivie d'une épître à Babet, et du combat des Rats et des Belettes et autres fables de La Fontaine travesties. 2e édition, in-8°, Clermont-Ferrand, 1839, chez l'auteur, boulevard du Grand-Séminaire.

Raymond (Pierre) : Le Preux et le Vaillant, plusieurs chansons en toulousain.

Raynier (de Briançon), né à Aix.

L'ai de Paulet, ou lou Crebo-Couer d'un paysan à la mouer de son ai. In-8° et in-16, Marseyou, 1836, S. D.

Raynouard : Nouveau choix des Poésies des troubadours, contenant la Grammaire romane et les biographies originales des principaux troubadours. — Depuis la mort de M. Raynouard on imprime le Lexique, roman, sous la direction de M. Léon Dessales, attaché aux Archives du royaume. Le grand travail de Sainte-Palaye, dont M. Raynouard n'a jamais dit un mot, a servi de *type* et de fonds principal à cet ouvrage.

Recaut (Jean de), cantadour toulousain du xve siècle : *Cansos*.

Recollecta de tots los privilegis, provisions pragmatiques e ordinacions d'la fidelissima vila de Perpenya.

Recueil contenant les proses et les hymnes des heures de Carcassonne, en vers patois; des proses et des hymnes nouvelles, en vers et dans les deux langues. In-12, Carcassonne, s. d.

Recueil de cantiques spirituels sur les principales fêtes de l'année à l'usage des missions de France. In-12, Avignon, chez Offray, 1712 et 1734.

Recueil de Cantiques spirituels à l'usage des missions de Provence en langue vulgaire, avec les airs notés à la fin. In-12, Avignon, chez François-Jean Domergue, imprimeur et marchand-libraire de l'université, proche le collége des RR. PP., jésuites, avec permission et approbation, 1734, p. 276. — Musique, pp. 44.

Recueil de cantiques spirituels imprimés par ordre de monseigneur Jérôme-Marie Champion de Cicé, etc. In-18, Marseille, 106.

Recueil de cantiques et de noëls en languedocien ou patois de Montpellier. In-12, Montpellier, 1825.

Recueil de proverbes ou sentences populaires en langue provençale, nouvelle édition corrigée et augmentée considérablement; imprimé au profit des pauvres. In-12, Brignolles, chez Dufort cadet, imprimeur-libraire, 1821, pp. 32.

Recueil de prières, de réveillés et de cantiques, tant en français qu'en langue vulgaire, en l'honneur de Notre-Dame des Anges, pour l'usage de la ville de Pignans. Le tout recueilli par un homme de retraite, occupé à l'éducation de la jeunesse. In-12, Draguignan, Barthélemy Bus, 1778.

Recueil de poésies provençales, mss, in-f°, de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Recueil de chansons en patois de Grenoble. In-8°, Grenoble, sans date, mais après la chute de Robespierre, si l'on en juge par la hardiesse politique de certains couplets, pp. 4.

Recueil de chansons patoises. In-12, Agen, imprimerie de Guillot, 1836.

Recueil de poésies béarnaises. In-8°, Pau,

chez Vignancourt, 1823 ; même ouvrage, mais augmenté. In-8°, Pau, 1827.

Recueil de noms propres dérivés de la langue romane. Ad calc., *Magasin pittoresque*, 1838, p. 70, 98, 154, 310 et 386.

Recueils de poètes gascons. 2 vol. in-12, Amsterdam, chez Daniel. Paris, 1700, t. 11, p. 197, Œuvres de Michel (Jean).

Recul de cansous patouésas daou rouyaoumé de la Beouféra. In-8°, Jullien, Montpellier, 1831.

Recul de cansous patouésas daou rouyaoumé de la Sounayé. In-8°, Jullien, Montpellier, 1831.

Réflexions des marchands de melons de la place Saint-André au moment de la nomination de l'abbé Grégoire. In-8°, Grenoble, 1819.

Cette pièce fort rare se termine ainsi :

Gregorio sara députa
Choisi, nomma pe nostra villa ;
Tou sou zefan zen son gloriou,
Grenoblo n'é plu malerou.

Grégoire sera député
Nommé, choisi par notre ville ;
Tous ses enfants en sont fiers,
Grenoble n'est plus malheureux.

Registre manuscrit des Annales de Toulouse, au Capitole.

Registre des rentes léguées à l'Hôtel-de-Ville de Périgueux et destinées aux pauvres. Mss. de 1827.

Registre contenant des statuts municipaux de la ville de Périgueux au xve et xvie siècles, 1477. Ces deux manuscrits sont aux archives de la ville de Périgueux.

Regla de Vida. In-8°. Perpinya, 1802.

Rencontre villageoise. In-8°, Grenoble vers 1793, pp. 4.

Repaich (le campestre), pouëmo ooumique. In-8°, Carcassonne. S. d.

Réponse aux poètes, auteurs du poème de la Pâte enlevée. In-12, Carpentras, 1741.

Requeste (la) faite et baillée par les dames de la ville de Tolose, avec plusieurs sortes de rimes en divers langaiges. Petit in-8°, Tolose, 1515.

Respounsou d'un home que s'és retira dou mounde. In-12, Carpentras, 1741.

Retour (lou). doou martegaou, paroudio. In-8°, Marseille, 1775.

Reybaud, Esther, tragédie traduite de Racine. V. Racine.

Reybaud, de Carpentras, La tentation de Saint-Antoine, poème héroï-comique, inédit.

Reymonenq (Eusèbe), Fables, contes et historiettes en vers provençaux. In-8°, Toulon, imprimerie de M.-J. Beaume, place d'Armes.

Richard (l'abbé), Recueil de poésies patoises et françaises, et choix de pièces patoises de divers auteurs limousins. 2 vol. in-12, Limoges, chez Chapoulaud.

Rigaud, Las vendemias dé Pignan, pouëma coumpaousat en 1780. In-16, à Mounpéïé, de l'imprimarié de J.-G. Tournel, an II dé la républica, 1794.

— Pouesias Patouesas. In-12, Mounpeyé, 1806.

Rituel manuscrit de Viviers (Ardèche). Ad calc. Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres. In-12, t. IV, p. 397.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

De la part Mossenhor l'évesque
Que Dieus vos don gran mal al bescle,

Aves una plena banasta de perdos
E dos des de graycha de sot lo mento.

Mossenhor ques ayssi presenz
Vos dona xx banastas de mal de dens, etc., etc.

De la part de monseigneur l'évêque,
Que Dieu vous donne mal à la tête!
Vous avez une pleine manne de pardons,
Et deux doigts de graisse sous le menton.
Monseigneur, qui est ici présent,
Vous donne vingt mannes de maux de dents, etc., etc.

Roix (Bertrand de) reçut l'églantine, en 1461, pour un *Complanh moral à forma de madona ou canso d'amors*. Mss.

Roby (l'abbé), Traduction de Virgile en vers patois (travesti). Mss. appartenant à M. Bouriaud aîné.

Roche (P.), récollet, Cantiques pour les missions. In-12, Marseille, 1805 et 1828.

— Noëls français et provençaux. Nouvelle édition corrigée, in-12, Marseille, J. Mossy, 1810.

Rochegude, le Parnasse Occitanien ou choix de poésies originales des troubadours, tirées des manuscrits nationaux. In-8°, Toulouse, 1819.

— Essai d'un glossaire Occitanien, pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours. 2 vol. in-8°, Toulouse, 1819.

Roman (Balthazard).

Roquille (Guillaume), Lo députo manquo, poemo ein patuais de vait vardeguy. In-8°, Lyon, 1839, à Rive-de-Gier, chez Pouit, cafetier, et chez l'auteur, rue de Lyon.

Rousset (Jean de), Lo Cerbero, cant rouyal. V. Colometz.

Roussi (le), de loutgage. In-8°, Toulouse, vers 1650.

Roustan, Boufounados en vers patois ounté i a dé qué riré dé qué ploura, 3[e] édit,, revisto, corrigiado e ooumentado. In - 12 , Nimé , 1826.

La première édition est de 1824, et la quatrième de 1829.

— Lou troubadour languedocien, ouvrage nouvel. In-8°, Nimé, enco dé Durand-Belle, 1832.

— Leïs Passo-Temps dé mesté Martin countènem léïs quatre seisouns e aoutrei péços én vers patois. In-8°, à Nimé, chez J.-B. Guibert, imprimur daou rey, 1822.

27.

C'est ce que l'auteur considérait comme la première édition de ses poésies.

— Boufounados en vers patois ounté i a de que rire è de que ploura. In-18, à Nimé, Durand-Belle, 1824, pp. 52.

— Boufounados en vers patois ounté i a dé que riré è de que ploura. Troisième édition, revisto, courigiado et oumentado. In-18, à Nimé, enco Durand-Belle, imprimur, 1826, pp. 59.

— Boufounados en vers patois ounté y a dé qué rire et dé qué ploura. Quatriémo éditioun, revisto, corrigiado e ooumentado. In-18, enco dé Durand-Belle, 1832, pp. 16.

Ruffi (Robert de), Coumplainto historico su la pesto de 1580.

Rupé (Pierre de), bachelier en 1465. Il remporta la violette pour ses *Vers figurats de ante-christ.* Mss. des archives de la Société des Jeux Floraux.

Roy (J.), de Gelles, ancien juge de paix du canton de Rochefort, Le Tirage ou les Sorciers, poëme en langue auvergnate. In-8°, Clermont, imprimerie de Thibaud-Landriot, rue Saint-Genès, n. 8, 1836 et 1837, in-18, pp. 34.

Ruche (la), provençale. 6 vol. in-8°, Marseille, 1819—22

Saboly (Nicolas), né à Monteaux, maître de chapelle à Saint-Pierre d'Avignon, Recueil de noëls provençaux. In-12, Avignon, 1670 —1674—1699—1704—1820—1824, meilleure et plus complète, contenant 2 feuillets, 99 pages et 62 noëls. Nouvelle édition, augmentée du noël fait à la mémoire de M. Saboly et de celui des rois, faits par Domergue, doyen d'Arançon. In-18, Avignon, chez Chaillot aîné, place du Change, 1829. — In-18, Aubanel, Avignon, 1839.

Sacre (le) de Charles X, suivi de plusieurs autres pièces en patois et en français, par la Muse Campagnarde. Nouvelle édition, In-8°, Martial Ardant, à Limoges, 1830.

Salette (Arnaud de), Psalmos de David metus en rima bernesa. In-8°, Ortez, 1583.

Sage, de Mounpellié (las foulies dau), revistos, augmentados de diversos peços de l'autur, ambe soun Testomen, obro tant desirado. In-8°....., 1650. — Las foulié dau Sage de Mounpelié, revistos è augmentados de diversos piessos de l'authur embé son testamen : obro tan desirado. In-12, à Amsterdam, chez

Nicolas Deborde, au Palais, MDCCXXV. — Voyez Recueil des poètes gascons, etc.

Saint-Simon, seigneur de Bomont en Condomois : Coutumes manuscrites (Court de Gébelin, Dictionnaire étymologique de la langue française, p. LXXII).

Savaron (Jean), Origines de la ville de Clermont. Edition de Pierre Durand. In-folio, Paris, 1662, p. 102.

Sauzé, propriétaire à Aix, Pouemo provençaou, divisa en plusieurs cants, per un propriétari daou Tarradou d'Aïs. In-8°, l'an 1803. — Pouemo su la desunien doou mariagi, qu'ooucasiéouno lou divorço et su lei vertu et genio de Bonaparte. In-8°, p. 43. — Pouemo su lei ramboursamens en assignats. pp. 22. — Pouemo prouvençaou divisa en plusiurs cants. An 1803. pp. 54. — Detai en pouesié su leis atroucita que s'es fach à la villo d'Aïs dins lou coumensamen de la revolucien. pp. 12. — Nouvé su la neicensso doou fieoù de Dieou. pp. 4. — Respouenso d'uno critiquo facho, per un gargaméou de la vilo d'Aïs, su lei ver prouvençau dei sept peca mortaou. pp. 13.

Sauvages (l'abbé de), Dictionnaire languedocien-français, suivi d'une collection de proverbes languedociens et provençaux. Deux parties en 1 vol. in-18, Alais, 1756. — 2 vol. in-8°, Nîmes, 1785. — 1 vol. in-8°, Alais, 1820.

Scatabrounda, coumedia (composée en patois de Cahors, vers le commencement du XVIII[e] siècle).

Sceaux (Charles), ses principales comédies sont *Brusquet I* et *Brusquet II*. C'est une imitation du Sosie, de Plaute, tirée de la Vie de Strozzi, prieur de Capoue, par Brantôme. Elles ont été représentées dans des colléges; on ne le croirait pas. Il a fait aussi des chansons.

Schlegel (A.-W.), Observations sur la langue et la littérature provençales. In-8°, Paris, 1818.

Schnakenburg (J.-F.), Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France. In-8°, Berlin, 1840.

Seguin (le capitaine), comédies.

Voici de ses vers :

Lou Printen douno la varduro,
L'Estiou remplis leis magasins,

L'aoutouno proudnit leis rasius,
Et de l'Hiver naisse la glasso;
De la tempesto la bounasso
Et dou mau se tiro lou ben.

Le printemps donne la verdure,
L'été remplit les magasins,
L'automne produit les raisins,
Et de l'hiver naît la glace:
De la tempête la bonace,
Et du mal s'engendre bien.

Seigneux de Correvon, Vocabulaire du dialecte parlé aux environs du lac Léman.

Sént (le), Ebangely dé nostré Seignou Jesus-Christ, seloun Sént-Jan, traduit en léngo toulouzeno. In-8°, à Toulouso.

Sermet (Hyacinta), ex-provincial das Carmés descaoussés, prédicatou ourdinari daoò rey, de l'Academia dé la sciençàs, inscriptiouns et belas-lettras de Toulousa, d'aquela de Mountaoubàn, et aumounié de la lagioun de Saint-Ginest, dins lou cantoun de Bruyeros et lou district de Toulousa; discours prounounçat dabant la légion de Saint-Ginest à l'oucasioun dé la Fédératioun générala. In-8°, à Mounpélié, de l'imprimarié dé Tournel, 1790.

Sicaoud (M.-A.), Courso de Biou, pouemo patois. In-12, Arles, 1827, pp. 12.

Sicard (Jean de La Tour d'Aigués), Paraphraso prouvensalo sur leys sept Psaumés pénitentiaux. In-8°, à Aix, chez Estienne Roize et la vefve Jean-Baptiste-Roize, imprimeurs du roy et de l'Université, avec approbation, MDCLXXIII, pp. 46.

Spinelle (Esclarmonde), musicienne et poète de Toulouse. V. *Nogerolles*.

Statuts de l'ordre de Malte (archives de la ville de Toulouse).

Statuts et priviléges de la ville de Moissac (Archives de cette ville).

Statuts de la counfrério de Noustre-Damo de San Sauvour (Saint-Martial de Limoges), establido en 1212.

Ils commencent ainsi : « En honor de Dieus e de mis domps Sta Maria an établi una cofrairia. Li Prosomo de Lymoges et prezen los coffrars que à la vida la tenchan segon lor poder et chacun cofrai deu a jurar convenir à la honor de la mair de Dieus, » etc.

Tableu de la Bido del parfat christia e un diccionari. In-8°, Toulouse, 1673.

Tableou allégourique de la Neissenso doou duç de Bourdeou. In-8°, Marseille, 1820.

Tandon (Aug.), Fables et Contes en vers patois. In-8°, Montpellier, an VIII.

— Traité sur les lettres, les diphthongues, les différents sens et l'orthographe du patois. Mss.

Tastu (N.), Los Contrabanders, cansonetta nova. Grand in-4°, Paris, S. D., 1834. Atlas de la langue catalane, 1839.

Taule dels Estils de la Cort del veguer de Rossello et de Vallespir. In-folio, Barcelona, 1510.

Terrin (J.-C.), de l'Origine, des progrès et de l'influence de la langue provençale (Revue de Provence. In-8°, Marseille, 1830, t. II, p. 150 à 156).

Testament d'un Juif de la ville de Carpentras. In-16, S. d.

Testament (nouveau), et quelques livres de l'ancien, traduits en provençal, vers les premières années du XII[e] siècle, si, comme on le présume, ce travail a été fait par les ordres de Raymond-Bérenger, mort en 1130 (Bibliothèque de Carpentras).

Testamen de l'ai, en provençal. (V. Mer-

cure de France, octobre 1744, p. 2206.)

Tour (Antoine, Geoffroy de La), né à Digne, diverses poésies latines, françaises et provençales, présentées au roi, au retour de ses armées de Flandres, par le sieur Th. Girard. In-8°, Paris, 1677, pp. 2.

Touchy, ancien avocat, etc., A Sa Majesté Napoléon-le-Grand, empereur des Français et roi d'Italie, ode en idiome languedocien de Montpellier. In-8°, Montpellier, 1808, pp. 20.

Trastabol (Pierre), cantadour toulousain du XVIe siècle, maître ès Jeux Floraux.

Truchet (de), la Pastressou vo leis escooufestrés, coumediou en un acte en vers prouvençaous daou dialecte d'Arlés. In-8°, Paris, chez Moreau, 1824, pp. 39.

— Cansouns prouvençales escapadas doou supount, vo lésirs dé mesté Miqueou. In-18, Paris, en co dé Moreau, 1827, pp. 250.

— Lou Vermet, pouemè didactiquè en vers provençaoux d'oou dialecte d'Arli, autographié. In-8°, s. d.

— Epitrè per anar de counserve em, uno odè sur l'amou de la patrio, adréïssado, lou 5 janvier 1833, à moussu Sicaud, autographié. In-8°, s. d., pp. 3.

— Noutice poético-biographiquè de quaoquels trobadors d'Antan adréissado à M. Francè Tousten. In-8°, autographié, s. d. pp. 28.

— Epitre adréissade à moussu D. Ant. Sicaud. lou 10 febrier 1828, par, etc. In-8°, autographié, s. d., p. 1.

— Epitre estiquant à la biographie Arlatenque, adréissado, lou 28 décembre 1832, à moussu Sicaud. in-8°, autographié, s. d., pp. 4.

— La Rusou innoucentou, vaudevillou prouvençaou, representa dins leis festous faches en Arlé a l'oucasioun dóou courounamen de Charles X. In-8°, de l'imprimerie de Gœtchy, 1825.

— Couplets prouvençaux cantas, lou 8 mai 1825, óou banquet deis Arlâtens réunits à Paris perfesta moussu lou baroun de Chastrouse, mairo d'Arles. In-8°, s. d., pp. 2.

— Odè prouvençalou sus lou choléra, adréissadou, de Paris, à moussu Dégut d'Arles. In-4°, lithographié, s. d.

Trioumphé (lou) dé Nonotou, ou mesté Pierré battu, vodevillo en dos actous, représenta à la suito d'un charivari, à Aïgous-Mortous, lou 22 mars 1832, per un ami de mesté

Pierré. In-8°, Durand-Belle, à Nîmes, 1832.

Trioumphe (lou) de Marsillo, odo. In-4°, Marseille, chez Mossy, libraire à la Canebière, 1756.

Turenne (Raymond de), Discours das troublés que fouron en Prouvenso del temps de Loys segond dal nom, filz de Loys premier, reys de Sicilio et contés de Prouvenso, per aquet Raymond Rougier dict de Thouraino, surnoumat lou viscontié de Thouraino, et Aliénor de Commingés, sa maire, en l'annado 1389 (Mss. de la bibliothèque d'Aix, postérieur à cette date).

Us et costumas de Castelnaudary (Mss. enlevé, depuis peu aux archives de la ville).

Uscara libru Berria eta Khiristiarem egun orozco exercicio espiritualac. Lehen editiona. In-8°, Bayonne, 1839.

V. B., Lou maou d'amour, cansonetto prouvençalo. Ad. Calc. l'Argus, journal, t. II, liv. II, samedi 25 mai, p. 18.

V. N. D. P. D., Impromptu provençal sur la prise de Maëstricht. In-4°, sans indication de lieu ni d'imprimeur, 1749.

Valbelle Sainte-Tulle (le président), Mon Sottisier. S. d.

Valès (J.-D. de Montech), Virgilo déguisat, o l'Éneido burlesco, del sieur Valés de Mountech. In-4°, Toulouso, de l'imprimario de F. Boudes, 1648.

Valier et *Brunot*, le Tribut du cœur, ou les Fêtes citoyennes, comédie-ballet. In-8°, Avignon, 1790.

Venel (Gaspard), magistrat à Aix.

Veyre (J.-B.), vers patois en l'honneur de P.-P. Riquet, etc. In-8°, Aurillac, 1838, pp. 8.

Vénérable (la) abbaye de Bongouvert de Grenoble sur la réjouissance de la paix, etc. In-4°, Grenoble, 1660.

Vengut de Graft (Jean-Pierre), vo qu'espera pas. Dialogue, sans indication de lieu ni d'imprimeur, 1783.

Verdié, Lou sabat d'aou Médoc, ou Jacoutin lou Debinaeyre dam Piarille lou boussut (en berses). In-8°, pp. 15, à Bordeaux, de l'imprimario de J. Lebreton, rue des Lois, n. 3.

— Antony lou dansaney ou la rebue dos Champs-Élysyes de Bourdeou. In-8°, pp. 12, à Bordeaux, chez J. Lebreton, rue des Lois, n. 3.

— Cadichouné é Mayan, ou les Doyennes

des fortés-en-gulé d'aou Marcat. Dialogue recardey en patois bourdelés. In-8°, s. d., pp. 8.

— Le Procès du carnaval ou les Masques en insurrection, comédie-folie en un acte et en vers. In-8°, s. d. pp. 16; à Bordeaux, chez J. Lebreton, imprimeur, rue des Lois, n. 3.

Vialle (Joseph-Anne). V. Beronie.

Viandasso, comédie en 5 actes et en vers. In-4° de 67 feuillets. Mss. de la bibliothèque royale. Représentée devant Louis XIV.

Vialle, avocat, *lo pesto de Tulo,* poème en 28 vers. Mss.

Vianès, notaire à Montpellier, poésies inédites.

Vida y novena dels invincibles martyrs sants Abdon y Sennen. In-8°, Perpinya, 1817.

Vida de santa Valeria. Mss. sur parchemin vélin, daté de 1641. Voici quelques quatrains de cet ouvrage, qui est à Limoges :

Lou princs que eliigit fuc
En avio noum Tévé lou duc,
Cougi-germ' à l'emperadour
Et de so noblesso la flour;

Beu chivaillé fort et vallent
E per coumbattré aquello gent,
Pro avia et de grand scienço
Per regi aquello provinço,

Le prince qui élu fut
Avait nom Tève le duc,
Cousin-germain de l'empereur
Et de sa noblesse la fleur.

Beau chevalier fort et vaillant
Pour combattre cette nation,
Assez il avait de science
Pour régir cette province.

Vidal (Arnaud) remporta la violetta d'or donnée par les sept trobadors de Tolosa, pour son sirventes en patois de Castelnaudary, en l'an 1324. (Rec. de l'Acad. des Jeux Floraux, p. 200.)

Vie de saint Amant, XIe siècle (de Gaujal, t. II, p. 160.)

Vie de saint Trophime, en vers provençaux, Mss. de l'Arsenal.

Vigne (l'abbé): Contes en vers prouvençaux, imprimas per la premièro fés en avoust 1806. In-12, sans lieu (Aix) ni date (1806), pp. 16.

Vigneul de Carpentras, Pétrarque en vers patois. (Ce manuscrit se trouve, dit-on, à la bibliothèque publique d'Avignon.)

Viguier fils, avoucat: Lé Christ, odo qu'a oubtengut lé pré das suchets bibliqués emboyats al councours qué agut loc à Béziers

le 12 mai 1839. In-8°, Carcassonne, Labau, 1839.

Villanova (la dona de), poétesse toulousaine qui remporta le prix *del gai saber* en 1643. Mss. de l'Académie des Jeux Floraux.

Virgile, traduction libre des trois premières églogues, en vers patois. In-8°, Cahors, s. d., pp. 20.

Vocabulaire tiré des Noëls provençaux de 1660. Mss.

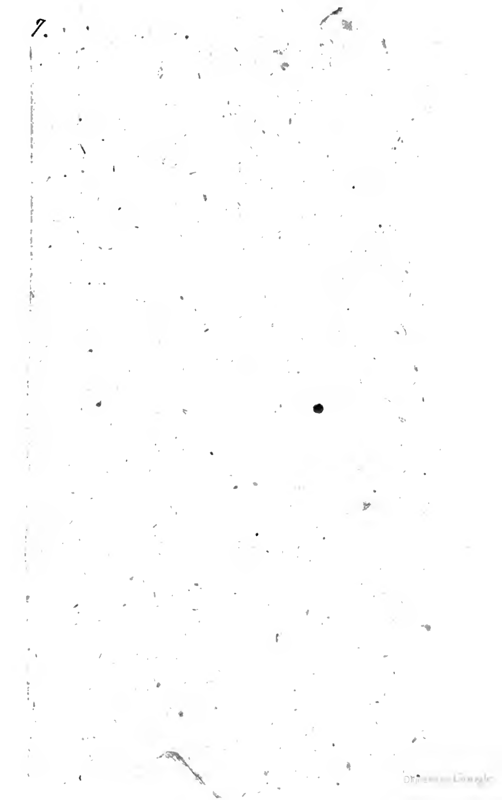
Zerbin (Gaspard), avocat à Aix, mort en 1650.

La Perlo deys Musos et Coumédios provensalos. In-12, à Ays, 1655.

N. B. Nous n'avons parlé ni des ouvrages déjà cités, ni des troubadours, qui ont tous une place ou une mention spéciale dans le deuxième volume de notre *Histoire du Midi.*

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.


7.

Ouvrages du même Auteur.

Mœurs du Quercy. 2 vol. in-8°. . . . . 15 fr. »

Bertrand de Born, tableau historique, militaire et littéraire du 12e siècle méridional. 2 vol. in-8°. 15 fr. »

Les Troubadours ont-ils connu l'Antiquité? brochure in-8°. . . . . 1 fr. 50 c.

Formation de la nationalité française, br. in-8°. 1 fr. 50 c.

Histoire politique, religieuse et littéraire du midi de la France. 4 vol. grand in-8°. . . . . . . 32 fr. »

Les deux premiers volumes, contenant l'Histoire du Midi, depuis les Celtes et les Ibères jusqu'à saint Louis, sont en vente. Ils forment un tout complet et peuvent être acquis séparément.

ON SOUSCRIT,

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 11,

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES (A LA LIVRAISON OU AU VOLUME.)

Paris. Imprimé par Béthune et Plon.



